



**HAL**  
open science

**Suèvres "Les Sables"(Loir-et-Cher) : un habitat gallo-romain et un four de tuilier du Ier s. aux marges d'une agglomération secondaire antique (10-120 ap. J.-C.)**

Agnès Couderc, Sylvain Badey, Fabrice Couvin, Marie-Pascale Derreumaux,  
Alexandre Fontaine

► **To cite this version:**

Agnès Couderc, Sylvain Badey, Fabrice Couvin, Marie-Pascale Derreumaux, Alexandre Fontaine. Suèvres "Les Sables"(Loir-et-Cher) : un habitat gallo-romain et un four de tuilier du Ier s. aux marges d'une agglomération secondaire antique (10-120 ap. J.-C.). *Revue archéologie de la région Centre. Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Recherches autour de Thésée-Pouillé, Suèvres et Saint-Ambroix*, 64, pp.101-145, 2016, série Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, vol. 4. halshs-01519964

**HAL Id: halshs-01519964**

**<https://shs.hal.science/halshs-01519964>**

Submitted on 14 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Agglomérations  
secondaires antiques en région  
Centre-Val de Loire**

**VOLUME 4**



SÉRIE “AGGLOMÉRATIONS SECONDAIRES ANTIQUES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE”, VOL. 4

# Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire

RECHERCHES AUTOUR DE THÉSÉE-POUILLÉ,  
SUÈVRES ET SAINT-AMBROIX

Textes réunis par Christian Cribellier

Ouvrage publié avec le concours  
du Ministère de la Culture et de la Communication,  
Direction régionale des Affaires culturelles du Centre-Val de Loire  
et du Conseil départemental de Loir-et-Cher

64<sup>e</sup> supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*

© FERACF 2016

© FERACF 2016

ISBN : 978-2-913272-50-7

ISSN : 1159-7151

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2016

Maquette de couverture : Gilles Dinéty (ARCHEA)

Illustrations de couverture extraites de différentes contributions au présent recueil

# SOMMAIRE

Christian CRIBELLIER

**Introduction** ..... 7

Jacqueline CADALEN-LESIEUR (dir.)

**Nouvelle approche de l'agglomération antique de Tasciaca  
(Thésée, Pouillé, Monthou-sur-Cher, Loir-et-Cher)** ..... 9-99

*New approach to the ancient town of Tasciaca (Thésée, Pouillé, Monthou-sur-Cher, Loir-et-Cher)*

Agnès COUDERC (dir.),

Sylvain BADEY, Fabrice COUVIN, Marie DERREUMAUX et Alexandre FONTAINE  
avec la collaboration de Michel BARRET et Nicolas WARMÉ

**Suèvres “les Sables” (Loir-et-Cher) :  
un habitat gallo-romain et un four de tuilier du 1<sup>er</sup> siècle  
aux marges d'une agglomération secondaire antique (40-120 ap. J.-C.)** ..... 101-145

*Suèvres “les Sables” (Loir-et-Cher): a Gallo-Roman settlement and a first century  
tile kiln at the edge of an ancient secondary agglomeration (40-120 AD)*

Bernard BERTIN

**Les dynamiques de peuplement autour de l'agglomération antique  
de Saint-Ambroix-Ernodurum (Cher) (VIII<sup>e</sup> siècle av. n. è - VI<sup>e</sup> siècle de n. è.)** ..... 147-194

*Settlement dynamics around the ancient town  
of Saint-Ambroix-Ernodurum (Cher) (8<sup>th</sup> c. B.C - 6<sup>th</sup> AD.)*

Agnès **COUDERC**<sup>1</sup> (dir.), Sylvain **BADEY**, Fabrice **COUVIN**,  
Marie **DERREUMAUX**<sup>2</sup> et Alexandre **FONTAINE**  
avec la collaboration de Michel **BARRET** et Nicolas **WARMÉ**<sup>3</sup>

---

## **Suèvres “les Sables” (Loir-et-Cher) : un habitat gallo-romain et un four de tuilier du 1<sup>er</sup> siècle aux marges d’une agglomération secondaire antique (40-120 ap. J.-C.)**

*SUÈVRES “LES SABLES” (LOIR-ET-CHER): A GALLO-ROMAN SETTLEMENT AND A FIRST CENTURY  
TILE KILN AT THE EDGE OF AN ANCIENT SECONDARY AGGLOMERATION (40-120 AD)*

**Mots-clés :** Agglomération secondaire, période romaine, habitat, voie, four de tuilier, cellier.

**Keywords:** *Small town, Roman period, settlement, Roman road, tile kiln, cellar.*

**Résumé :** Un ensemble d’habitations du 1<sup>er</sup> s. a été mis au jour à la limite occidentale de l’agglomération secondaire antique de Suèvres (Loir-et-Cher), le long de la voie Orléans-Blois-Tours réputée romaine. Il regroupe trois parcelles, de 900 à 1 500 m<sup>2</sup> de superficie minimale, qui comportent chacune des vestiges d’habitat (celliers, cave, puits, dépotoirs). Localisé à la périphérie de l’agglomération, cet ensemble parcellaire s’organise en fonction des principales orientations déterminées par la voie. Celle-ci n’a pu être datée de façon absolue par la fouille, mais son état le plus ancien se réfère au mode de construction romain. Un four de tuilier a été découvert le long de la voie. Sa production semble surtout consacrée à des *tegulae*, probablement utilisées en premier lieu pour les constructions présentes sur le site et dans l’agglomération. Elle est de courte durée, à l’image de l’occupation du secteur, qui est majoritairement abandonné entre 30/40 et 60/70 ap. J.-C., et au plus tard vers 120 ap. J.-C.

**Abstract:** *A group of 1<sup>st</sup> century AD houses was discovered at the western limit of the small ancient town of Suèvres (Loir-et-Cher, France), along the road between Orléans, Tours and Blois which is thought to be Roman. It includes three parcels of land each of a minimum area of 900 to 1,500 m<sup>2</sup> and containing domestic remains (cellars, wells, garbage dumps). Located on the outskirts of the town, this series of parcels follows the general directions defined by the road. Although this road was not precisely dated during the excavation, the building techniques used in its oldest phase are definitely of Antiquity. A tile kiln was also discovered along the route. It seems to have been mainly devoted to the production of tegulae, which were used locally both in the houses excavated on the site and in the nearby town. The kiln’s production was short lived as was the settlement, which was gradually abandoned between 30/40 and 60/70 AD, and totally deserted before 120 AD.*

---

1. Auteurs et collaborateurs : Agnès Couderc (AC), Sylvain Badey (SB), Fabrice Couvin (FC) et Alexandre Fontaine (AF), Michel Barret (MB) : Inrap, 148 avenue Maginot, 37100-Tours.

2. CRAVO, 17 rue James de Rothschild, 60200-Compiègne (MD).

3. Inrap, Centre archéologique La Courneuve, 34-36 avenue Paul-Vaillant-Couturier, 93120 La Courneuve.

## INTRODUCTION

### 1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

### 2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

- 2.1. L'agglomération antique de Suèvres : état des connaissances
- 2.2. L'environnement archéologique du secteur

### 3. LE SECTEUR DES "SABLES", UN HABITAT GALLO-ROMAIN PÉRIPHÉRIQUE À L'AGGLOMÉRATION DE SUÈVRES-SODOBRIA

- 3.1. Une occupation organisée autour de deux axes de circulation
  - 3.1.1. La voie romaine (F1)
  - 3.1.2. Le chemin
- 3.2. Les parcelles d'habitat
  - 3.2.1. La parcelle 1
  - 3.2.2. La parcelle 2
  - 3.2.3. La parcelle 3
- 3.3. Les activités pratiquées sur le secteur
  - 3.3.1. Le four de tuilier (AC, SB)
  - 3.3.2. L'extraction des matériaux
  - 3.3.3. Une canalisation

### 4. LE MOBILIER

- 4.1. Le mobilier céramique (FC)
  - 4.1.1. La céramique sigillée
  - 4.1.2. La céramique à paroi fine
  - 4.1.3. La *terra nigra*
  - 4.1.4. La céramique engobée rouge
  - 4.1.5. Les amphores
  - 4.1.6. La céramique commune claire (en mode A)
  - 4.1.7. La céramique commune sombre
  - 4.1.8. Commentaires et conclusion
- 4.2. Les monnaies (MB)
- 4.3. Le petit mobilier (AC, MB)
  - 4.3.1. Les activités domestiques
  - 4.3.2. Le mobilier et l'immobilier
  - 4.3.3. Les objets personnels
  - 4.3.4. La production
- 4.4. La faune (AF)
- 4.5. Les restes carpologiques (MD)

## CONCLUSION

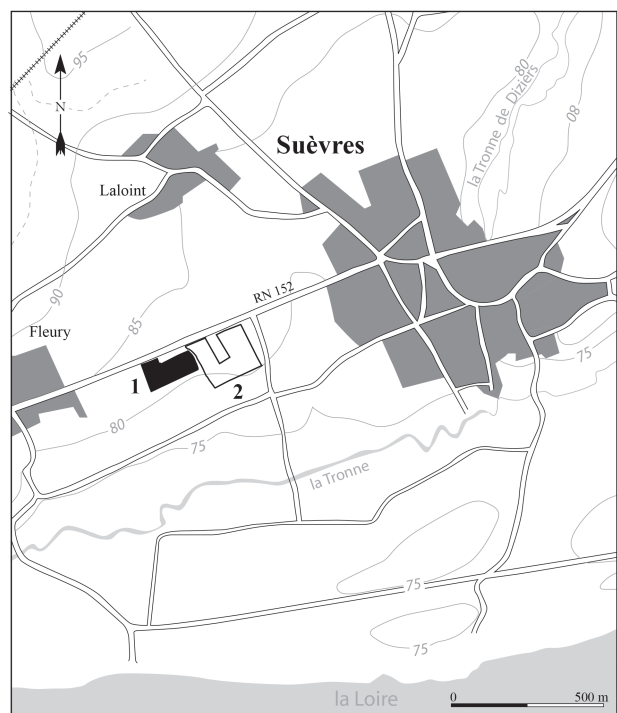
## ■ BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Le secteur des "Sables" se trouve à la périphérie ouest du bourg de Suèvres (Loir-et-Cher), le long de la route nationale n° 152, qui relie Blois à Orléans (Fig. 1). Le site gallo-romain a été découvert lors du diagnostic archéologique mené sur ces parcelles en 2006, suite au projet d'aménagement d'un lotissement sur 4 ha (SCAON *et al.* 2006). La fouille, conduite en 2007 sur 1,5 ha de superficie, a permis de dégager également des vestiges d'autres périodes, du Néolithique au Moyen Âge, marquant ainsi une permanence dans l'occupation humaine de ces lieux (COUDERC *et al.* 2008; IRRIBARRIA *et al.* 2008; PICHON à paraître). En 2012, un diagnostic archéologique conduit sur les parcelles adjacentes à l'est, au lieu-dit "la Croix Rouge", a permis de confirmer la continuité de ces occupations, notamment pour la période romaine (COUDERC *et al.* 2012). La voie y a été retrouvée, ainsi que des fosses et des fossés. Suite à l'abandon du projet d'aménagement, ce nouveau secteur de découvertes n'a pu être fouillé dans son ensemble.

### 1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

L'agglomération de Suèvres est située sur la rive droite de la Loire, au nord-est de Blois (Loir-et-Cher). Elle se trouve à l'interface entre la limite sud

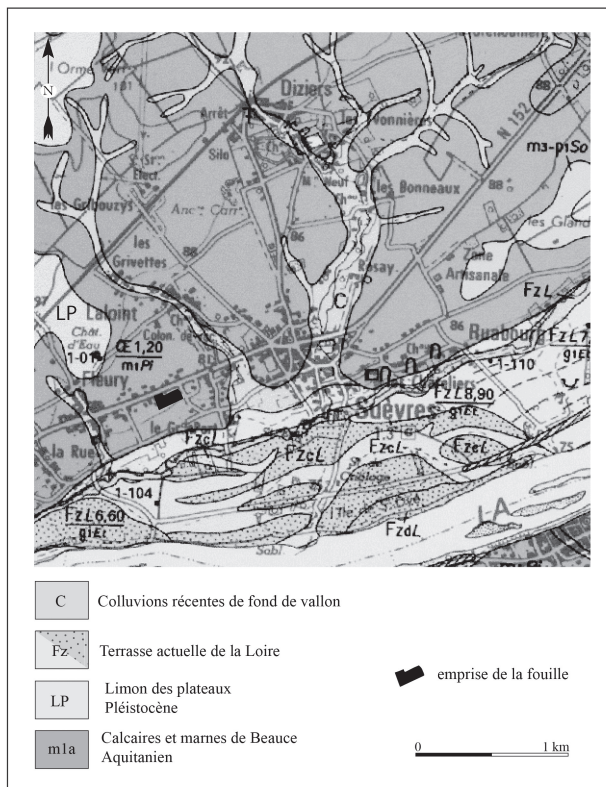


**Fig. 1** - Localisation de la fouille des "Sables" à Suèvres (Loir-et-Cher), d'après la carte IGN au 1/25 000 n° 2121 O; 1. Secteur des "Sables", fouille archéologique 2007; 2. Secteur "la Croix Rouge", diagnostic archéologique 2012 (DAO : J. Tricoire, Inrap).



du plateau de la Beauce et celle de l'extrême nord du lit majeur ancien de La Loire. Elle s'étend sur le versant de la rive droite du fleuve, à la confluence des rivières de la Tronne (ancien chenal d'écoulement de la Loire réemprunté par cette rivière) et de la Tronne de Diziers (ruisseau traversant le bourg du nord au sud).

La topographie du secteur se caractérise par une pente générale d'axe nord-sud (3,3 %), en direction de la vallée de la Loire, et plus particulièrement, en direction de la Tronne qui coule au sud, en contrebas des parcelles étudiées. Ces dernières se situent entre 80 et 85 m d'altitude NGF. Sur ce secteur, le substrat géologique est formé d'un calcaire à la surface ondulée; il présente des incisions et des dépressions qui résultent de l'érosion fluviale ancienne et de la présence de talwegs orientés nord-sud, et des formes possibles de sous-tirages karstiques. Ces "failles" ou dépressions sont comblées par des formations colluviales quaternaires, en particulier du début de l'Holocène. Des lambeaux de terrasses alluviales anciennes (galets) sont également présents. Les vestiges étaient masqués par une épaisseur très variable de colluvions et de terre végétale, passant de 0,10 m au nord (sous la voie) à 1,50 m au nord-est de l'emprise, soit 0,80 m d'épaisseur en moyenne (Fig. 2).



**Fig. 2** - Contexte géologique de la fouille des "Sables" à Suèvres, Carte Géol. Fr. 1/50 000, feuille Bracieux (429), CRUZMERNY *et al.* 2008, BRGM (DAO : J. Tricoire, B. Marsollier Inrap).

## 2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

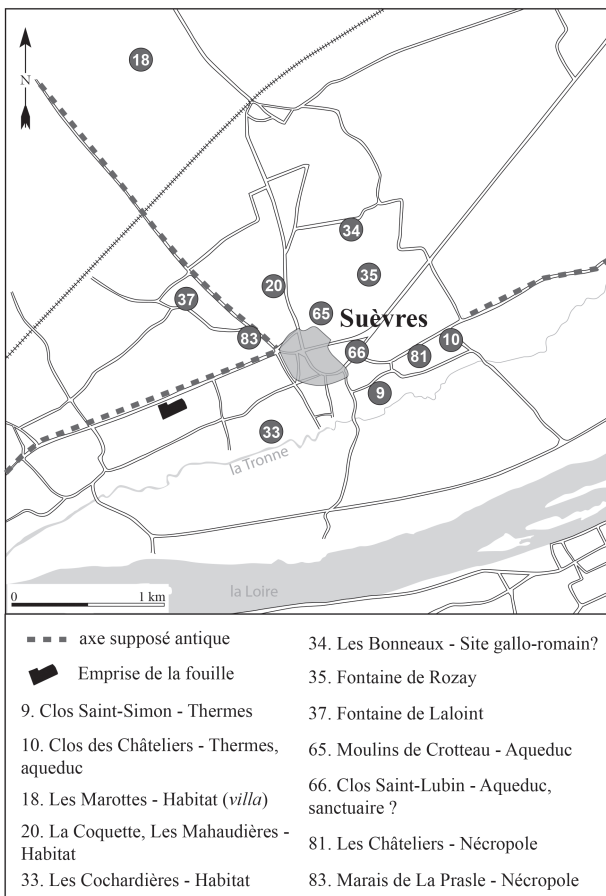
L'intérêt porté à l'histoire du bourg et à son patrimoine archéologique s'est révélé très tôt, dès le XVIII<sup>e</sup> s., où les premières recherches portent sur les inscriptions conservées à l'intérieur de l'église Saint-Lubin, qui attestent un culte à Apollon (CAYLUS 1752-1767). Les découvertes archéologiques réalisées depuis le XIX<sup>e</sup> s. et, de façon plus systématique, à l'occasion des prospections aériennes puis d'opérations d'archéologie préventive depuis 2003, ont permis d'enrichir considérablement les connaissances sur l'occupation gallo-romaine de la commune (DELÉTANG 2001 et 2003; JOSSET *et al.* 2003; DALAYEUN *et al.* 2007; BOUILLON *et al.* 2007; JOLY 2007; COUDERC *et al.* 2012). L'importance du bourg en tant qu'agglomération secondaire à l'époque antique ne fait plus de doute, les travaux réalisés dans le cadre du PCR sur les agglomérations secondaires antiques en région Centre ayant contribué à en recenser les principaux aspects (BELLET *et al.* 1999; DELÉTANG *à paraître*). De fait, Suèvres est une agglomération carnute à la période romaine, située le long d'un axe de communication important, et comportant des monuments publics (temple, thermes), des nécropoles, des sources et des aqueducs. De tels monuments lui confèrent un rôle religieux certain, qui ne doit pas occulter le rôle économique, artisanal et commercial que ces agglomérations intermédiaires devaient également jouer entre le chef-lieu de cité et ses campagnes (FERDIÈRE 2005 : 240). La présence de vestiges à l'est et au nord du bourg permet d'évaluer l'extension de l'agglomération à une quarantaine d'hectares, englobant aussi certainement une partie du bâti actuel, mais ses limites et l'organisation de sa trame urbaine restent mal connues. Aussi l'étude du secteur des "Sables" permet d'aborder la question de l'extension de l'agglomération vers l'ouest, ainsi que les formes de l'habitat à sa périphérie.

### 2.1. L'agglomération antique de Suèvres : état des connaissances (Fig. 3)

*Sodobria*<sup>3</sup> comportait plusieurs monuments publics, parmi lesquels un sanctuaire dédié au culte d'Apollon, dont deux inscriptions sont conservées dans l'église Saint-Lubin (site 66). La localisation du temple n'est pas connue, malgré l'hypothèse souvent avancée de sa présence sous l'église ou à proximité (DUCHALAIS 1851 : 208-233).

À l'est du bourg, des thermes ont été mis au jour à deux reprises au XIX<sup>e</sup> s. Les premiers furent découverts

3. *Sodobria* citée dans la charte de Charles le Simple en 919 comme chef-lieu de vicairie, forme dérivée de *Sodobriga* (SOYER 1936, 44, n. 4).



**Fig. 3** - Localisation des sites et des données archéologiques dans l'agglomération secondaire antique de Suèvres (d'après la carte archéologique Patriarche du SRA Centre (Orléans), mise à jour et révisée en 2007, V. Schemmama) (DAO : J. Tricoire, Inrap).

en 1845 au "Clos Saint-Simon", et comportaient un aqueduc perpendiculaire à la Loire (site 9)<sup>4</sup>. Ce dernier était une canalisation formée de conduits en terre cuite d'environ 66 cm de long emboîtés les uns aux autres (ANONYME 1893 : 39-40). L'établissement était luxueux, comme l'attestent les nombreux fragments de marbres, de colonnes, de chapiteaux et de mosaïques (MORIN s. d.). Il a été récemment réétudié et cartographié grâce à des prospections aériennes (DELÉTANG 2001 et 2003). Un peu plus à l'est, un second établissement thermal fut découvert et fouillé vers 1849 par l'abbé Morin au "Clos des Châteliers" (site 10). Plusieurs bâtiments, étagés sur la pente du coteau, furent mis au jour, ainsi que deux aqueducs orientés vers la rivière de la Tronne située en contrebas. L'un d'entre eux est formé d'un canal maçonné d'environ 0,95 m de hauteur et de largeur, muni d'une voûte à cinq pans, qui se réduit en bas de pente à une "canalisation plus petite, faite de larges briques noyées dans du mortier", peut-être un égot

(DELÉTANG à paraître ; GUETTÉE 1850 ; VERGNAUD-ROMAGNÉSI 1850 ; LAURAND 1851). De grandes mosaïques témoignent également de la richesse de ces thermes (BLANCHARD-LEMÉE 1991 : 59-60, Pl. XXIV et XXV). Elles sont datées des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. (DELÉTANG à paraître).

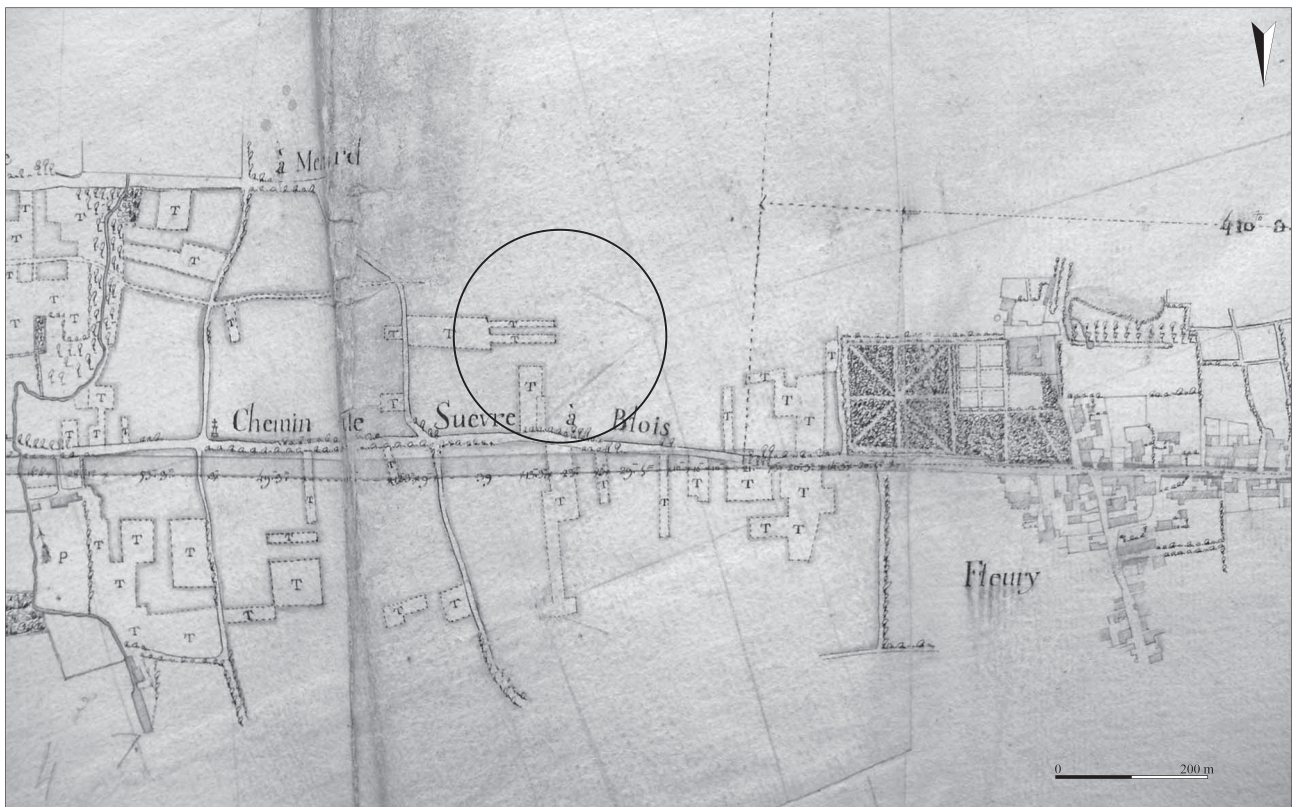
Un réseau d'aqueducs fournissait de l'eau à l'agglomération, comme l'atteste la découverte de plusieurs tronçons au "Clos de Saint-Lubin" (site 66) ou aux "Moulins de Crotteau" (site 65). Ces aqueducs sont alimentés par des sources : ainsi la "Fontaine de Rozay" serait le point de départ de l'aqueduc des "Châteliers" (site 35), et la "Fontaine Saint-Martin" celui de l'aqueduc du "Clos Saint-Simon" (site 9) (DELÉTANG à paraître ; DUCHALAI 1851 ; MORIN s. d. ; FLORANCE 1926 : 97-759). D'autres fontaines sont citées pour la période, comme la "Fontaine Romaine" du "Clos Saint-Lubin" (site 66) (RIVARD 1958 : 26) ou la "Fontaine de Laloint" (site 37) qui alimentait les fossés médiévaux de la ville (DELÉTANG à paraître).

L'agglomération antique comporte également des nécropoles, qui ont été découvertes en 2007 à l'occasion de deux diagnostics archéologiques (TRÉBUCHET *et al.* 2013 : 123-160). L'existence d'une nécropole gallo-romaine à Suèvres était déjà établie, grâce aux nombreux vases en terre et en verre déposés au musée de Saint-Germain-en-Laye, mais sa localisation était inconnue (COUVIN, *in* : TRÉBUCHET *et al.* 2013 : 126-131). Sur le secteur des "Châteliers", un diagnostic archéologique (BOUILLON *et al.* 2007) a mis au jour une nécropole à inhumations du Bas-Empire, qui comporte notamment un secteur réservé aux enfants de moins d'un mois (site 81). Un autre espace funéraire (DALAYEUN *et al.* 2007), découvert dans la partie ouest du bourg au lieu-dit "la Prasle", "Marais de la Prasle" (site 83), abrite des sépultures à inhumations et perdure vraisemblablement jusqu'au VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (TRÉBUCHET *et al.* 2013 : 158).

Les vestiges de constructions gallo-romaines sont rares dans le bourg : du mobilier céramique et architectural est signalé dans le jardin et le parc du château des Forges (site 66) (FLORANCE 1926), ainsi que des murs du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. à "la Coquette", "les Mahaudières" (site 20) et au sud de la fouille, à "la Cochardière" (site 33). D'autres bâtiments et plusieurs *villae* sont connus sur le reste de la commune, grâce notamment aux prospections aériennes (DELÉTANG à paraître).

Suèvres est réputée se trouver sur la voie romaine reliant Orléans à Tours, même si l'agglomération ne figure pas sur les itinéraires antiques tels que la Table de Peutinger (FLORANCE 1926 : 297-298 ; SOYER 1936 : 83-84 ; FERDIÈRE 1973 : 196). Cette route, qui n'est en revanche pas mentionnée dans l'*Itinéraire d'Antonin* (CHEVALLIER 1997 : 201), est encore citée par l'*Anonyme de Ravenne*, qui reconnaît un itinéraire en rive droite passant par Blois et Mosnes (SOYER

4. DUCHALAI 1851 : 208-233.



**Fig. 4** - Localisation de la fouille le long de "l'ancien chemin de Suèvres à Blois". Ici figure en gris le tracé de la nouvelle voie achevée à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et qui correspond à l'actuelle RN 152. AD Loir-et-Cher (1 Fi276) "nouvelle route d'Orléans à Blois : plan du projet du chemin de Beaugency à Ménars, passant par Mer, Suèvres et Fleury, 1779".

1936 : 46). L'itinéraire en rive gauche semble, quant à lui, être plutôt emprunté au cours du Moyen Âge et pendant l'époque moderne, en particulier par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle<sup>5</sup> (ESTIENNE 1552 : 104-106 ; CHEVALLIER 1997 : 303).

À la fin du XVIII<sup>e</sup> s., une nouvelle route reliant Blois à Orléans est construite sur la rive nord de la Loire, sous l'impulsion de Madame de Pompadour, désireuse d'un chemin plus moderne et carrossable pour circuler depuis son château de Ménars. Cette nouvelle voie se superpose au tracé de l'ancienne, comme le montre notamment le plan du projet de 1779 (Fig. 4). La route est achevée semble-t-il à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ; l'ancien tracé reste cependant bien visible ici à travers la distribution du parcellaire napoléonien.

D'autres axes supposés antiques traversent l'agglomération : une voie dallée a été reconnue au "Clos Saint-Simon" (RIVARD 1958 : 22 ; ANONYME 1893)<sup>6</sup>, ainsi qu'un axe ancien venant du nord-ouest et conduisant vers le bourg actuel (site 20) (JOSSET *et al.* 2003). Une ancienne voie nord-sud de Chartres à Bourges

aboutirait également dans le bourg (DUCHALAIS 1851) (Fig. 3).

La position privilégiée de *Sodobria* par rapport à ces grands axes routiers (présumés) proches de la cité des Carnutes participe certainement à l'essor religieux, politique et économique de l'agglomération. D'autant plus qu'il n'est pas exclu que la Loire antique ait coulé au pied de l'agglomération (*DELÉTANG à paraître*), suscitant probablement l'utilisation de cet axe fluvial pour le commerce et la circulation et peut-être la présence d'un port au sud du bourg.

## 2.2. L'environnement archéologique du secteur

Le secteur étudié occupe une position périphérique par rapport au bourg actuel de Suèvres, et sans doute à l'agglomération gallo-romaine. Au Moyen Âge, il se trouve à mi-chemin entre le bourg (750 m à l'ouest de l'enceinte) et le hameau de "Fleury" (500 m à l'est). Ce dernier s'est constitué autour d'une motte attestée au XV<sup>e</sup> s. mais certainement plus ancienne<sup>7</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> s., il fait partie des terres du marquisat et pairie

5. Itinéraire médiéval décrit dans l'ouvrage de Charles Estienne (1552). Il passe notamment par "Saint-Mesmin abb., Cléry v., Fond Pertuys, Les Trois Cheminées, Saint Laurents des eaux, Nouan, Mande, Saint Dier, Montivault, Nosieux, Blois" (104-106).

6. Cités par : DELÉTANG *à paraître*.

7. Données de la Carte Archéologique Patriarcale du SRA Centre, Orléans (V. Schemmama).

de Ménars. L'occupation autour du hameau de Fleury s'est développée au cours de la période moderne, avec l'installation d'une maladrerie et de moulins attestés au XVIII<sup>e</sup> s. D'autres habitats modernes sont signalés par la Carte Archéologique à proximité du secteur des "Sables". Au sud, "Le Grand Port" abrite un manoir du XVI<sup>e</sup> s., peut-être plus ancien (il aurait appartenu à Agnès Sorel, selon RIVARD 1958 : 57). La tradition place également dans ce lieu l'endroit où les bateaux naviguant sur la Loire trouvaient refuge au cours du Moyen Âge. À l'est, l'habitat et le moulin de "Bassonne" seraient datés du XVIII<sup>e</sup> s. (Carte de Cassini de 1760).

L'emprise fouillée est bordée à l'est par la ruelle Torse (actuel chemin communal n° 52), et au sud par le chemin rural dit "Grand sentier des Sables", qui sont d'anciens chemins déjà présents au XVIII<sup>e</sup> s. (Fig. 4) et au XIX<sup>e</sup> s. (cadastre napoléonien de 1812)<sup>8</sup>. Au nord se trouve la voie romaine d'Orléans à Blois, qui a été reconstruite, on l'a vu, à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Le diagnostic conduit en 2012 dans le secteur voisin de "la Croix Rouge" a permis de la retrouver, ainsi qu'une dizaine de vestiges gallo-romains, localisés au sud des parcelles explorées. Il s'agit de fossés parcellaires et de quelques dépotoirs riches en rejets domestiques, qui attestent la présence d'habitats (vaisselle, faune, objets en fer) et d'activités agricoles (houe). Cette occupation est datée de 20 et 120 ap. J.-C. et forme un ensemble chronologique cohérent avec l'occupation antique des "Sables". Pour le Moyen Âge, les structures mises au jour témoignent d'activités d'extraction de calcaire et d'une habitation le long de la voie (bâtiment en bois et torchis), datée des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (COUDERC *et al.* 2012).

Le secteur des "Sables" était planté en vigne depuis le XVIII<sup>e</sup> s. avant que ne s'y développe, ces dernières années, la culture des asperges, puis du colza<sup>9</sup>. Sur le cadastre napoléonien de 1812, les parcelles sont nombreuses et en lanières, et ce découpage n'évolue guère jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> s. (cadastre révisé de 1967). Il faut attendre le remembrement de la fin du XX<sup>e</sup> s. pour que le regroupement en grandes unités parcellaires soit réalisé. Les concordances avec les anciennes limites parcellaires sont alors rares.

### 3. LE SECTEUR DES "SABLES", UN HABITAT GALLO-ROMAIN PÉRIPHÉRIQUE À L'AGGLOMÉRATION DE SUÈVRES-SODOBRIA

L'occupation gallo-romaine est formée de trois parcelles d'habitat, qui s'étendent sur environ 7 300 m<sup>2</sup> dans l'emprise de fouille. Elles s'organisent autour

d'un réseau viaire, formé au nord par la voie romaine Orléans-Tours, et, à l'ouest, par un chemin au-delà duquel les vestiges gallo-romains sont inexistantes. Ces deux axes perpendiculaires, orientés NE-SO et NO-SE, constituent les deux directions dominantes à partir desquelles la trame parcellaire s'installe.

Cette occupation est datée du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Elle apparaît limitée dans le temps, si l'on se réfère aux phases d'utilisation puis d'abandon de certaines structures (puits, celliers), également datées du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Les deux tiers des vestiges gallo-romains sont abandonnés simultanément, vers 30/40-60/70 ap. J.-C., ce qui traduit une désertion globale de cette zone d'habitat, après une occupation d'une, voire deux générations tout au plus. Quelques structures perdurent néanmoins jusqu'au début du II<sup>e</sup> s., comme le chemin à l'ouest, un cellier et un dépotoir dans la parcelle d'habitat 1 (F231 et cellier F89) qui sont comblés au plus tard vers 120 ap. J.-C. Cette date marque l'abandon définitif du secteur à la période romaine (Fig. 5).

Les raisons de cet abandon ne sont pas connues. L'une des causes de la relative brièveté de cette occupation pourrait être liée à la forte humidité de la zone, soumise aux crues de la Tronne et éventuellement celles de la Loire, dans l'hypothèse où celle-ci coulait effectivement au sud de l'agglomération à la période antique (DELÉTANG *à paraître*).

Le secteur est réoccupé aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Des habitations et aires d'ensilage s'articulent autour du même réseau viaire subsistant. Des sépultures sont également installées le long du chemin NO-SE au cours du Moyen Âge, au plus tard aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. (COUDERC *et al.* 2008 : 112-113).

#### 3.1. Une occupation organisée autour de deux axes de circulation

##### 3.1.1. La voie romaine (F1)

Cette voie longe le secteur au nord sur 58 m de longueur et est orientée selon un axe sud-ouest-nord-est. Réputée antique, cette route constituait l'ancien itinéraire menant d'Orléans-*Cenabum* à Tours-*Caesarodunum* par Blois-*Blesa* et la rive droite de la Loire (cf. 2.1).

La voie est conservée sur un seul niveau de chaussée pour l'ensemble de son tracé reconnu ici, à l'exception de sa partie centrale où quatre phases de construction et d'utilisation ont pu être observées (sondage 3 ; Fig. 6 et 7)<sup>10</sup>. Elles se sont effectuées sans démolition des états antérieurs, prenant appui sur les anciennes chaussées, pour atteindre, dans son

8. Section K dite "des Sables", 1<sup>re</sup> feuille (AD Loir-et-Cher).

9. Plan de route, fin XVIII<sup>e</sup> s. (AD Loir-et-Cher 1Fi275-2) et cadastre révisé de 1967.

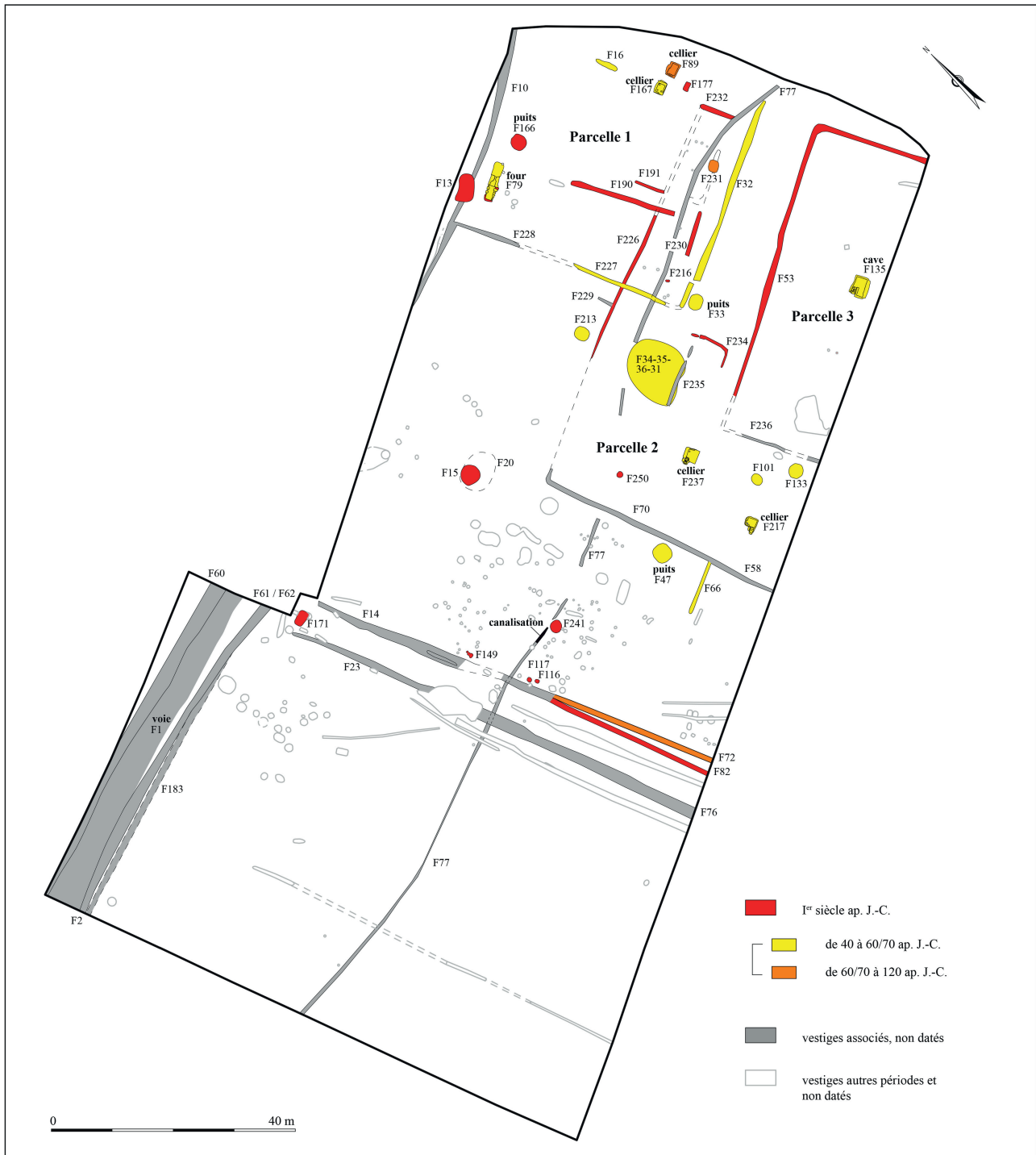
10. Le sondage 3, d'où sont issues les descriptions des quatre états de la voie, correspond à une fouille manuelle de 24 m<sup>2</sup> de superficie. Par ailleurs, le détecteur à métaux a été systématiquement utilisé au moment du décapage, de la fouille manuelle et mécanique de la voie.

dernier état, un niveau de route relativement plan (état 4).

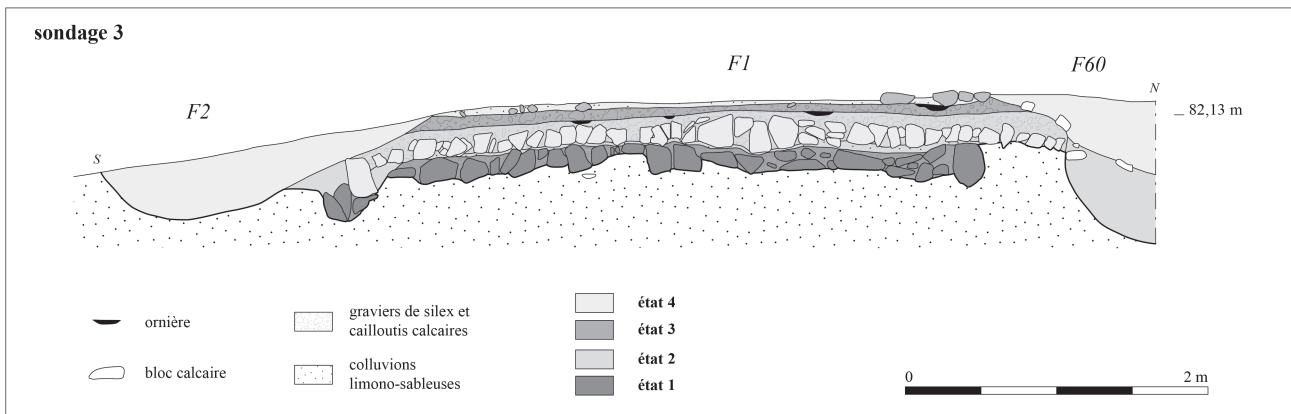
– *État 1*

Dans son premier état, la voie est constituée d'une chaussée de 3,80 m de largeur et présente un profil

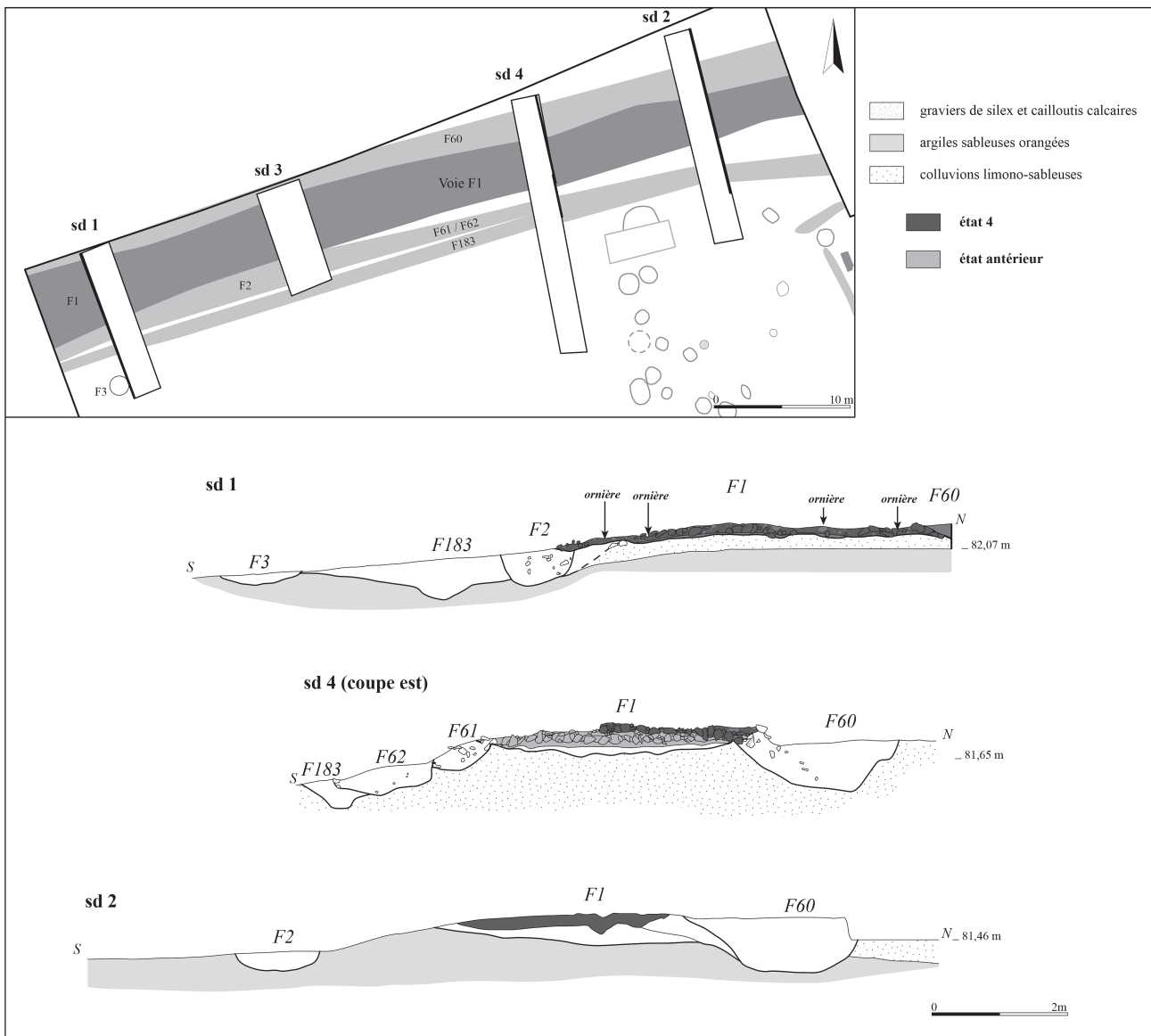
légèrement bombé. Elle repose directement sur les colluvions sableuses préalablement décaissées. Sa structure interne est constituée d'un hêrisson de pierres calcaires plates disposées de chant et légèrement inclinées. Ce sont des pierres de petit module, mais d'un calibre relativement constant (env. 15-20 × 15-20 × 5 cm), et de forme assez irrégulière. Ce lit de pierres est épais de 0,20 m au maximum et



**Fig. 5** - Plan d'ensemble des vestiges gallo-romains de la fouille des "Sables" à Suèvres et phasage chronologique (DAO : J. Tricoire, L. Roubaud, Inrap).



**Fig. 6** - Coupe transversale de la voie romaine (F1). Dans ce sondage, la voie est conservée sur quatre niveaux qui correspondent à quatre phases successives de construction et d'utilisation. La largeur de la chaussée entre les bordures (*umbones*) est de 3,80 m (état 1), 4,60 m (état 2), 3,80 m (état 3) et 3,70 m (état 4). Les fossés bordiers de drainage situés des deux côtés de la chaussée sont installés à partir de la phase 2 (DAO : J. Tricoire, L. Roubaud, Inrap).



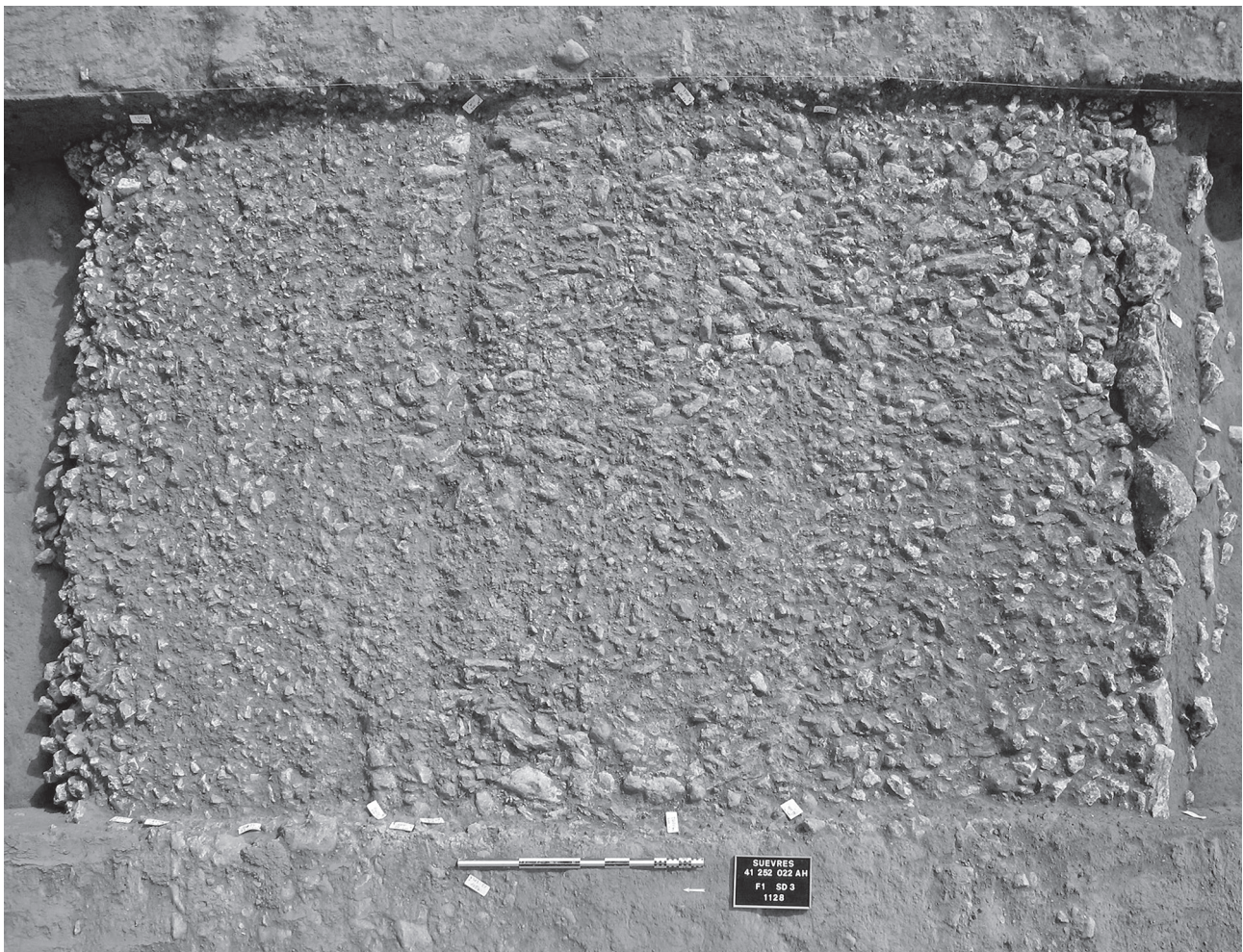
**Fig. 7** - La voie romaine dans son dernier état (état 4), sur le reste du tracé. Dans les trois autres sondages réalisés, la voie apparaît mal conservée, sur un seul niveau de chaussée. La largeur de la chaussée varie de 3,30 m (sondage 4) à 5,70 m (sondage 1). Avec les fossés bordiers, sa largeur est d'environ 9 m (sondages 2 et 4) (DAO : J. Tricoire, L. Roubaud Inrap).

sa fouille a livré quelques fragments de faune, trois tiges de clous à section carrée et des fragments de *tegulae*. Il est recouvert par une fine couche de terre sableuse brune mêlée à un cailloutis de silex damé et très compact, qui vient combler les interstices entre les pierres. Cette fine couche correspond au niveau de roulement de la voie à proprement parler, et présente de légères traces d'ornières sur le bord nord de la chaussée. Ailleurs, les arêtes émoussées des pierres témoignent de la circulation. L'ensemble est bordé par des pierres calcaires de plus gros modules, posées de chant, sur les deux côtés de la voie. Ce sont des blocs épais (entre 0,15 et 0,20 m), de forme allongée (0,50 × 0,30 m environ). Ces bordures (*umbones*) servent à maintenir la cohésion de l'ensemble et assurent la solidité de la voie (COULON 2007 : 82 ; DESBORDES 2010 : 98-99). Or autant les pierres situées au nord offrent une bordure stable, fichée dans les niveaux de colluvions en place, autant la bordure située au sud présente un affaissement assez prononcé, sans doute dû à la pente naturelle. Il se traduit par un basculement des pierres et un effondrement du niveau

de la chaussée d'environ 20 cm. Aucun fossé bordier de drainage ne semble associé à ce premier état.

#### – État 2

À la suite de l'affaissement de la bordure sud, une seconde voie est reconstruite sur la première (état 2). Elle est plus large (4,60 m), plus épaisse (0,20 à 0,40 m) et possède un fossé bordier au nord (F60). Ce dernier n'a pu être observé dans son intégralité et n'a pas livré de mobilier. Il mesure 0,60 m de largeur minimale et 0,80 m de profondeur par rapport au niveau de circulation contemporain. Au sud, le fossé bordier n'est pas visible, probablement tronqué par le creusement du fossé F2 à la phase 4. La chaussée, légèrement bombée, présente une structure interne similaire à la précédente, formée de moellons de petit module (env. 10 × 20 × 5 cm) et plutôt plats. Ils sont anguleux sur les bords de la chaussée, alors que leurs arêtes sont émoussées (roulement) dans la partie médiane de la voie. La chaussée est consolidée et



**Fig. 8** - La voie romaine en cours de fouille dans le sondage 3. Ici, la chaussée a été entièrement dégagée (état 2). On distingue les traces d'ornières dans sa partie centrale, distantes d'1,40 m (cliché : F. Pasquier, Inrap).

rehaussée au sud par une nouvelle bordure, qui prend appui sur celle antérieure. Le niveau de roulement de la voie est formé d'un cailloutis compact et damé (graviers et petits galets de silex) où deux fragments de clous forgés ont été découverts. Ce niveau conserve des traces d'ornières distantes d'1,40 m environ pour les plus espacées (Fig. 8).

#### – État 3

Vient ensuite une phase de réfection (état 3), faite d'une recharge de graviers et de cailloutis calcaire sur 0,10 m d'épaisseur, qui recouvre la bande de roulement antérieure. Cette couche très damée et compacte forme un nouveau niveau de circulation, de 3,80 m de largeur. Des clous, des fragments d'anneau et de fourche y ont été découverts. Une trace d'ornière a été également relevée ; elle a livré un clou indatable.

#### – État 4

Dans son dernier état (état 4), la chaussée est mal conservée. Dans le sondage 3, elle subsiste sous la forme de quelques moellons calcaires pris dans un épais niveau de calcaire et de gravier (Fig. 6). Aucune bordure ne vient l'enserrer. Elle est encadrée par deux fossés bordiers de drainage (F2 et F60), mesurant respectivement 2,15 m et 1,10 m de largeur et 0,40 m à 0,50 m de profondeur conservée. Le fossé bordier sud a pu être observé sur le reste du tracé (F183, F61/F62, F10) (Fig. 7). Le fossé bordier nord F60, dont la mise en place remonte à l'état 2, a manifestement subi une phase d'entretien (curage) contemporaine à ce dernier état de la voie. Au sud, la succession des fossés F61, F62 et F183 peut également se rapporter à plusieurs états du même fossé (Fig. 7). Cependant, aucun d'entre eux ne peut être rattaché avec certitude aux différentes phases d'utilisation de la voie, car l'absence de mobilier ne permet pas d'établir la chronologie de ces différentes structures. Seul, le fossé F2 a livré des fragments de mobilier, provenant de périodes diverses : un petit lot de tessons datés du haut Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.), un tesson et une monnaie d'époque romaine (cf. ci-dessous), des fragments de TCA et de faune, l'extrémité d'un fémur humain, une scorie et un clou.

Dans son dernier état, la chaussée mesure jusqu'à 5,70 m de large (sondage 1) (Fig. 7) ; à cet endroit cependant, elle empiète et recouvre en partie le fossé bordier sud. Ailleurs, sa largeur est comprise entre 3,30 m et 3,70 m (sondages 4 et 3). Avec les fossés bordiers, la voie est d'une largeur d'environ 9 m (sondages 2 et 4). Elle suit une légère pente d'ouest en est d'environ 1,6 % (82,42 à 81,86 m d'altitude NGF), qui correspond au pendage naturel dans ce secteur.

#### – Chronologie

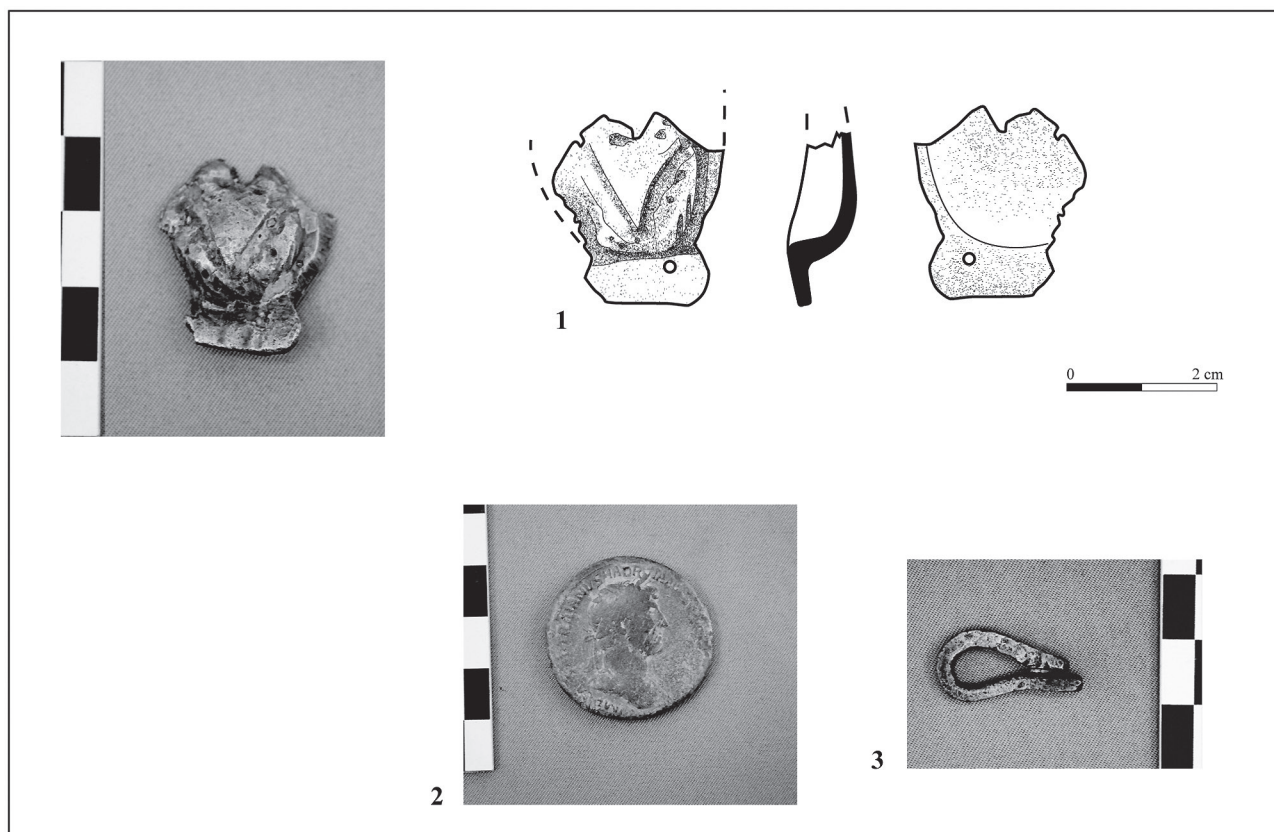
Le mobilier découvert se concentre sur le dernier état de la route. Les premiers niveaux de voies ne sont pas datés de manière précise, malgré la présence de fragments de *tegulae*, de faune et de clous forgés retrouvés à l'intérieur de la chaussée (états 1 et 2). La dernière phase d'utilisation de la voie (état 4) a en revanche livré du mobilier attribuable à la période moderne (clous, tiges en fer, fers à cheval, épingle) ainsi que quatre monnaies émises au cours des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.<sup>11</sup>. Quelques objets en bronze datés de la période romaine y ont été également relevés : une ferrure de coffre des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Fig. 9, 3), une applique de vase en forme de buste (Fig. 9, 1), ainsi qu'un sesterce d'Hadrien (117-138 ap. J.-C.) (Fig. 9, 2), trouvé dans l'épaisseur de la chaussée. Une autre monnaie, probablement un *dupondius* du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., a été découverte dans le fossé bordier sud de cet état 4 (F2). Ce mobilier semble attester une circulation sur cet état de la voie depuis la période romaine jusqu'aux Temps Modernes.

#### – Conclusion

S'il reste difficile d'établir une datation précise des premiers états de la voie à partir du mobilier, son architecture et son mode de construction sont néanmoins conformes à ceux en usage dans le monde romain pour ces premières phases (DESBORDES 2010 : 77-136) (états 1 et 2) : installation sur un sol naturel préalablement creusé et aplani, mise en place d'une chaussée empierrée sur une assise qui, dans ce cas, fait également office de radier permettant le drainage des eaux de ruissellement, l'ensemble étant maintenu et calé par des pierres de bordures posées de chant (*umbones*). Un revêtement compact de petits galets de silex et de graviers de calcaire forme le niveau de roulement, dans lequel viennent s'inscrire plusieurs traces d'ornières. La chaussée présente un profil légèrement bombé au centre, destiné à l'écoulement des eaux pluviales vers les fossés bordiers situés de part et d'autre. Ce type de chaussée, composée d'un unique lit de pierres, se rencontre fréquemment sur les voies gallo-romaines et offre l'avantage d'un ouvrage souple, facile et rapide à réparer (COULON 2007 : 82 ; CHEVALLIER 1997 : 112-113). Ici, les pierres utilisées dans la construction de la voie proviennent très certainement des bancs de calcaire silicifiés présents sur le secteur. De nombreuses fosses d'extraction, souvent mal datées, ont été mises au jour dans les affleurements calcaires (F34/35/36/31, F15, Fig. 5). De la

11. Un denier tournois du duc Gaston d'Orléans 1650 (iso 1a), trois liards de France de Louis XIV dont deux sont datés de 1699 et 1656 (étude : Michel Barret, Inrap Tours).





**Fig. 9** - Le mobilier gallo-romain découvert dans la voie F1 (état 4); 1. Applique en forme de buste (bronze, 1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.); 2. Sesterce Hadrien (117-138 ap. J.-C.); 3. Ferrure de coffre (bronze, Haut-Empire) (dessins : J. Arquille; cliché : M. Barret, Inrap).

même façon, les graviers et galets de silex sont issus des alluvions gravillonneuses à galets sous-jacentes.

La largeur de la chaussée est également conforme à celle qu'on rencontre sur d'autres voies romaines, et devait permettre le croisement de deux véhicules. Là encore, malgré des normes théoriquement officielles (CHEVALLIER 1997 : 114), la diversité des dimensions est grande dans le monde romain, et parfois sur un même tracé (DESBORDES 2010 : 79-98); il s'exprime en fonction de l'importance de la voie (réseau secondaire, voies publiques, etc.), de la topographie et de la nature du terrain (ADAM 1984 : 303). À Suèvres, la largeur de la chaussée est de 3,80 m pour l'état le plus ancien (soit environ 13 pieds romains<sup>12</sup>), 4,60 m dans son deuxième état (15,5 pieds romains) et 3,70 m dans le dernier état (12,5 pieds romains). Elle est relativement proche de la voie retrouvée à Ouzouer-le-Marché (4,50 m) (KILDÉA *et al.* 2007) mais est légèrement inférieure aux grands axes fouillés à Ciron (5 m de large pour la voie Bourges-Poitiers) (DE BELVATA BALASY 2007) ou à Bléré (6,70 m de large) (POITEVIN *et al.* 2004).

Les fossés de drainage accompagnent la plupart des voies romaines. Cette présence n'est pas systématique

et est déterminée par la nature et la topographie du terrain (CHEVALLIER 1997 : 114; COULON 2007 : 86). À Suèvres, l'absence des fossés bordiers dans le premier état de la voie, et, dans le second état, au sud, pose question : on peut en effet envisager que les constructeurs comptaient sur la pente naturelle du terrain pour évacuer les eaux vers le sud, mais l'absence du fossé de drainage au nord demeure peu compréhensible. Le fossé initial a peut-être disparu, suite au creusement du fossé bordier de la phase suivante.

D'autre part, aucun fossé-limite n'a été retrouvé. Ces fossés, situés habituellement à une vingtaine de mètres de part et d'autre de la chaussée, délimitent l'espace dans lequel sont aménagées les voies publiques, interdisant ainsi toute construction, plantation ou culture à l'intérieur de cette emprise (DESBORDES 2010 : 105; CHEVALLIER 1997 : 114). Ici, la présence d'un four de tuilier fonctionnant au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. le long du fossé bordier sud F10 à l'ouest, montre que l'espace public réservé près de la route n'existe pas ou est largement empiété, ce qui peut s'expliquer par sa proximité et sa position périphérique par rapport à l'agglomération antique de Suèvres. On retrouve ce même cas de figure à l'entrée de l'agglomération secondaire antique de Beaune-la-

12. 1 pied romain = 29,44 cm.

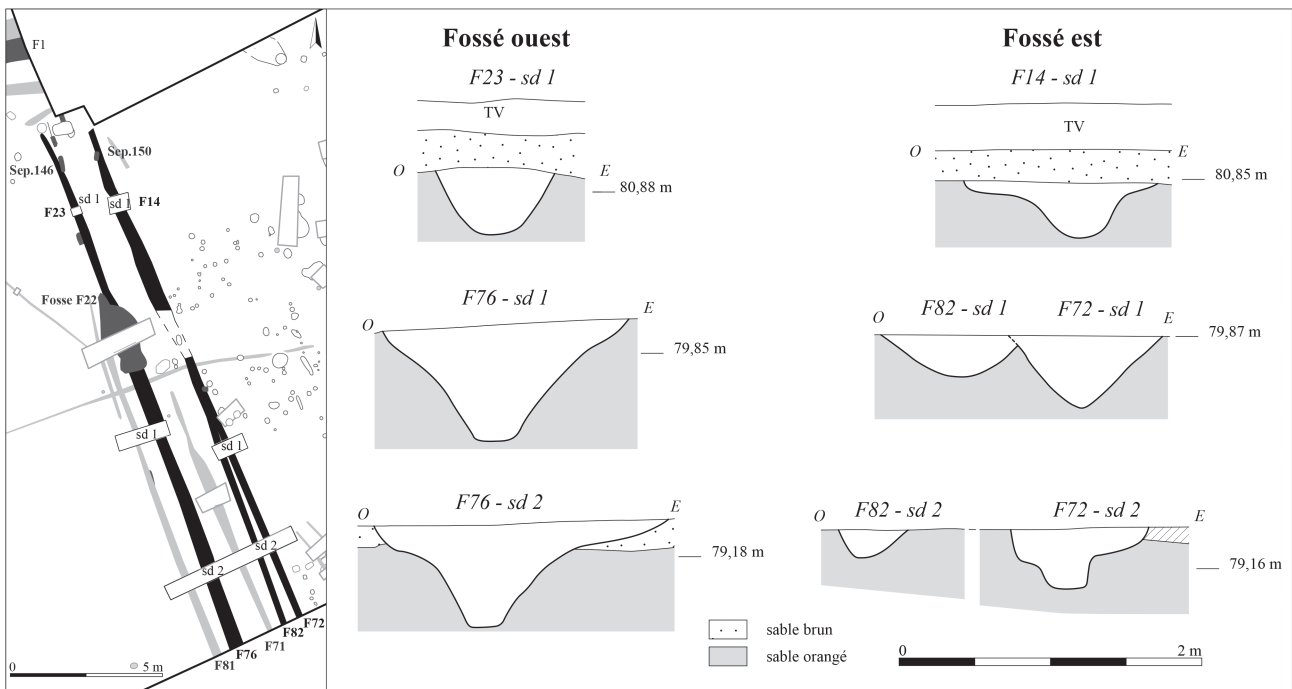


Fig. 10 - Le chemin gallo-romain entouré par les fossés bordiers (DAO : J. Tricoire, Inrap).

Rolande, où les fossés-limites de la voie Orléans-Sens sont supprimés (CRIBELLIER 2015 : 321).

Si le mobilier semble attester une fréquentation de la voie depuis la période romaine jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s., du moins dans le secteur des "Sables" (cf. *supra*), il n'en va pas de même pour l'ensemble de son tracé. Plus à l'est, dans les parcelles voisines du secteur de "la Croix Rouge", la découverte sous la chaussée d'une sépulture datée du VIII<sup>e</sup> s.<sup>13</sup>, écarte définitivement l'idée du passage de la voie antique à cet endroit et confirme l'utilisation du dernier état de voirie postérieurement, au cours des périodes médiévale et moderne (COUDERC *et al.* 2012 : 53-56). Le tracé de "l'ancien chemin de Suèvres à Blois", bien visible dans les secteurs étudiés (Fig. 4), ne reprend donc pas le tracé antique dans sa totalité. Celui-ci s'écarte peut-être vers le nord, la succession de différents états de voirie les uns à côté des autres, sans superposition ou avec des superpositions seulement partielles, à des périodes différentes étant un phénomène connu sur d'autres sites.

### 3.1.2. Le chemin

Le second axe de circulation en service à la période romaine est constitué d'un chemin dont l'axe, orienté NO-SE, est perpendiculaire à la voie (Fig. 5). Il

traverse l'emprise de la fouille du nord au sud sur 72 m de longueur, et se poursuit au-delà sur une distance d'au moins 100 m (SCAON *et al.* 2006). Le chemin se situe à environ 25 m à l'ouest de l'habitat gallo-romain, au-delà duquel il n'y a pas de trace d'occupation antique.

Seuls les vestiges des fossés bordiers sont conservés, qui présentent des dimensions variables tout au long de leur tracé. Le fossé ouest (F23/76) est le mieux conservé : au nord, il est conservé sur 0,44 m de profondeur et 0,78 m de largeur (Fig. 10). Au sud, ses dimensions sont plus grandes, avec une largeur avoisinant les 2 m et une profondeur conservée de 0,70 et 0,80 m. Le fossé est (F14) présente une largeur et une profondeur conservées relativement constantes (0,90 m et 0,40 m en moyenne). Au sud, il se divise en deux traces peu larges et peu profondes (F72 et F82), de 0,20 à 0,40 m de profondeur conservée. Ces variations morphologiques sont la conséquence probable de reprises et aussi, dans une certaine mesure, des phénomènes d'arasement qui affectent les structures situées au sommet de la pente. La présence de ces fossés permet de déterminer une largeur praticable du chemin comprise entre 4 et 5 m. Mais la constitution de la chaussée, complètement arasée, n'est pas connue.

Les fossés ont livré du mobilier céramique daté du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (F82) et de 60/70-120 ap. J.-C. (fossé F72). Ils sont recoupés par des sépultures médiévales (sépulture 146 du VIII<sup>e</sup> s. et sépulture F150 des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.<sup>14</sup>) ainsi que par une fosse comblée au

13. Datation radiocarbone calibrée entre 660 et 770 ap. J.-C. (Beta Analytic, Miami Florida 33155 USA) (COUDERC *et al.* 2012 : 102).



Fig. 11 - Une hipposandale découverte au bord du chemin gallo-romain (cliché : C. Scaon, Inrap).

cours du haut Moyen Âge (F22). Ces éléments permettent d'attribuer le premier état du chemin à la période romaine. Il est bordé par quelques trous de poteau et fossés de la même période (F116, F117, F149 et F171). En outre, une hipposandale a été découverte dans une fosse le long du fossé est (SCAON *et al.* 2006) (Fig. 11). Le second état du chemin, matérialisé par les fossés F81 et F71, est attribué à la période médiévale.

### 3.2. Les parcelles d'habitat

Dans l'espace défini par ces deux axes, on reconnaît trois parcelles d'habitats délimitées par des fossés. Chacune d'elles est de forme quadrangulaire, d'une superficie minimale de 1 480 m<sup>2</sup> (parcelle 1) et de 900 m<sup>2</sup> (parcelles 2 et 3). Elles sont en partie superposées les unes aux autres, montrant ainsi qu'elles ne sont pas strictement contemporaines. Elles s'étendent au-delà des limites de la fouille, vers l'est et vers le sud (Fig. 5). Chaque parcelle comporte un ou deux vestiges d'habitation, caractérisés par des celliers et une cave destinés au stockage des denrées alimentaires. À ces éléments d'habitat sont associés des fossés-dépotaires, des puits, des structures de stockage ou d'artisanat.

La parcelle 1 est desservie par la voie au nord. Un accès aux parcelles par l'est ou le sud se faisait peut-être au moyen d'axes secondaires parallèles au chemin ouest ou à la voie principale (parcelle 2 par exemple ouverte vers l'est). L'entrée à l'intérieur des parcelles pouvait également se faire par une ouverture pratiquée entre deux fossés, comme à l'ouest de la parcelle 1 (entre les fossés F228 et F227) et au nord de la parcelle 2 (F226), à moins que ces interruptions ne résultent d'un fort arasement.

Les fossés qui entourent les aires d'habitat marquent des limites de propriété. Ils sont généralement assez

arasés (entre 0,20 et 0,30 m de profondeur conservée) et parfois ont complètement disparu sur leur tracé supposé. Ils ont livré peu de mobilier, à l'exception cependant des fossés F32 (parcelle 1) et F66 (parcelle 2) comblés par des déchets de toutes sortes (restes animaux, vaisselle en céramique, matériaux de construction, clous, objets en bronze ou en fer, monnaie). Ces rejets interviennent au plus tard entre 40 et 60/70 ap. J.-C. Mais, pour les autres fossés, seuls quelques éléments céramiques établissent une datation du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

La superposition des parcelles entre elles suggère une succession chronologique dans la mise en place des habitats, qui n'a cependant été mise en évidence ni par la stratigraphie (recoupements non lisibles), ni par le mobilier. Il est possible qu'ils traduisent un développement progressif d'un ou deux habitats, avec l'établissement de bâtiments annexes : par exemple un habitat principal dans la parcelle 3 et des dépendances/ extensions dans la parcelle 2. Dans tous les cas, au regard des datations établies ici, cette succession concerne un temps court.

#### 3.2.1. La parcelle 1

La première parcelle d'habitat située le long de la voie romaine est délimitée à l'ouest par des fossés partiellement arasés (F228 et F227), et au sud par un fossé plus large, d'une profondeur conservée de 0,40 m (F32). Sa superficie minimale est d'environ 1 480 m<sup>2</sup> et elle s'étend vraisemblablement vers l'est, hors emprise. Cette parcelle comporte deux vestiges de construction, les celliers F167 et F89 installés l'un à côté de l'autre. Ils sont apparus à 1 m de profondeur sous des niveaux de colluvions brunes et sableuses, à une altitude qui détermine également le niveau d'arasement des constructions bâties au-dessus (79,50 et 79,90 m NGF).

Le cellier F167 forme une pièce rectangulaire de 2,30 × 1,74 m (1,66 m<sup>2</sup> interne) de 0,80 m de profondeur conservée. Ses murs, larges de 0,20 m à 0,36 m (mur est M3), sont entièrement construits en fragments de *tegulae* et *tegulae* entières, dont les bords forment le parement interne. Elles sont liées à la chaux mêlée d'argile. Les murs ont été très largement détruits avant l'abandon définitif du cellier, en particulier le mur ouest (M1) ainsi que l'angle sud-ouest de la construction (Fig. 12 et 13). Un niveau de limon sableux gris et charbonneux recouvre le sol dans la partie nord-est de la pièce, qui correspond peut-être à un apprêt de sol ; il n'a pas livré de mobilier (US 1350). Au centre, une recharge du sol a été réalisée au moyen de sable grossier (US 1345). Au sol, trois dépressions circulaires de 0,15 et 0,20 m de diamètre marquent l'emplacement de grands vases de stockage (F187, F188, F189). L'accès

14. Datation radiocarbone calibrée entre 1155 et 1331 (Archéolabs Le Châtellard 38840 Saint-Bonnet-de-Chavagne) (COUDERC *et al.* 2008).

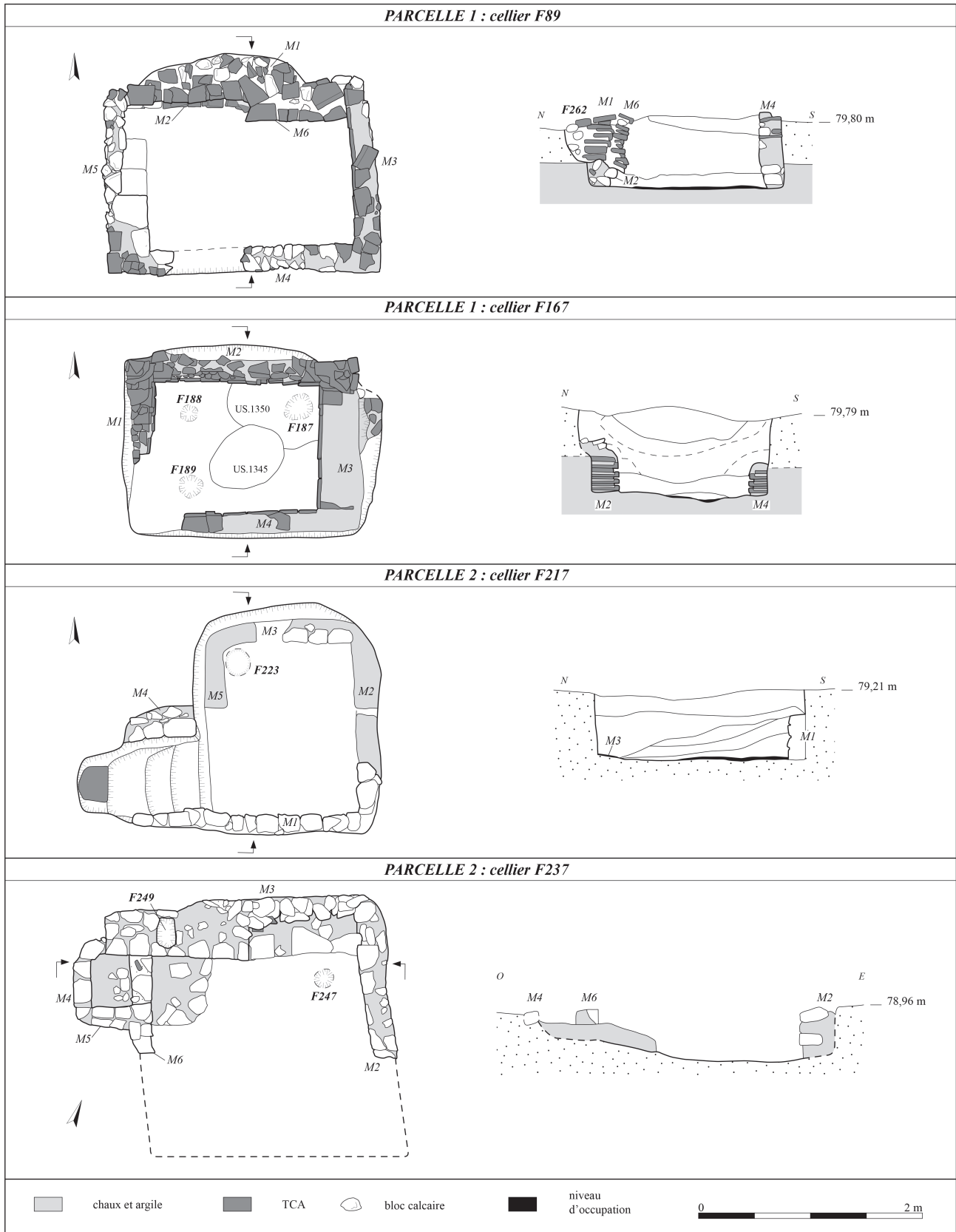


Fig. 12 - Les celliers des parcelles 1 et 2 (DAO : J. Tricoire, Inrap).



**Fig. 13** - Vue du mur est du cellier F167, construit en *tegulae* et en grande partie détruit. Il mesure 0,36 m de largeur, soit environ le double de celle des autres murs délimitant le cellier, et était peut-être destiné à soutenir un aménagement particulier (accès ?) (cliché : J. Tricoire, Inrap).



**Fig. 15** - Vue du mur nord du cellier F89 entièrement reconstruit en *tegulae* lors de sa réfection. À l'intérieur du cellier, il est consolidé par un second mur, construit en petits fragments de *tegulae* (cliché : J. Tricoire, Inrap).



**Fig. 14** - Vue d'ensemble du cellier F89, conservé sur une profondeur de 0,70 m. Les murs sont construits en petit appareil mixte alternant des assises de moellons calcaires et de *tegulae*. Ils soutiennent un petit escalier à l'ouest, de 0,25 m de largeur et formé de trois marches (cliché : J. Tricoire, Inrap).

se faisait peut-être au moyen d'une échelle, car aucune des parois ne porte les traces d'un escalier.

L'abandon définitif du cellier est daté de 40-60/70 ap. J.-C., selon la céramique retrouvée dans son comblement (19 NMI). Ce dernier a été rapide et uniforme, comme le prouvent les nombreux collages de céramiques issues des diverses US le constituant. Des fragments de verre, de faune (bœuf, porc, caprinés, chien, chevaux, oiseaux), d'objets en métal et en os (épingle, manche de couteau, bouton de meuble) (cf. *infra* 3.3, Fig. 41, 45, 46), des restes de céréales et de blé carbonisés en sont également issus (cf. *infra* 3.5).

Le second cellier F89, situé à 1,50 m plus à l'est, est installé dans une fosse de forme légèrement trapézoïdale (2,30-2,42 × 1,64-1,72 m) de 0,70 m de profondeur conservée. Il est formé de quatre murs, larges de 0,25 m, qui délimitent une pièce de 2,68 m<sup>2</sup> de superficie utile. Les murs sont construits en petit appareil mixte alternant des lits de moellons calcaires équarris et des lits de *tegulae* (Fig. 12 et 14). L'ensemble est lié au mortier de chaux blanchâtre. La succession des assises de pierres et de *tegulae* (et inversement) est irrégulière et variable selon les murs. Et il n'est pas rare que des *tegulae* et des pierres soient utilisées conjointement dans une même assise. Cette disposition plutôt inégale offre l'image d'une construction assez sommaire.

Le mur nord, entièrement construit en *tegulae* (M1), est renforcé à l'intérieur du cellier par une seconde construction faite de fragments de *tegulae* de plus petit module (0,05 à 0,10 m de côté) (M6), qui témoigne d'une phase de réfection et de consolidation. L'ensemble mesure 0,38 m de largeur. Il prend appui en partie sur un mur antérieur (M2), dont seule la première assise en pierre est conservée, et dans la tranchée F262 (Fig. 15). Cette dernière a peut-être été creusée pour installer la nouvelle construction, ou est liée à la phase de récupération du mur initial M2 (tranchée de récupération?). Malgré la consolidation, le mur nord apparaît relativement instable, ce qui se voit dans son inclinaison vers l'intérieur de la pièce et un bombement perceptible dans le parement interne. Ces déformations témoignent de la faiblesse de la construction, et sont peut-être aussi à l'origine de l'abandon du cellier F89.

L'accès dans le cellier se faisait par un escalier maçonné peu large (0,25 m), localisé contre le mur ouest, de direction sud-nord. Il est formé de trois marches, chacune faite d'une dalle en pierre calcaire rectangulaire (0,30-0,40 × 0,20-0,25 m), et épaisse de 0,20 m.

L'utilisation du cellier est datée du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. grâce au mobilier céramique présents dans le niveau d'occupation conservé au fond de la structure. Son abandon définitif intervient au plus tard vers 90/100-120 ap. J.-C. Le mobilier retrouvé dans les complements

d'abandon est abondant et diversifié (faune, céramique, objets en fer et en bronze, TCA) et a livré notamment un fragment de miroir du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et une fibule en fer de la période gallo-romaine précoce (30 av.-30/35 ap. J.-C.) (cf. 4.3, Fig. 46).

L'abandon successif des deux celliers marque peut-être une phase d'installation décalée dans le temps, avec, éventuellement, la construction du cellier F89 à la suite de l'abandon du premier cellier F167. Cependant, rien ne permet d'exclure une période d'utilisation commune. Tous deux appartiennent vraisemblablement, du fait de leur proximité, à un même bâtiment, dont les traces ont disparu. Son emprise est peut-être signalée néanmoins par les deux fossés parfaitement symétriques et de même orientation qui s'interrompent à 7 m de part et d'autre des celliers (F16 et F232) (Fig. 5). Leur abandon coïncide avec celle du cellier F167 (40-60/70 ap. J.-C. pour le fossé F16) et plus largement avec celle du site (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. pour le fossé F232).

Autour des celliers se trouvent deux fosses-dépotaires dont la fonction primaire est inconnue. La première fosse (F177) est comblée de matériaux issus de la démolition d'un bâtiment ou des celliers (*tegulae*, charbons de bois et moellons calcaires). La seconde fosse (F231), d'1,70 m de diamètre et conservée sur 0,65 m de profondeur, a livré 1050 artefacts (poterie, faune, verre, scories, TCA et objets en terre cuite, fer et bronze) (cf. chapitre IV). Ce riche dépotaire est daté de 60/70 à 90/100 ap. J.-C.

Deux autres structures liées à une activité artisanale se trouvent également dans la parcelle 1 : un four de tuilier ainsi qu'un puits (cf. 3.3.1).

### 3.2.2. La parcelle 2

Au sud de la parcelle 1 se trouve la deuxième parcelle d'habitat. D'une superficie minimale de 900 m<sup>2</sup>, elle se développe vers l'est, en dehors de la fouille. Elle est délimitée par des fossés partiellement arasés, de 0,50 à 0,80 m de largeur (F226, F58, F70 et F66) et de 0,20 et 0,30 m de profondeur conservée, qui ont livré peu de mobilier à l'exception du fossé F66 (95 restes). Il est comblé vers 40-60/70 ap. J.-C.

À l'intérieur se trouvent les vestiges d'habitat représentés par les celliers F217 et F237. Ils sont distants de 15 m et peuvent correspondre à des unités d'habitation distinctes. Ils sont apparus à 0,50 m de profondeur et leur niveau d'arasement se situe entre 79,21 et 78,96 m NGF.

Le cellier F217 est formé de quatre murs, en grande partie récupérés. Ils définissent une pièce rectangulaire de 1,73 m<sup>2</sup> (2,06 × 1,64 m internes) conservée sur 0,60 m de profondeur, auquel s'ajoute dans l'angle sud-ouest un escalier extérieur creusé dans le substrat (Fig. 12 et 16). Les murs sont construits en moellons



**Fig. 16** - Vue du cellier F217. Les murs délimitant la pièce (1,73 m<sup>2</sup>) ont été largement détruits ou récupérés et ne sont conservés que sur une ou deux assises. L'accès se faisait par le sud-ouest, au moyen d'un escalier muni de quatre marches. La première marche est recouverte d'une dalle en terre cuite (cliché : G. Roy, Inrap).

calcaires équarris, de 0,15 à 0,20 m de côté, liés à l'argile et au mortier de chaux grisâtre. L'escalier, large de 0,60 m, est formé de quatre marches, dont il ne reste que le creusement, à l'exception de la première marche pourvue d'une grande brique quadrangulaire, non entière, de 0,30 m de longueur minimale sur 0,25 m de largeur et d'une épaisseur de 4,5 cm. Le sol du cellier est constitué d'un dallage sommaire, fait de grands fragments de *tegulae* posés à plat et conservé sur une petite surface dans la partie est de la pièce; ailleurs ne subsiste qu'un niveau d'occupation limoneux gris et charbonneux. Dans l'angle nord-ouest de la pièce, on observe l'empreinte d'un grand vase de stockage (F223), de 0,25 m de diamètre.

Les fragments de céramique (3 NMI) recueillis dans le niveau de sol attestent l'usage du cellier au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Il est abandonné vers 40-60/70 ap. J.-C., selon le mobilier céramique présent dans ses comblements (11 NMI). Le comblement d'abandon le plus riche recouvre le sol et a livré plusieurs éléments de la vie domestique : chenet, vaisselle en verre et en céramique (pots, cruches, assiette), clous, restes de blé et d'orge (cf. 4.3). Parmi la TCA, des fragments de briques en terre cuite sont en nombre plus élevé dans le comblement de F217 que dans les autres structures, et proviennent certainement du cellier lui-même et de son escalier.

Plus au nord, un second cellier F237 forme une pièce carrée, d'environ 3 m<sup>2</sup> de superficie, creusée sur 0,80 m de profondeur (Fig. 12). Ses murs, conservés sur deux à trois assises seulement, sont construits en moellons calcaires, liés à de la chaux et du limon. L'accès se faisait par l'ouest grâce à un escalier en pierres, localisé dans l'angle nord-ouest de la pièce.

Seules deux marches subsistent, d'environ 0,52 × 0,60 m. Leur hauteur (contremarches) est de 0,10 et 0,20 m. Elles sont formées d'un parement de pierres calcaires équarries, de moyen module (0,15 à 0,20 m de côté), élevé sur une à deux assises et comblé au centre par un blocage de pierre lié à du mortier de chaux gris-blanc. La couche d'occupation, argile sableuse gris-orangé et charbonneuse, porte également l'empreinte d'un vase de stockage (F247), de 0,17 m de diamètre et 0,06 m de profondeur. La céramique qui y a été découverte permet de situer l'utilisation du cellier au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. L'abandon de la construction se traduit par un comblement unique, qui a livré essentiellement de la céramique, quelques restes de faune, des fragments de *tegulae* et des dalles en terre cuite. Il intervient également vers 40-60/70 ap. J.-C.

À ces éléments d'habitat sont associés deux puits et quatre fosses-dépotoirs. Les trois premières se trouvent dans un rayon maximum de 10 m autour des celliers (F101, F133, F250). La fosse F213 se situe bien plus à l'écart, en dehors de l'enclos, et peut également se rapporter aux habitations de la parcelle 1.

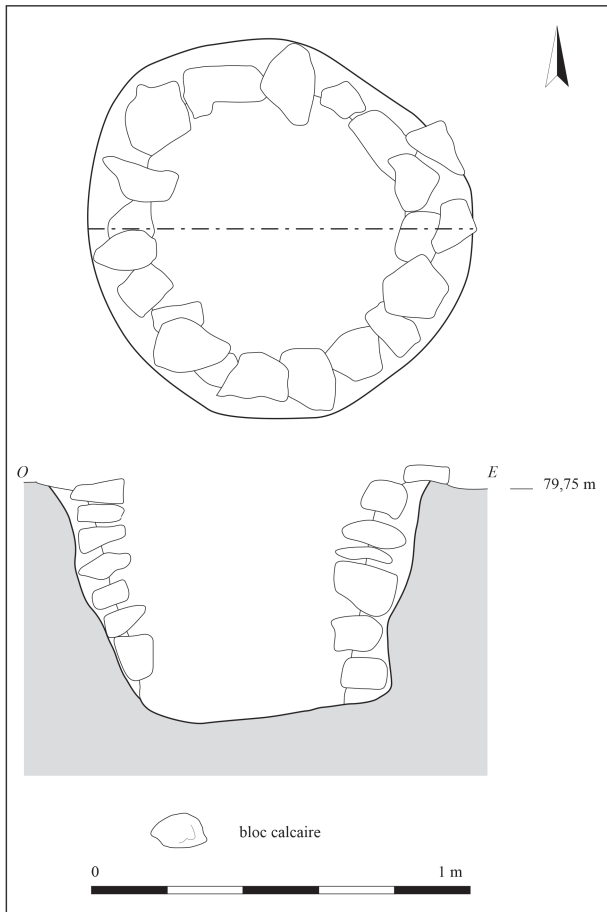
De forme circulaire, ces fosses-dépotoirs n'excèdent pas 0,60 m de profondeur, à l'exception de la fosse F250, profonde de 0,67 m, et dont les parois sont entièrement parementées à la façon d'un puits en petits moellons de calcaire (Fig. 17). Ses petites dimensions (1 m de diamètre sur 0,67 m de profondeur conservée) excluent l'idée d'un puits, et son isolement, celle d'un trou de poteau. Son comblement et son mobilier n'apportent pas de renseignements sur sa fonction initiale. Plus certainement, il faut attribuer à cette fosse un rôle de stockage ou de cache.

Ces fosses sont comblées par des rejets domestiques, en particulier des charbons de bois et des cendres qui pourraient provenir de foyers (Fig. 18). Le mobilier exhumé est particulièrement abondant, notamment dans les fosses F133 et F213, et plusieurs objets y ont été retrouvés (monnaie, fragments d'outils, plaque de coffre ou cerclage de tonneau, bouchons en terre cuite retaillée). Ces rejets sont de nouveau datés par la céramique de 40-60/70 ap. J.-C. (cf. *infra* 4.1).

Le puits F33, situé à l'intérieur de la parcelle 2 et en bordure de la parcelle 1, pouvait desservir les deux aires d'habitat. Il mesure 5 m de profondeur pour un diamètre interne d'1,65 m, et ses parois sont chemisées de pierre jusqu'au fond. L'eau a été atteinte à 4 m de profondeur<sup>15</sup>, soit à 75,66 m NGF sous le niveau du décapage. Son chemisage, formé de blocs en calcaire équarris de 0,30-0,50 m de côté, a été entièrement récupéré dans sa partie supérieure, laissant place à une fosse évasée de 2,65 m de diamètre.

15. Niveau de la nappe actuelle à la date de la fouille, qui a pu changer depuis l'Antiquité.

La phase d'utilisation du puits est marquée par un comblement gris argileux situé à la base de la structure, datée par la céramique du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Puis il a été définitivement comblé, toujours vers 40-60/70 ap. J.-C. par des dépôts plus sableux et très charbonneux,



**Fig. 17** - La fosse F250 et son parement de pierres calcaires. La fonction première de cette fosse n'est pas définie (DAO : J. Tricoire, Inrap).

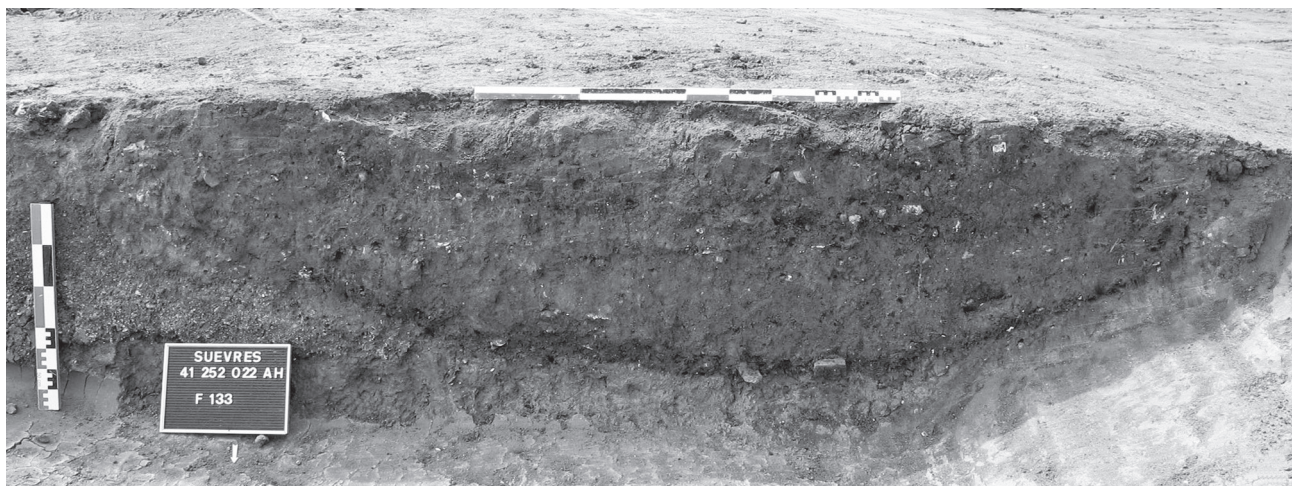
dans lesquelles se trouvait un mobilier abondant : vases en céramique (38 NMI), fragments de *tegulae* et *imbrices*, de faune, de verre, des objets en métal (clous, plaques, clef, crochet), des fragments de chenets, des pesons, une brique demi-ronde et un cylindre en terre cuite (cf. *infra* 4.3).

Un second puits (F47) se trouve à l'extérieur de la parcelle, à proximité des celliers F217 et F237. Sa partie supérieure, très évasée (3 m de diamètre), marque peut-être, comme pour le précédent, une phase de récupération du chemisage ; il forme ensuite un puits circulaire non chemisé d'1,76 m de diamètre et de 2,70 m de profondeur (soit à 77,14 m NGF). Le niveau de l'eau n'a pas été atteint. Une grande quantité de mobilier a été exhumée de ses comblements supérieurs : fragments de céramique (22 NMI), de verre, de *tegulae* et *imbrices*, de faune, d'objets en fer (couteau et faucille) et en terre cuite (pesons) (cf. *infra* 4.3). L'étude de la céramique a permis d'attester la contemporanéité de ces dépôts et date l'abandon du puits toujours de 40 à 60/70 ap. J.-C.

### 3.2.3. La parcelle 3

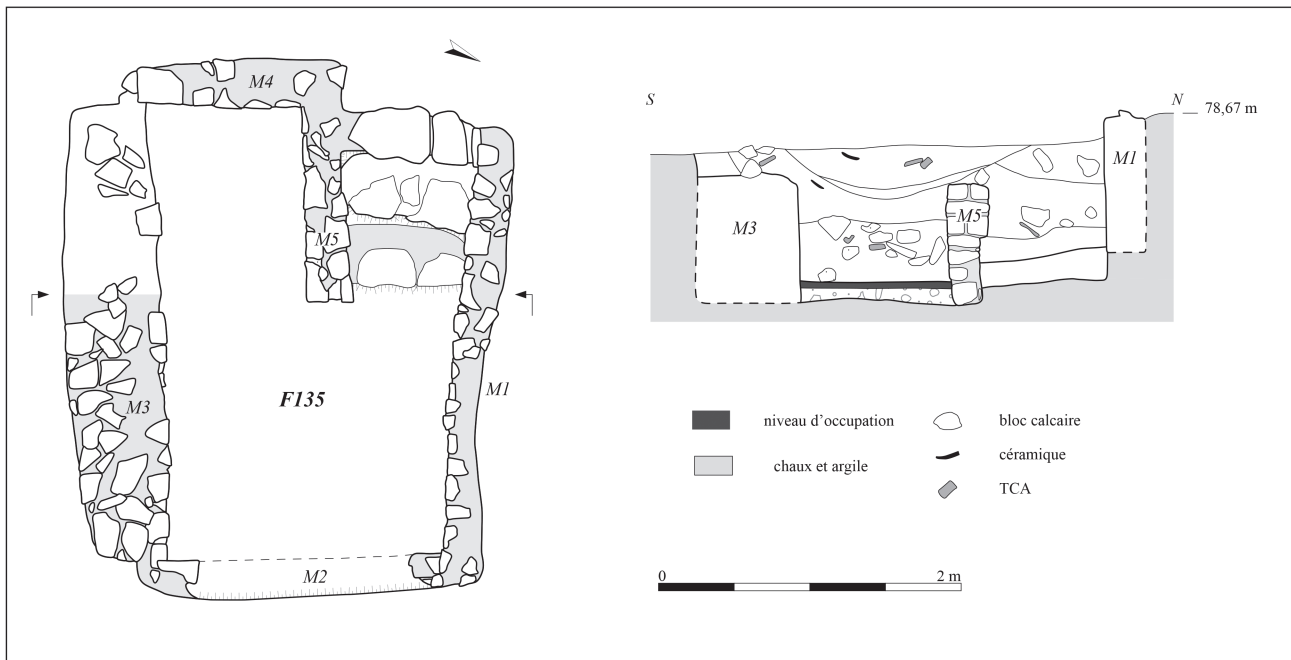
À l'intérieur de la parcelle 2, une parcelle quadrangulaire d'une superficie minimale de 900 m<sup>2</sup> enclot un troisième habitat, matérialisé par les vestiges d'une cave (F135) (Fig. 5). Elle s'étend vers le sud, hors de l'emprise de la fouille. Les fossés qui la délimitent sont complètement arasés dans l'angle nord-ouest de la parcelle, mais sont en revanche relativement bien conservés sur le reste de leur tracé. Le fossé F53 y est conservé sur 0,32 à 0,64 m de profondeur et est comblé au cours du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., d'après la céramique mise au jour.

La cave F135 située au centre de la parcelle est apparue sous des dépôts de colluvions, à 0,50 m de



**Fig. 18** - La fosse dépotoir F133 et son comblement. Les rejets de foyers (charbons de bois et cendres) sont bien visibles à la base du comblement (cliché : G. Thiery, Inrap).





**Fig. 19** - La cave F135, parcelle 3. Entièrement construite en moellons calcaires, la cave est conservée sur 1 m de profondeur et mesure 4,45 m<sup>2</sup> de superficie (DAO : J. Tricoire, Inrap)

profondeur (78,36 m NGF). De forme trapézoïdale, elle mesure 3,54 m de longueur pour 2,28 m de largeur à l'est et 2,92 m de largeur à l'ouest (Fig. 19 et 20). Elle est aménagée dans une fosse creusée sur 1 m de profondeur conservée, dans les colluvions antérieures brunes sableuses.

Cette cave est constituée de quatre murs construits en moellons calcaires (M1, M2, M3 et M4), qui délimitent une pièce d'environ 4,45 m<sup>2</sup> de superficie utile. Conservés sur 0,80 à 1 m de hauteur, ils sont plaqués contre les parois de la fosse, et présentent, côté interne, un parement régulier et relativement soigné fait de moellons calcaires de 0,20 m à 0,30 m de côté. Le



**Fig. 20** - La cave F135 et son escalier à l'ouest. Le revêtement des marches a disparu et seules quelques pierres sont conservées (cliché : J. Tricoire, Inrap).

blocage est constitué de pierres calcaires liées à l'argile et au mortier de chaux blanchâtre. Les murs sont larges de 0,30 m tout au plus, à l'exception du mur sud (M3) qui atteint 0,66 m de largeur; ce dernier apparaît considérablement renforcé par rapport aux autres murs, peut-être du fait de l'instabilité du terrain dans lequel il est construit (sable). En revanche, la poussée qui s'exerce dans le sens de la pente sur le mur nord M1 est perceptible par un léger bombement. Elle n'est compensée par aucune consolidation de la construction.

L'accès à la cave se faisait par l'ouest, au moyen d'un escalier également construit en pierres calcaires. Celui-ci prend appui contre le mur nord M1 et contre un mur de soutènement M5. Large de 0,80 m, il est formé de quatre marches et se déploie sur 1,60 m de longueur. Les marches sont constituées de pierres rectangulaires (0,35 × 0,45 m) relativement plates, de 0,30 m d'épaisseur, scellées par un mélange de chaux et de sable. Ces pierres, grossièrement assemblées, ne présentent aucune trace d'usure; elles ont pu supporter un autre revêtement (dalles en pierre?), qui a été peut-être entièrement récupéré.

Les structures permettant de reconstituer l'habitation autour et au-dessus de la cave n'ont pas été retrouvées. Seul un fragment de voûte en *tegulae* clavées liées au mortier, découvert dans le comblement, peut provenir du linteau de la porte qui lui donnait accès ou de la voûte d'une niche ou d'un soupirail en hauteur. Le sol de la cave F135, formé d'un niveau de marne compacte et homogène sur un radier de petites pierres calcaires, n'a livré aucun mobilier.

L'abandon de la cave est marqué par une première phase de récupération du mur M3. Puis des dépôts de limon sableux et argileux viennent successivement combler la construction, avec parfois d'importants rejets de charbons de bois et de mobilier : matériaux de constructions (TCA, moellons de calcaire, mortier), restes de faune, tessons de céramique (156 NR) et objets en fer (pelle) (cf. 4.1 et 4.3). La céramique, datée du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., montre la contemporanéité des différents dépôts et date l'abandon définitif de la cave vers 40-60/70 ap. J.-C.

### 3.3. Les activités pratiquées sur le secteur

#### 3.3.1. Le four de tuilier (AC, SB)

Un four de tuilier a été découvert dans la première parcelle, le long de la voie romaine. Il est apparu sous 1 m d'épaisseur de terre végétale et de colluvions, à l'altitude de 80,34 m NGF. Seule la partie inférieure du four (aire de travail/fosse d'accès, couloir de chauffe/foyer et chambre de chauffe) est conservée, la sole et le laboratoire ayant disparu.

Ce four, orienté selon un axe est-ouest et ouvert vers l'est, mesure 6,50 m de long et 1,75 m de large (avec la fosse d'accès). Il est conservé sur une profondeur d'environ 0,80 m (Fig. 21).

#### – Description/Construction

La partie inférieure du four est – comme souvent – enterrée afin de donner une meilleure isolation thermique et une base stable au laboratoire qui s'élevait

au-dessus de la chambre de chauffe. Il est formé de trois espaces (Fig. 22) :

- à l'est se trouve l'aire de travail ou fosse d'accès (F19); cette fosse de 2,30 m de long sur 1,60 m de large est creusée dans le substrat et correspond à l'espace situé devant le four, face à la gueule du foyer. C'est l'espace de travail du tuilier depuis lequel il alimente le feu, l'entretien, et règle le tirage; un dénivelé en pente douce d'est en ouest permettait l'accès au foyer par l'est. À l'extérieur, deux trous de poteau (F164 et F165) se rattachent peut-être à un aménagement particulier (abri sur poteau de bois par exemple);
- au centre se trouve le couloir de chauffe ou foyer (F80), formé d'un espace étroit couvert d'une voûte, de 1,40 × 1,05 m, haut de 0,66 m. Il est construit en briques de terre cuite et fragments de *tegulae* liées à l'argile et montées en tas de charge, sans doute jusqu'à la voûte (Fig. 23). Le sol induré et rubéfié témoigne de son exposition directe au feu. De même, toute la partie conservée de l'intrados de la voûte présente une croûte scorifiée;
- à l'ouest se trouvent les vestiges de la chambre de chauffe (F79). Elle est installée dans une fosse creusée dans le substrat, de 2,80 × 1,75 m au maximum, haute de 0,80 m. À son extrémité ouest se trouvent les vestiges d'un muret de soutènement de la sole, construit en fragments de *tegulae* superposés, liés à l'argile. Des deux côtés de la chambre de chauffe, trois paires de piliers encore conservés se font face. Ils sont constitués de fragments de *tegulae* montés en tas de charge qui formaient, entre ceux opposés, trois voûtains destinés à supporter la sole. Un quatrième voûtain situé au fond de la chambre de chauffe a été entièrement démoli. Entre



**Fig. 21** - Vue d'ensemble du four de tuilier, depuis le nord, avec sa fosse d'accès à l'est, le couloir de chauffe et la chambre de chauffe à l'ouest. Entre les piliers, les conduits de chauffe sont formés de *tegulae* posées à plat contre les parois de la fosse (cliché : S. Badey, Inrap).

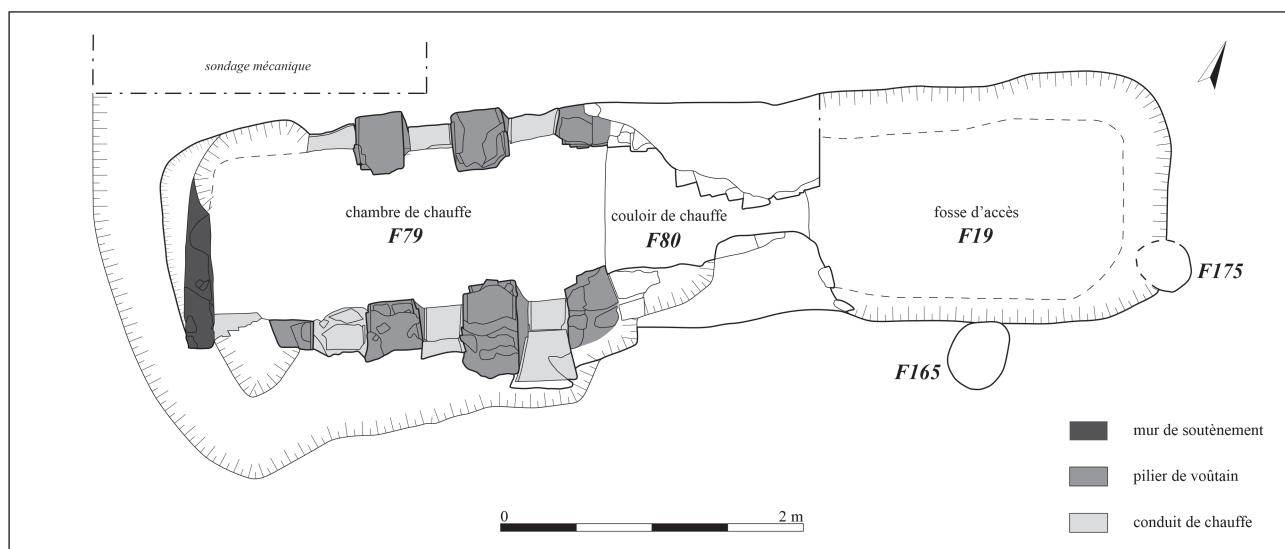


Fig. 22 - Plan du four de tuilier (DAO : J. Tricoire, L. Roubaud, Inrap).



Fig. 23 - Profil du couloir de chauffe depuis l'est (cliché : S. Badey, Inrap).



Fig. 24 - Vue de détail des piliers de voûtains et des conduits de chauffe sur la paroi sud de la chambre de chauffe (cliché : S. Badey, Inrap).

ces piliers, des *tegulae* installées à plat contre les parois de la fosse servaient de conduits de chauffe (ou de tirage) afin de répartir la chaleur de façon homogène au niveau de la chambre de cuisson (Fig. 24). Le tout est lié par une fine couche argileuse indurée du fait de la chaleur produite par les cuissons réalisées dans le four, qui, de même, a durci l'enduit argileux recouvrant les piliers. Le sol n'est pas aménagé : sa surface est simplement rubéfiée et indurée. À partir de ces éléments, les dimensions de la sole ont pu être estimées à 2,80 m de long pour une largeur d'environ 1,30 m. La hauteur des voûtes supportant la sole est d'environ 0,80 m à 1 m ;

- le laboratoire, ou chambre de cuisson, a entièrement disparu, certainement arasé après l'abandon du four. Il est possible qu'il n'ait pas été un élément permanent, mais ait été reconstruit à chaque cuisson, par

exemple en *tegulae* ; de même, aucune trace de sole ou de matériau ayant servi à sa construction n'a été découverte (plaque d'argile cuite par exemple). Elle a pu être formée de *tegulae* posées à plat au sommet des voûtains, avec des espaces entre elles pour faciliter le tirage (carneaux).

#### – Typologie

Ce four rectangulaire est caractérisé par une sole dite "suspendue", et se réfère au type II E', selon la typologie établie par F. Le Ny (1988 : 14)<sup>16</sup>. Il est à

16. "La sole assez grande est supportée par des murets de soutènement reliés entre eux par des arcs de voûtes qui préservent un couloir central de distribution d'air chaud ; des conduits répartissent latéralement la chaleur ; la particularité de ce type [par rapport au type II E] est d'être simplement aménagé dans le substrat sans murs externes maçonnés."

tirage vertical, comme tous les fours de tuiliers gallo-romains découverts en France, où les deux chambres maçonnées (de chauffe et de cuisson) favorisent l'appel d'air vertical des gaz chauds depuis la gueule du couloir de chauffe jusqu'à leur évacuation en haut du laboratoire. Ici, le choix des matériaux pour sa construction semble s'être porté exclusivement sur les grandes tuiles plates à rebord, les *tegulae*, qui sont également le matériau produit.

#### – Utilisation

Il est difficile de déterminer si le four a été utilisé plusieurs fois. Généralement, quand un four est réutilisé, il est réparé périodiquement après cuisson (sole aplanie, réparation des joints et fissures, etc.). Or le four de Suèvres – du moins sur la partie conservée – ne semble pas avoir subi de réparations qui pourraient prouver son utilisation sur une longue période.

Enfin, l'analyse des restes carpologiques présents dans le couloir de chauffe montrera (*infra*, 4.5) que

des résidus de traitement des récoltes ont été certainement utilisés pour démarrer le feu (céréales et adventice rudérale).

#### – Abandon

Lors de son abandon, le couloir et la chambre de chauffe semblent avoir connu un comblement rapide, fait d'épaisses couches de matériaux issus de la destruction des parties supérieures du four (*tegulae*) (Fig. 25). Seule l'aire de chauffe F19 est scellée par un comblement plus lent, qui montre qu'elle est restée ouverte plus longtemps.

Le nombre important de ratés de cuisson déformés, grésifiés, voire scorifiés, découverts dans son comblement pourrait témoigner d'une surchauffe lors de l'opération de frittage<sup>17</sup>, imputable à un "coup de

17. Le frittage ou "grand feu" est la production d'un maximum de chaleur pendant le temps nécessaire à l'obtention du degré de cuisson désiré. Vers 500°C, l'argile est complètement déshydratée et les dangers dus à la présence d'eau éliminés. L'alandier est donc rouvert pour qu'on



Fig. 25 - Vue des comblements d'abandon du four. Au premier plan, les comblements de la chambre de chauffe, qui ont livré de nombreux fragments de tuiles et de terre cuite. À l'arrière, le comblement du couloir de chauffe (cliché : S. Badey, Inrap).

Numéro Echantillons	Déclinaison ATR (en degré)	Inclinaison ATR (en degré)	Moment ATR	Déclinaison ARV (en degré)	Inclinaison ARV (en degré)	Coef. traînage	Déclin. sur éch. (en degré)
03	-1.8	62.8	229.1	-2	61.5	4.5%	-
04	-4.7	63.7	245.4	-2.8	61.8	4.3%	-
05	-5.7	63.7	254.4	5.5	65.7	4.3%	-
07	-5.8	64	341	-3.1	62.5	4.5%	-
08	-5.1	64.5	341	1.9	62.1	4.1%	-
09	-7.9	64.2	291.8	-1.7	59.7	3.7%	-
10	-5.6	64.5	292.3	-4.4	61.8	4.4%	-
12	-4.7	64.8	313	-3.2	67.2	2.7%	-

Fig. 26 - Résultat des mesures d'aimantation du four de tuilier (déclinaison magnétique locale appliquée : -1°) (N. Warmé, Inrap).

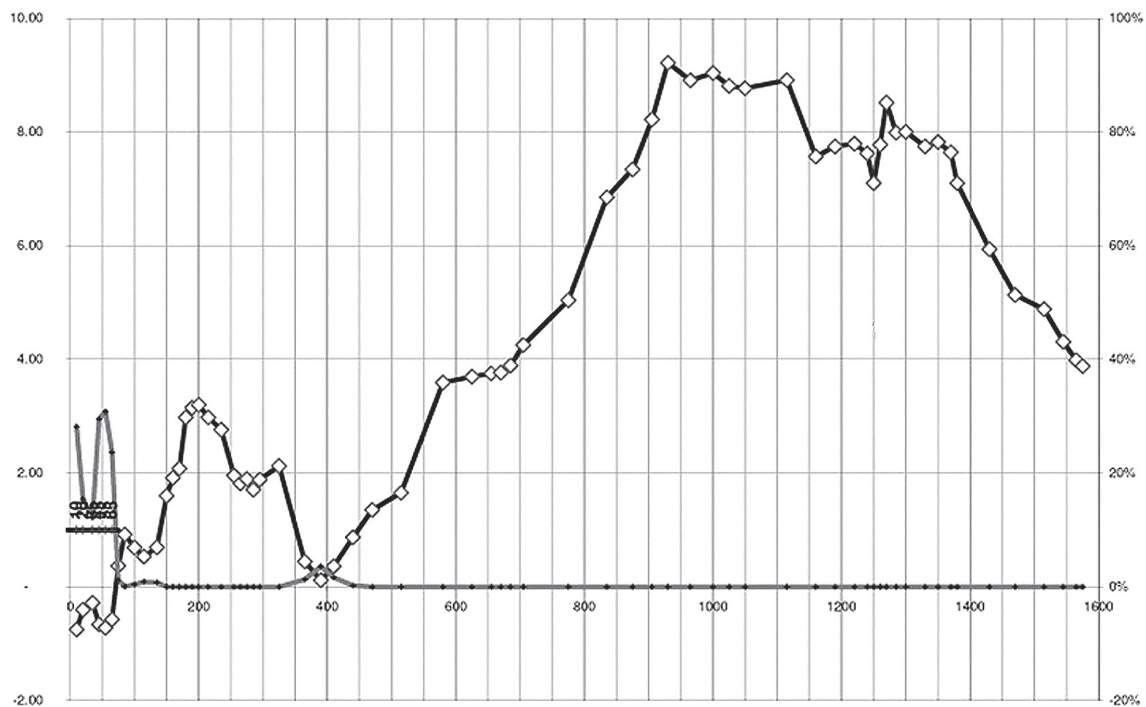


Fig. 27 - Comparaison entre la direction archéomagnétique moyenne obtenue pour le four et la courbe de référence des variations directionnelles depuis deux mille ans. Un intervalle d'âge est obtenu quand la distance angulaire entre la direction moyenne à dater et la courbe de référence (courbe gris foncé) est inférieure à un certain angle critique à 95 %, ce qui se traduit dans le diagramme ci-dessus par des valeurs négatives (N. Warmé, Inrap).

feu" ou à une erreur de réglage du tirage, par exemple. Qu'un accident technique soit la cause de l'abandon du four est possible car courant, même si aucun autre élément ne vient appuyer cette hypothèse. Par ailleurs, le sol du couloir de chauffe a vraisemblablement été curé et nettoyé avant l'abandon du four.

#### - Chronologie et datation archéomagnétique<sup>18</sup>

Le mobilier céramique présent dans ses combles (71 NR, 9 NMI) a permis de dater l'abandon du

puisse charger le four en combustible. Le palier de cuisson, le frittage, se situe vers 900°C et 1100°C. En revanche, au-delà de 1200°C des phénomènes de grésage apparaissent et peuvent même être suivis, vers

four de 40 à 60/70 ap. J.-C., soit à la même période que la quasi-totalité des structures ; par ailleurs, la dernière fournée a pu être datée par archéomagnétisme grâce à un prélèvement de douze échantillons réalisé dans la sole du couloir de chauffe.

Les mesures de l'aimantation<sup>19</sup> montrent des directions magnétiques bien groupées et une direction

1250°C, d'un début de fusion, voire de vitrification superficielle, liée par exemple à la présence de quartz.

18. N. Warmé in : COUDERC *et al.* 2008. En l'absence de soleil, l'orientation des échantillons n'a été effectuée qu'à l'aide d'un déclinatoire (nord magnétique).

19. La déclinaison magnétique locale appliquée pour ce four est obtenue à partir d'un modèle mathématique qui permet de calculer la déclinaison magnétique en n'importe quel point de la terre à une date donnée. Le modèle de calcul utilisé est l'IGRF (International Geomagnetic Reference Field). La déclinaison locale obtenue est : -1°.

FAIT	US	Type	Longueur (mm)	largeur (mm)	épaisseur (mm)	hauteur du rebord (mm)
F79	1194/1214	Brique			50	
F79	1047/1048	Brique			48	
F79	1047/1048	Brique			48	
F79	1047/1048	Brique			50	
F79	1047/1048	Brique			40	
F79	1047/1048	Brique	>260		40	
F79	1194/1214	Brique			45	
F79	1194/1214	Brique			43	
F79	1194/1214	Brique			43	
F79	1194/1214	Brique			40	
F79	1194/1214	Brique			34	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique	450	>200	38	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique	>260	305	43	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique	>201	>170	45	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique	>240	>210	40	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique	>260	>140	40	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique			35	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique			49	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique			40	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique	>130	>130	45	
F79	1191-1193-1194-1214	Brique			40	
F79	fond du four	Brique	>180	>140	40	
F80	1196 (1046)	Brique	>190	>170	40	
F80	1196 (1046)	Brique			45	
F80	1196 (1046)	Brique	>300	>170	40	
F80	1196 (1046)	Brique			40	
F19	1047/1048	Imbrix				
F79	1194/1214	Imbrix		188	21	
F79	1194/1214	Imbrix		320		
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1194/1214	Imbrix	?	?	?	?
F79	1191-1193-1194-1214	Imbrix			15	
F79	1191-1193-1194-1214	Imbrix			18	
F79	1191-1193-1194-1214	Imbrix			27	
F79	1191-1193-1194-1214	Imbrix			18	
F80	1194/1214	Imbrix			20	
F80	1194/1214	Imbrix			17	
F80	1194/1214	Imbrix			24	
F80	1194/1214	Imbrix		140	18	
F80	1194/1214	Imbrix			19	
F80	1194/1214	Imbrix		180		
F19	1047/1048	Tegula			25	40
F19	1047/1048	Tegula	?	?	?	?
F19	1047/1048	Tegula			24	43
F19	1047/1048	Tegula			27	40
F19	1047/1048	Tegula			25	45
F19	1047/1048	Tegula			25	42
F19	1047/1048	Tegula			23	40
F19	1047/1048	Tegula			30	46
F19	1047/1048	Tegula			29	45
F19	1047/1048	Tegula			30	45
F19	1047/1048	Tegula			25	44
F19	1047/1048	Tegula			30	34
F19	1047/1048	Tegula			20	34
F79	1194/1214	Tegula			30	47
F79	1194/1214	Tegula			30	35
F79	1194/1214	Tegula			22	42
F79	1194/1214	Tegula			25	44
F79	1194/1214	Tegula			23	46
F79	1194/1214	Tegula			27	50

FAIT	US	Type	Longueur (mm)	largeur (mm)	épaisseur (mm)	hauteur du rebord (mm)
F79	1194/1214	Tegula		335	30	44
F79	1194/1214	Tegula			30	50
F79	1194/1214	Tegula			25	45
F79	1194/1214	Tegula			26	47
F79	1194/1214	Tegula			30	45
F79	1194/1214	Tegula			26	40
F79	1194/1214	Tegula			30	50
F79	1194/1214	Tegula			25	35
F79	1194/1214	Tegula			30	45
F79	1194/1214	Tegula			30	37
F79	1194/1214	Tegula			40	42
F79	1194/1214	Tegula			30	40
F79	1194/1214	Tegula			27	45
F79	1191-1173-1194=1214	Tegula		335	26	45/60
F79	1191-1173-1194=1214	Tegula	450	315	26	40
F79	1191-1173-1194=1214	Tegula	430	325	23	40
F79	1194/1214	Tegula		320	30	40
F79	1194/1214	Tegula			26	45
F79	1194/1214	Tegula			27	45
F79	1194/1214	Tegula			30	45
F79	1194/1214	Tegula			24	
F79	1194/1214	Tegula			28	
F79	1194/1214	Tegula		300+	26	
F79	1194/1214	Tegula			20	47
F79	1194/1214	Tegula			25	43
F79	1194/1214	Tegula				33
F79	1194/1214	Tegula				36
F79	1194/1214	Tegula				40
F79	1194/1214	Tegula				28
F79	1194/1214	Tegula				?
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula		330	28	43
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula	350	340	30	46
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			29	45
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			25	43
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			28	44
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			30	41
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			24	41
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			25	50
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			26	43
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			24	36
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			22	40
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			30	41
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			30	37
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			30	40
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			28	45
F79	1191-1193-1194-1214	Tegula			30	38
F79	fond du four	Tegula			29	41
F79	fond du four	Tegula			26	40
F79	fond du four	Tegula			28	40
F79	fond du four	Tegula			20	40
F79	fond du four	Tegula		320	27	44
F79	fond du four	Tegula			28	50
F79	fond du four	Tegula			28	40
F79	fond du four	Tegula			22	38
F79	fond du four	Tegula	455	340	28	44
F79	fond du four	Tegula		340	30	40
F79	fond du four	Tegula		>300	26	44
F79	fond du four	Tegula		340	25	43
F79	fond du four	Tegula	455	335	30	40
F80	1196 (1046)	Tegula			26	45
F80	1196 (1046)	Tegula			45	45
F80	1196 (1046)	Tegula			26	40
F80	1196 (1046)	Tegula			28	45
F80	1196 (1046)	Tegula			25	40
F80	1196 (1046)	Tegula			27	45
F80	1196 (1046)	Tegula			23	40
F80	1196 (1046)	Tegula			22	30
F80	1196 (1046)	Tegula			26	40
F80	1196 (1046)	Tegula			22	40
F19	1047/1048	Tegula ?	?	?	?	?

Fig. 28 - Tableau des mesures relevées sur les tegulae, imbrices et briques exhumées des comblements du four.

moyenne très bien établie<sup>20</sup> (Fig. 26). Cependant elle ne recoupe que très partiellement la courbe de référence (Fig. 27). Il est possible, compte tenu de la nature du sol (colluvions), que l'ensemble de la structure ait légèrement basculé, sans déformation interne. L'intervalle d'âge à 95 % donne une datation entre 5 av. et 75 ap. J.-C., ce qui concorde avec la datation archéologique. Le recouvrement partiel de la direction archéomagnétique moyenne du four avec la courbe de référence ne permet pas de proposer une période plus probable à l'intérieur de cet intervalle.

### – Production

La grande majorité des terres cuites architecturales exhumées des comblements du four est représentée par des *tegulae* à divers degrés de fragmentation. Sur les 142 éléments étudiés et identifiés, la proportion de *tegulae* est de 63 % alors que la part des *imbrices* y apparaît beaucoup plus faible (18 %). Ces dernières sont très fragmentées et trop peu nombreuses (25 fragments) pour permettre des analyses et des dénombrements pertinents. 19 % de ce mobilier correspond également à des fragments de briques de construction, qui se distinguent par des épaisseurs comprises entre 3,5 et 5 cm (Fig. 28). Une seule d'entre elles sur les 27 fragments issus du four a livré un bord complet, de 45 cm de longueur. Ce type de brique a été utilisé également comme revêtement dans l'escalier du cellier F217.

Cette disproportion *tegulae/imbrices* pourrait signifier une production du four essentiellement tournée vers les *tegulae*, si ce n'est que beaucoup d'entre elles présentent régulièrement des traces de surcuisson et peuvent provenir aussi bien de rebuts de la production que de l'architecture du four lui-même. Par ailleurs, la TCA relevée dans les autres structures du secteur invite également à relativiser ce déséquilibre, comme la fosse-dépotoir F231 qui a livré 21 *tegulae*, 26 *imbrices*, et 4 briques, c'est-à-dire une proportion beaucoup plus homogène. Il serait donc certainement aventureux de conclure à la seule production de *tegulae*. Il est fort probable que des *imbrices* ou des briques y ont été également produites, dans des proportions néanmoins moins importantes (Fig. 29).

Les mesures prises sur un corpus de 219 *tegulae* – qu'elles proviennent des comblements du four ou des autres aménagements reconnus en fouille tels que celliers, cave, fosses-dépotoirs – ont permis de définir les principales dimensions des *tegulae* issues du four, ainsi qu'un module moyen. Leur longueur est de 35 à 45 cm pour une largeur de 31,5 à 34 cm ; le rebord fait

	Briques	Imbrices	Tegula	Total
Four (fosse d'accès F19)	5	1	14	20
Puits F166	1	11	34	46
Cellier F217	5	2	4	11
Fosse F231	4	27	20	51
Cellier F237	2		4	6
Four (chambre de chauffe F79)	18	18	65	101
Pilier de voûtain du four	2		9	11
Four (couloir de chauffe F80)	4	6	10	20
Celliers F89/F167	5	6	59	70
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>71</b>	<b>219</b>	<b>336</b>

Fig. 29 - Tableau de répartition des catégories de TCA issues des différentes structures fouillées.

entre 1,5 à 4,5 cm de large pour une épaisseur comprise entre 1,5 à 4,5 cm, le module moyen étant ainsi de 42,7 × 33,4 cm. Leur gabarit est donc relativement grand par rapport à d'autres productions du centre de la Gaule, comme à Vriigny (Loiret) par exemple (33 à 38,5 cm × 24,1 à 29,3 cm) (FERDIÈRE, GUILLEMARD et LANOS 2012 : 101-102). D'autre part, ces variations dans les dimensions montrent qu'il n'existe pas un modèle "standard" ni un moule unique pour les *tegulae* produites mais plutôt une variation des dimensions en fonction des moments de productions. Beaucoup d'exemplaires retrouvés dans les autres structures ont un module moyen proche de ceux retrouvés dans le four, et sont probablement directement issus de cette production sur place.

La présence de trous percés avant cuisson, qui permettaient de fixer la tuile à la charpente du toit par des clous d'attache, a été répertoriée sur seulement six individus. Cette faible proportion conforte l'idée que l'ensemble des tuiles n'étaient pas clouées à la charpente et que la plus grande partie de la toiture tenait uniquement par le poids des tuiles assemblées (FERDIÈRE *et al.* 2012 : 106). Les encoches d'encastrement ont pu être observées et mesurées sur 120 *tegulae* ; la longueur moyenne de recouvrement des encoches inférieures est de 5,6 cm, et celle des encoches supérieures de 4,2 cm. On a donc un chevauchement des tuiles de 5 cm en moyenne.

En outre, 14 *tegulae* sur 219 portent des marques digitées faites avant cuisson, dont le type le plus récurrent est un demi-cercle dessiné sur la face supérieure de la tuile et centré sur le bord de la pièce. Ici, elles sont le plus souvent réalisées avec deux doigts (Fig. 30). Elles se retrouvent également sur six briques, dont cinq proviennent du comblement du four. Ces marques digitées sont généralement interprétées comme un moyen d'identifier et de compter la production d'un mouleur ou d'un groupe de travail (CHARLIER 2004 : 76), ou comme un moyen de comptage d'une série de tuiles (FERDIÈRE 2012 : § 164). Elles se distinguent néanmoins des "incisions", fines lignes tracées généralement sur les côtés des briques

20. Direction moyenne : D (site) = -5.1°, I (site) = 64° avec K = 6822 et  $\alpha_{95} = 0.6^\circ$  pour N = 8 échantillons. Transférée à Paris, cette direction devient : D = -5.2°, I = 64.9°.



Fig. 30 - Exemple de marque digitée en demi-cercle sur une *tegula* (cliché : S. Badey, Inrap).

et la tranche avant des tuiles, qui se réfèrent au comptage des tuiles stockées en piles (CHARLIER 2004). Certains chercheurs y voient également un repère dans une étape dans la production (séchage notamment), ou un signe pour différencier les commandes de clients (GOULPEAU et LE NY 1989 : 115-116). À Suèvres, aucune lettre digitée n'a été observée parmi ces marques (CHARLIER 2004 : 76-77).

Une petite partie de la production porte donc ces marques, mais la proportion exacte ne peut pas être calculée, compte tenu de l'échantillonnage réalisé et du fractionnement des tuiles. En effet, les *tegulae* entrant dans la construction des murs et du four n'ont pas été prélevées.

Si l'on se réfère aux quelques fours découverts avec une partie de la charge encore en place ou ayant laissé des marques sur la sole (atelier de Chuines "le Champ Rigny", Eure-et-Loir) (LE NY 1988 : 81), on peut vraisemblablement affirmer que les tuiles étaient placées côte à côte pour la cuisson, dressées l'une contre l'autre sur leur petit côté. En considérant que le module moyen des *tegulae* mises au jour dans le four (42,7 cm de longueur pour 33,4 cm de largeur) correspond approximativement à celui utilisé par F. Le Ny pour faire des estimations de charge (43 cm de long pour 32 cm de large), il est possible d'estimer la capacité d'un chargement à 66 tuiles par m<sup>2</sup> (LE NY 1988 : 34). Au vu des vestiges de la chambre de chauffe sur laquelle reposait la sole, on évalue la surface utile de cette dernière à environ 3,68 m<sup>2</sup> soit 243 tuiles par niveau, ce qui représente 34 m<sup>2</sup> de toiture par niveau. En fonction de la hauteur du laboratoire (en général à peu près égale à sa largeur, qui est ici de 1,30 m environ) et de la longueur des tuiles (42,7 cm en moyenne), on peut estimer un chargement minimum d'au moins trois niveaux, soit une production de 729 tuiles pour un total de 102 m<sup>2</sup> de toiture.

### - Conclusion

En l'absence d'autres aménagements liés au four dans l'emprise de la fouille – extraction d'argile, fosses et aires de préparation de l'argile, aires de moulage, aires de séchages et fosses-dépotaires – on ne peut pas parler d'un atelier de production. Seul le puits maçonné F166, situé à 3 m à l'est du four, pourrait être directement rattaché à son utilisation. Profond de 3,40 m, niveau où l'eau a été atteinte, son comblement a livré 46 fragments de *tegulae*, *imbrices* et briques de construction, des fragments d'ossements animaux et de céramique, qui datent son abandon du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. L'utilisation de ce puits ne devait pas être exclusivement domestique, mais devait être en grande partie liée au four de tuilier. En effet, outre le besoin en eau que nécessitaient la fabrication des tuiles et les différentes étapes de production, la proximité de ces deux structures, et leur utilisation puis abandon contemporains, attestent leur relation.

Le four de tuilier se trouve à l'intérieur d'une unité d'habitat abandonnée au plus tard vers 120 ap. J.-C. Sa présence aux abords immédiats de la voie n'est sans doute pas anodine, mais l'hypothèse d'une production de TCA à vocation strictement commerciale est écartée par l'absence d'autres fours (dans l'état actuel des recherches archéologiques). En outre, la présence d'habitations (maisons sur caves) de cette période à proximité, construites avec les matériaux sans doute issus du four, plaide également en faveur d'une production et d'une utilisation sur place. Cependant, une alimentation ponctuelle en matériaux d'un chantier de construction, dans l'agglomération de Suèvres ou à proximité par exemple, est également envisageable.

La présence de fours de tuilier dans la cité des carnutes n'est pas rare (FERDIÈRE 2012 : Fig. 9 et 14), mais parmi ceux supposés ou reconnus, peu ont été fouillés. Ainsi, 16 fours ou ateliers de tuiliers sont répertoriés sur ce territoire, parmi lesquels 5 sont avérés (CHIMIER 1999; FERDIÈRE 2008). Onze d'entre eux se trouvent dans un contexte d'agglomération, et les autres en milieu rural. S'ils sont généralement peu éloignés d'un site d'habitat, les ateliers de tuiliers sont souvent situés en périphérie d'agglomérations (Orléans, Blois, Suèvres) ou à proximité de zones d'habitats en milieu rural (LALLEMAND 1989; CHIMIER 1999; FERDIÈRE 2012).

Parmi les fours étudiés dans la cité des carnutes, seuls ceux de Vrigny (45), de Montbouy (45) et d'Orléans (45) ont fait l'objet d'une étude technologique et ont pu être datés (LALLEMAND 1989; FERDIÈRE, GUILLEMARD et LANOS 2012; FERDIÈRE 2012). Tous appartiennent au type IIE et III de Le Ny (1988); ils sont datés du courant du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (CHIMIER 1999). Il existe donc un hiatus chronologique à Suèvres entre la datation (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) et le type du four (IIE'), qu'on retrouve plutôt pour cette



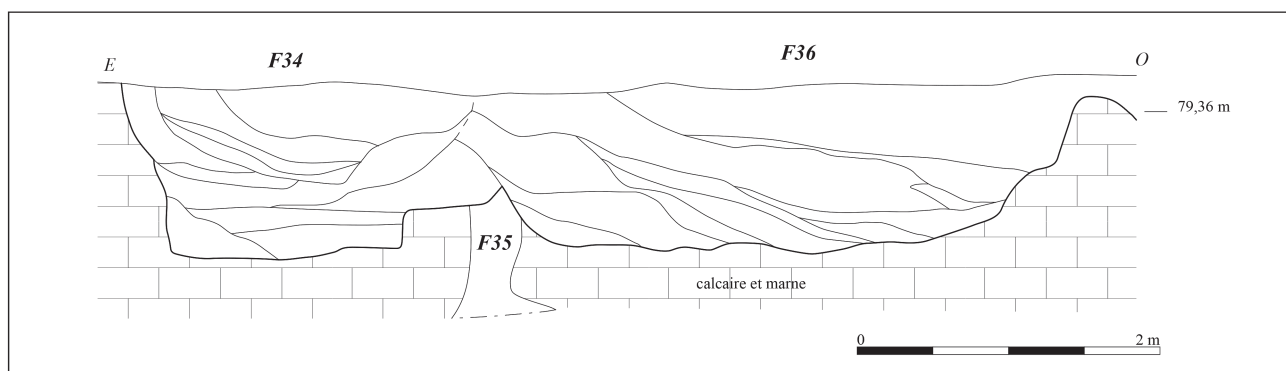


Fig. 31 - Coupe de la fosse d'extraction F34/35/36 (DAO : J. Tricoire, Inrap).

période dans les provinces de Narbonnaise et d'Aquitaine; il ne connaît son apogée dans toute la Gaule qu'au cours du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Le four de Suèvres constitue donc un des rares exemples d'une installation aussi précoce de ce type de four dans la cité des carnutes, ce qui peut s'expliquer par le contexte d'agglomération.

### 3.3.2. L'extraction des matériaux

Le mode de construction des structures bâties, comme la voie, les caves, les celliers, les puits et le four, est directement lié aux matériaux disponibles : marne et moellons extraits des affleurements calcaires, graviers et galets provenant des terrasses alluvionnaires anciennes. Une grande fosse d'extraction F34/35/36, de 9,50 m de diamètre, témoigne de l'exploitation de ces ressources naturelles à la période romaine. Localisée à la marge d'un affleurement calcaire bien visible sur le terrain, elle est en fait formée de multiples creusements, dont au moins trois fosses identifiées d'environ 1,10 m de profondeur et de 2 à 6 m de large; l'une d'entre elles (F35) forme un puits d'extraction circulaire d'1,20 m de diamètre, qui se poursuit plus profondément dans le substrat calcaire. Ces multiples creusements étaient destinés à l'extraction de matériaux calcaires, et leur comblement s'est fait de manière simultanée. L'abandon de cette zone d'extraction semble s'être effectué au cours de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Mais cette datation, qui repose sur quelques tessons provenant généralement des comblements situés en surface et dont seule la moitié a pu être fouillée à la pelle mécanique, reste fragile (Fig. 31).

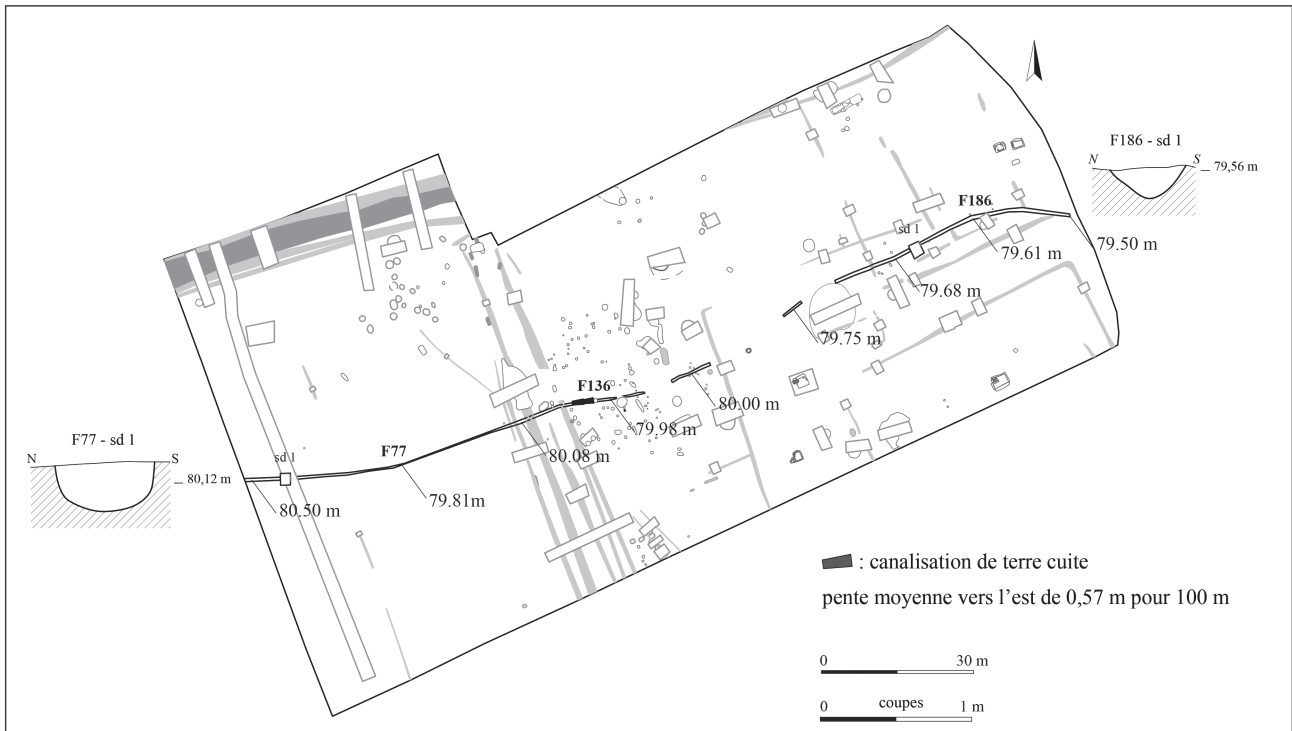
### 3.3.3. Une canalisation

Le tracé d'une adduction d'eau traverse la totalité de l'emprise de fouille d'ouest en est, plus ou moins parallèlement à la voie principale (Fig. 32). Plusieurs

tronçons ont été observés (F77, F136, F186), qui correspondent à un fossé complètement arasé en plusieurs endroits, d'une profondeur maximale conservée de 0,34 m et d'une largeur de 0,40 à 0,65 m (sondage 1 : F77 et F186). La position stratigraphique de la canalisation par rapport aux fossés du chemin et des parcelles d'habitat n'a pas pu être déterminée, du fait de la similitude des comblements.

Le fossé constitue le seul vestige de l'adduction, à l'exception de deux tuyaux en terre cuite retrouvés de l'autre côté du chemin. Partout ailleurs, seul le dépôt argileux au fond du fossé atteste une stagnation d'eau. Les comblements n'ont livré aucun mobilier.

Les deux tuyaux étaient emboîtés l'un dans l'autre, sur 1,19 m de longueur. Ils sont de forme légèrement tronconique et l'un d'eux est complet et mesure 0,75 m de longueur, pour un diamètre à ses embouts de 0,15 m et 0,19 m (Fig. 33). Le second tuyau, fragmenté, mesure 0,45 m de longueur conservée. L'embouchure la plus étroite, qui est conservée, mesure également 0,15 m de diamètre. Ces deux éléments de canalisation sont faits en une pâte proche de la TCA, dure et grésée, orangée en surface, et noire à cœur; ils sont tournés et comportent à l'intérieur de l'embouchure la plus large un petit tore qui sert de butoir. Leur module est identique et aucun liant n'a été observé pour le joint. La datation de ces tuyaux est délicate, en l'absence d'élément chronologique associé. Le type de pâte n'apporte pas de renseignement et peut se référer à la période moderne. En outre, les éléments de comparaison sont rares, car ce type de mobilier est généralement peu publié. D'autre part, le module de ces tuyaux semble relativement important, si on le compare avec celui des tuyaux estampillés de Puisserguier dans l'Hérault (entre 0,42 et 0,54 m de longueur pour un diamètre de 0,10 à 0,15 m) (GINOUVEZ et SANCHEZ 1998 : 247-249), ou aux dimensions des tuyaux mis au jour à Puiseaux dans le Loiret (0,60 m de long, diamètre interne de 0,10 m) (BARATIN, LEJOUR et POMPÉE 1975). Le type d'emboîtement peut cependant être gallo-romain.



**Fig. 32** - Relevé du tracé de la canalisation dans le secteur des "Sables" avec les altitudes NGF prises en son sommet et au fond du fossé; en gris foncé figure l'emplacement où les deux tuyaux en terre cuite ont été découverts (DAO : J. Tricoire, Inrap).



**Fig. 33** - Tuyau en terre cuite de la canalisation (cliché : M. Barret, Inrap).

L'utilisation ponctuelle de ces tuyaux en terre cuite est peut-être liée au franchissement du chemin, mais on ne peut exclure qu'il y en ait eu d'autres sur le tracé, sur plusieurs mètres, qui auraient été par la suite récupérés ou détruits. Ils étaient peut-être également

associés à d'autres types de canalisation, par exemple en bois. Néanmoins aucun vestige (frette en fer) ne vient appuyer cette hypothèse. D'autre part, l'état d'arasement du fossé empêche de déterminer s'il a pu accueillir des tuyaux du même type sur l'ensemble du tracé.

Cette conduite d'eau n'est pas dirigée selon la pente naturelle nord-sud, mais amène l'eau suivant un axe est-ouest, parallèle aux courbes de niveau du terrain et perpendiculaire à la pente. Il est donc peu probable qu'elle ait servi de drain destiné, par exemple, à assainir des terres agricoles, car il aurait été plus facile dans ce cas de le positionner dans le sens de la pente, selon un axe nord-sud. Les cotes NGF relevées au fond du fossé ainsi qu'au sommet du tracé montrent qu'il existe effectivement un léger pendage d'ouest en est, suffisant pour permettre l'écoulement de l'eau en direction de l'agglomération (Fig. 32).

De tels aménagements ne sont pas rares sur les sites gallo-romains, et conduisent l'eau parfois sur plusieurs centaines de mètres : de 800 à 900 m à Puiseaux dans le Loiret, plus de 150 m à Chauceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) (BARATIN, LEJOUR et POMPÉE 1972 ; DOYEN *et al.* 2006). À Suèvres, plusieurs mentions anciennes font référence à un réseau d'aqueducs à l'est, qui alimentait les thermes du "Clos Saint-Simon" et des "Châteliers", ainsi que la ville (cf. chapitre II). Dans le secteur des "Sables",

aucune fontaine n'est relevée pour la période antique. Mais on peut envisager que l'eau était captée à l'ouest, vers l'actuel hameau de Fleury, où une motte puis un château entourés de douves sont attestés aux périodes médiévale et moderne. Cette adduction d'eau desservait un point inconnu de l'agglomération gallo-romaine ou de sa périphérie.

#### 4. LE MOBILIER

Le mobilier gallo-romain est abondant et diversifié, et provient en grande majorité des comblements des celliers, de la cave, des puits et des fosses réutilisées en dépotoirs. Il renvoie à un contexte d'habitat, traduisant la vie quotidienne et les différentes activités pratiquées ici.

##### 4.1. Le mobilier céramique (FC)

La fouille a livré au total 3072 restes de céramiques gallo-romaines pour un minimum de 334 individus. Six contextes – les puits F33 et F47, le cellier F167 et les fosses F133, F213 et F231 – ont livré un mobilier céramique suffisamment documenté pour constituer un ensemble de référence, qui manque jusqu'à présent pour le secteur de Suèvres, pour la fourchette chronologique 30/40 à 90/100 ap. J.-C. (contextes 3 et 4a) (COUVIN 2005 : 99-138). Le regroupement de la documentation permet de s'appuyer sur un corpus de 1985 restes pour un minimum de 187 individus, ce qui fournit un ensemble statistique exploitable (Fig. 34).

##### 4.1.1. La céramique sigillée

La céramique sigillée représente en NMI un peu plus de 13 % du corpus. Avec des fréquences respectives de 7,5 % et 5,9 %, les proportions des sigillées de Gaule du Sud et de Gaule du Centre s'équilibrent relativement.

Les produits de La Graufesenque apparaissent avec des assiettes Drag. 15/17, variantes "a" et "b" (5 exemplaires) (Fig. 35, nos 3-4). Cette dernière variante est postérieure à 60 ap. J.-C. (PASSELAC et VERNHET 1993 : 571-572). Deux assiettes Drag. 4/22, des coupelles Drag. 27b (3 ex.), Drag. 24/25, et du service "C" (Fig. 35, n° 5), une coupe moulée Drag. 29, ainsi qu'un mortier Ritt. 12 sont représentés (PASSELAC et VERNHET 1993 : 569-580). La coupelle du service "C" se rattache à la période flavienne, soit 70 à 100 ap. J.-C. (VERNHET 1976 : 13-27). Les formes Drag. 4/22 et le petit mortier Ritt. 12 se retrouvent, au niveau régional, dans des contextes datés de 60 à 100 ap. J.-C. Un timbre du potier

Catégories	N.R.	% N.R.	N.M.I.	% N.M.I.
<b>Sigillée</b>	<b>101</b>	<b>5,1</b>	<b>25</b>	<b>13,4</b>
Sigillée Sud	69	3,5	14	7,5
Sigillée Centre	32	1,6	11	5,9
<b>Terra nigra</b>	<b>307</b>	<b>15,5</b>	<b>47</b>	<b>25,1</b>
T.N. Centre	211	10,6	35	18,7
T.N. pâte brune	88	4,4	9	4,8
T.N. fumigée	7	0,4	2	1,1
T.N. ind.	1	0,1	1	0,5
<b>Paroi fine</b>	<b>150</b>	<b>7,6</b>	<b>12</b>	<b>6,4</b>
Lyon engobée	2	0,1		
Type Beuvray	37	1,9	3	1,6
Fine engobée blanc	111	5,6	9	4,8
Engobe rouge lustré	55	2,8	7	3,7
<b>Engobée rouge</b>	<b>4</b>	<b>0,2</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>Amphore</b>	<b>153</b>	<b>7,7</b>	<b>10</b>	<b>5,3</b>
Italique	45	2,3	3	1,6
Tarraconaise	30	1,5	2	1,1
Marseille	10	0,5	1	0,5
Lyon	3	0,2		
Narbonnaise	3	0,2	1	0,5
Dr. 20/Halt. 70	16	0,8	1	0,5
Dr. 7/11	9	0,5	1	0,5
Orientale	9	0,5	1	0,5
Ind.	28	1,4		
<b>Commune claire</b>	<b>985</b>	<b>49,6</b>	<b>68</b>	<b>36,4</b>
C.C. micacée	341	17,2	12	6,4
C.C. engobée blanc	78	3,9	8	4,3
C.C. pâte brune orangé	500	25,2	43	23,0
C.C.B.O. groupe 2	1	0,1	1	0,5
C.C. Brute	19	1,0	1	0,5
C.C. calcaire	45	2,3	2	1,1
C.C. brute Lyon	1	0,1	1	0,5
<b>Commune sombre</b>	<b>161</b>	<b>8,1</b>	<b>15</b>	<b>8,0</b>
C.S. brute	158	8,0	14	7,5
C.S. modelée	3	0,2	1	0,5
<b>Indéterminé</b>	<b>69</b>	<b>3,5</b>	<b>2</b>	<b>1,1</b>
<b>Totaux :</b>	<b>1985</b>	<b>100</b>	<b>187</b>	<b>100</b>

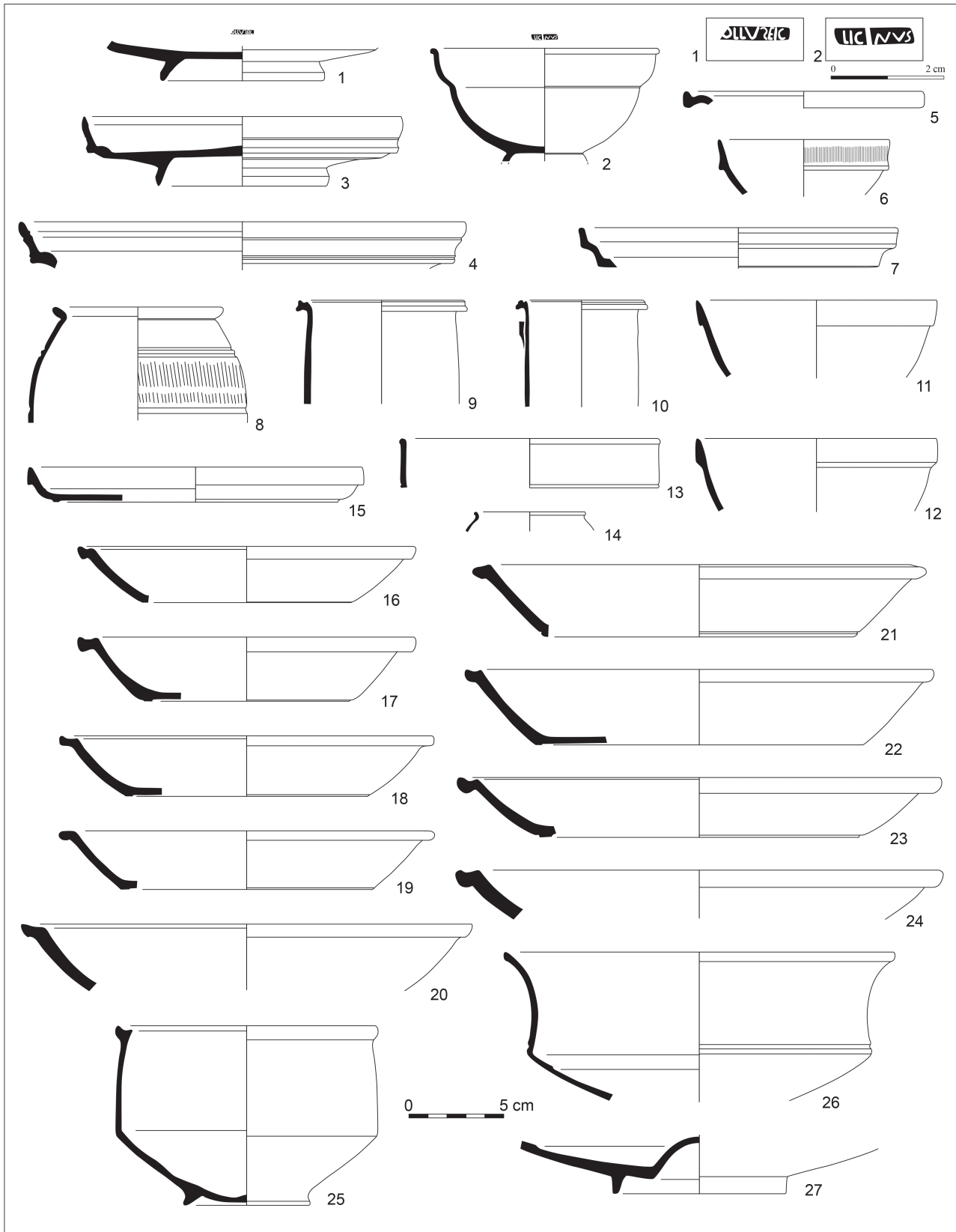
Fig. 34 - Tableau de répartition par catégorie du mobilier pour l'horizon 30/40 à 90/100 ap. J.-C. (F. Couvin, Inrap) (B.O. : brun-orangé).

LICINVS, dont les productions sont datées 40-70 ap. J.-C., figure sur une forme Drag. 27b (Fig. 35, n° 2). Une estampille incomplète attribuée au potier BOLLVS apparaît sur une assiette en sigillée marbrée hors corpus (Fig. 35, n° 1).

La sigillée de Gaule du Centre, principalement de la phase 3, comptent des coupes moulées Drag. 29 (4 ex.), des coupelles Lez. 26 (3 ex.) (Fig. 35, n° 6) et Lez. 28, ainsi qu'une assiette Lez. 65 (Fig. 35, n° 7) (BET et DELOR 2000 : 461-484).

##### 4.1.2. La céramique à paroi fine

La céramique à paroi fine ne compte que quelques tessons engobés de type lyonnais. Les gobelets type Beuvray apparaissent avec des formes balustres décorés de registres guillochés (Fig. 35, n° 8). Les neuf autres individus de la catégorie correspondent à des cruches en céramique fine engobée blanc (Fig. 35,



**Fig. 35** - Horizon 30/40 à 90/100 ap. J.-C. 1-5 : sigillée sud-gauloise, 6-7 : sigillée du centre de la Gaule (ph 3), 8 : type Beuvray, 9-10 : fine engobée blanc, 11-27 : *terra nigra* du centre de la Gaule (DAO : F. Couvin, Inrap).

	M 7/16	M 103	M 106/110	M 28/33	M 89	M 43	M 71	Pot glob
Puits F 33	2	1						
Puits F 47	3			1	1			
Fosse F 133	4	2			1			1
Cellier F 167	2		3					
Fosse F 213	1						1	
Fosse F 231	6	2	2	1		1		
<b>Total :</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Fréq. Cat :	51,4	14,3	14,3	5,7	5,7	2,9	2,9	2,9

**Fig. 36** - Tableau de répartition typologique des céramiques en *terra nigra* du centre de la Gaule (F. Couvin, Inrap).

n<sup>os</sup> 9-10). À noter la quasi-absence de paroi fine du centre de la Gaule, pourtant fréquente sur les sites du Val de Loire à partir des années 50/60 ap. J.-C. (COUVIN 2006 : 567).

#### 4.1.3. La *terra nigra*

La *terra nigra* comprend très majoritairement des produits du centre de la Gaule (35 exemplaires sur 47) (Fig. 36). Parmi ces derniers, l'assiette Menez 7/16 comprend la moitié des occurrences (Fig. 35, n<sup>os</sup> 16-24) (MENEZ 1985). Les autres formes identifiées sont les coupes Menez 103 (Fig. 35, n<sup>o</sup> 25) et Menez 106/108 (Fig. 35, n<sup>os</sup> 26-27), ainsi que l'assiette Menez 28/33 (Fig. 35, n<sup>o</sup> 15) et la tasse Menez 89 (Fig. 35, n<sup>os</sup> 11-12). Une coupe se rattache à la forme Menez 71, un type rare dans la région du Val de Loire, mais plus fréquent à Roanne (Fig. 35, n<sup>o</sup> 13) (GENIN et LAVENDHOMME 1997 : 94-97). Un petit pot globulaire complète ce lot (Fig. 35, n<sup>o</sup> 14).

Les assiettes Menez 7/16 et les coupes Menez 106/108 sont les deux formes les plus fréquentes en territoire carnute, et particulièrement à Orléans, aux environs du milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (COUVIN 2005 : 112).

Le groupe des *terra nigra* à pâte brune du Val de Loire compte des pots (2 ex.) (Fig. 37, n<sup>os</sup> 1-2), des bouteilles balustre (3 ex.) (Fig. 37, n<sup>o</sup> 3) et des coupes Menez 103 (2 ex.) (Fig. 37, n<sup>o</sup> 4). Une assiette dérivée du type Menez 53/55 (Fig. 37, n<sup>o</sup> 5) et une coupe Menez 96 (Fig. 37, n<sup>o</sup> 6) en *terra nigra* du groupe enfumé, complètent ce lot.

#### 4.1.4. La céramique engobée rouge

Les productions sud-carnutes à engobe rouge lustré (COUVIN 2005 : 125-127) totalisent sept individus, parmi lesquels on reconnaît deux bouteilles (Fig. 37, n<sup>o</sup> 7), quatre coupes galbées (Fig. 37, n<sup>os</sup> 9-10) et une coupe décorée à la molette, une forme jusqu'à présent inédite (Fig. 37, n<sup>o</sup> 8). Par ailleurs, une anse, appartenant probablement à une cruche piriforme, est réalisée dans une pâte brune finement micacée et revêtue d'un

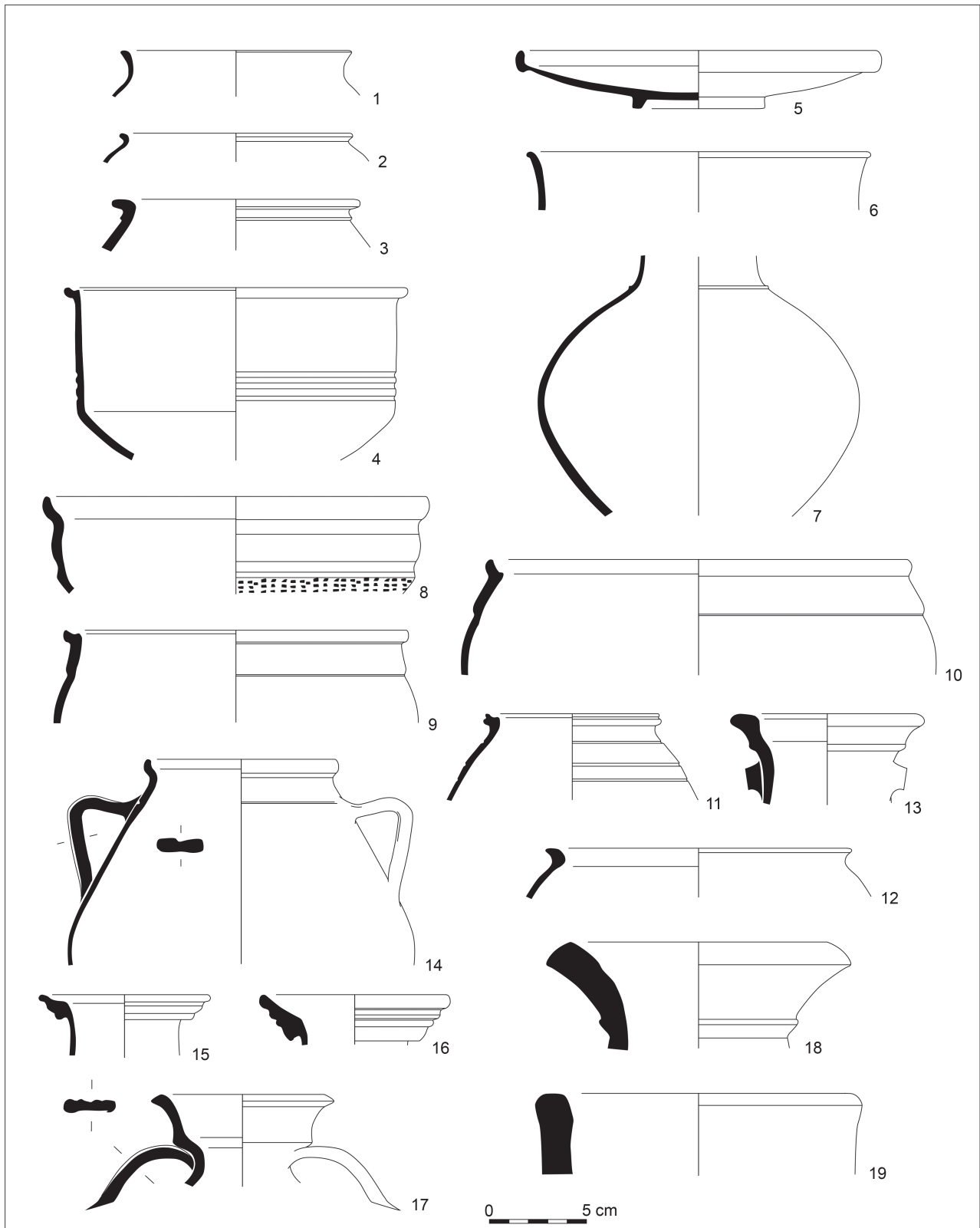
engobe rouge mat. L'origine, exogène, de cette production reste à préciser.

#### 4.1.5. Les amphores

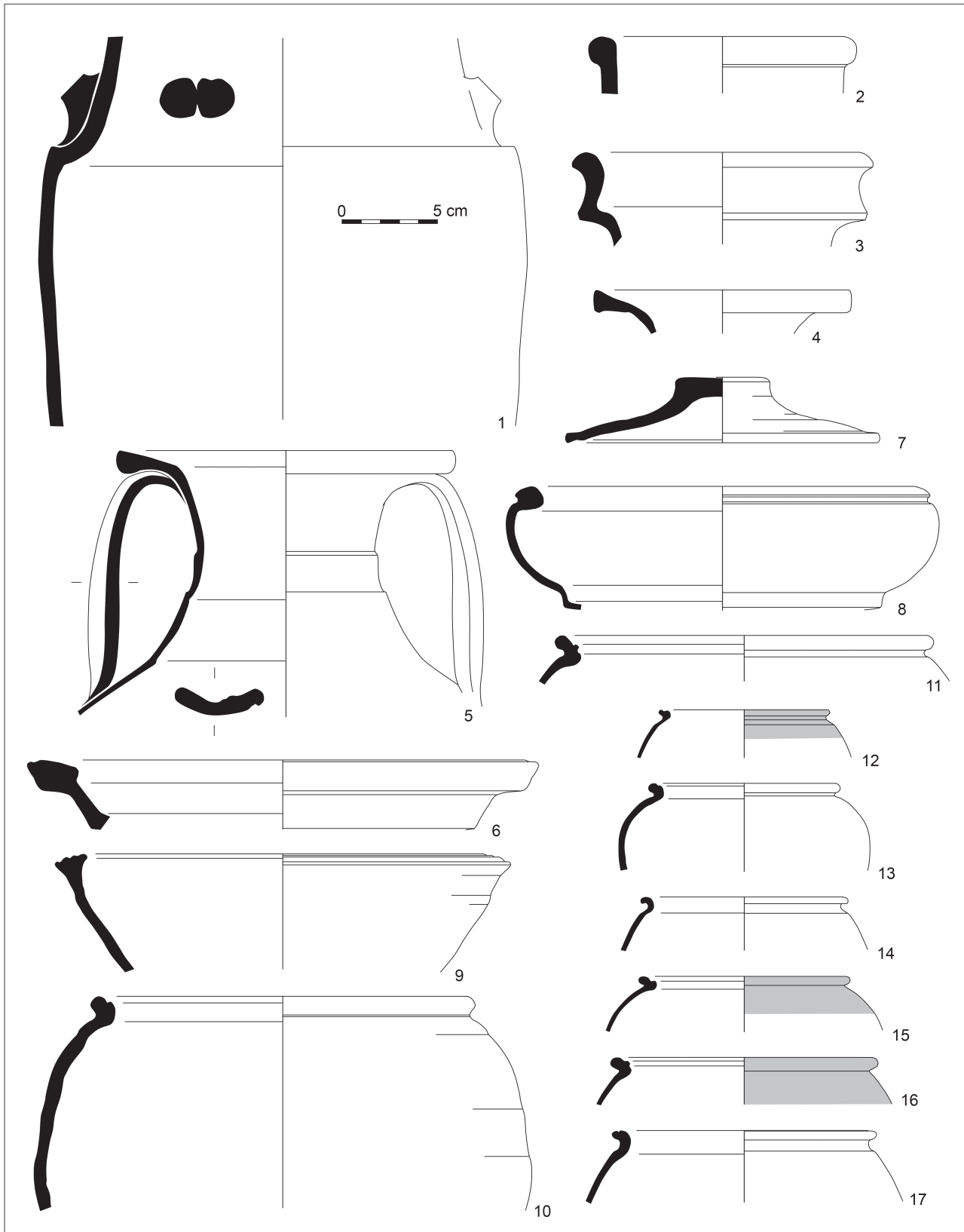
Les amphores italiennes apparaissent avec une Dressel 1 et deux Dressel 2/4 (Fig. 38, n<sup>o</sup> 1), celles de Tarraconaise avec deux Pascual 1 à pâte claire. On note également une panse d'amphore de méditerranée orientale, probablement rhodienne/*Camulodunum* 184 (HAWKES et HULL 1947). Les emballages de Bétique comptent quelques tessons d'amphore à huile Dressel 20, un col d'amphore à saumure et salaison Dressel 7/11 (Fig. 37, n<sup>o</sup> 18) et un autre à *defrutum* du type Haltern 70 (Fig. 37, n<sup>o</sup> 19). Les amphores sud-gauloises figurent avec une Dressel 2/4 de Marseille (Fig. 38, n<sup>o</sup> 2) et un type similaire au type 6a marseillais, à moins qu'il ne s'agisse d'une production d'Aspiran (Hérault), compte tenu de l'absence de mica dans l'argile, où une forme proche a été produite dans le courant du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Fig. 38, n<sup>o</sup> 3) (BERTUCCHI 1992 : fig. 46, n<sup>os</sup> 3-4; LAUBENHEIMER 1985 : fig. 169, n<sup>o</sup> 1; MAUNÉ *et al.* 2006 : fig. 24, n<sup>o</sup> 6). Ces amphores importées au long cours présentent des origines variées, mais comptent essentiellement des emballages vinaires dont l'acheminement sur le site a été favorisé par la proximité de la Loire. Leur présence peut également traduire une relative aisance des occupants – et ce dès avant cette phase du secteur –, à moins que ces derniers n'aient récupéré ces emballages vides pour les détourner de leur fonction première.

#### 4.1.6. La céramique commune claire (en mode A)

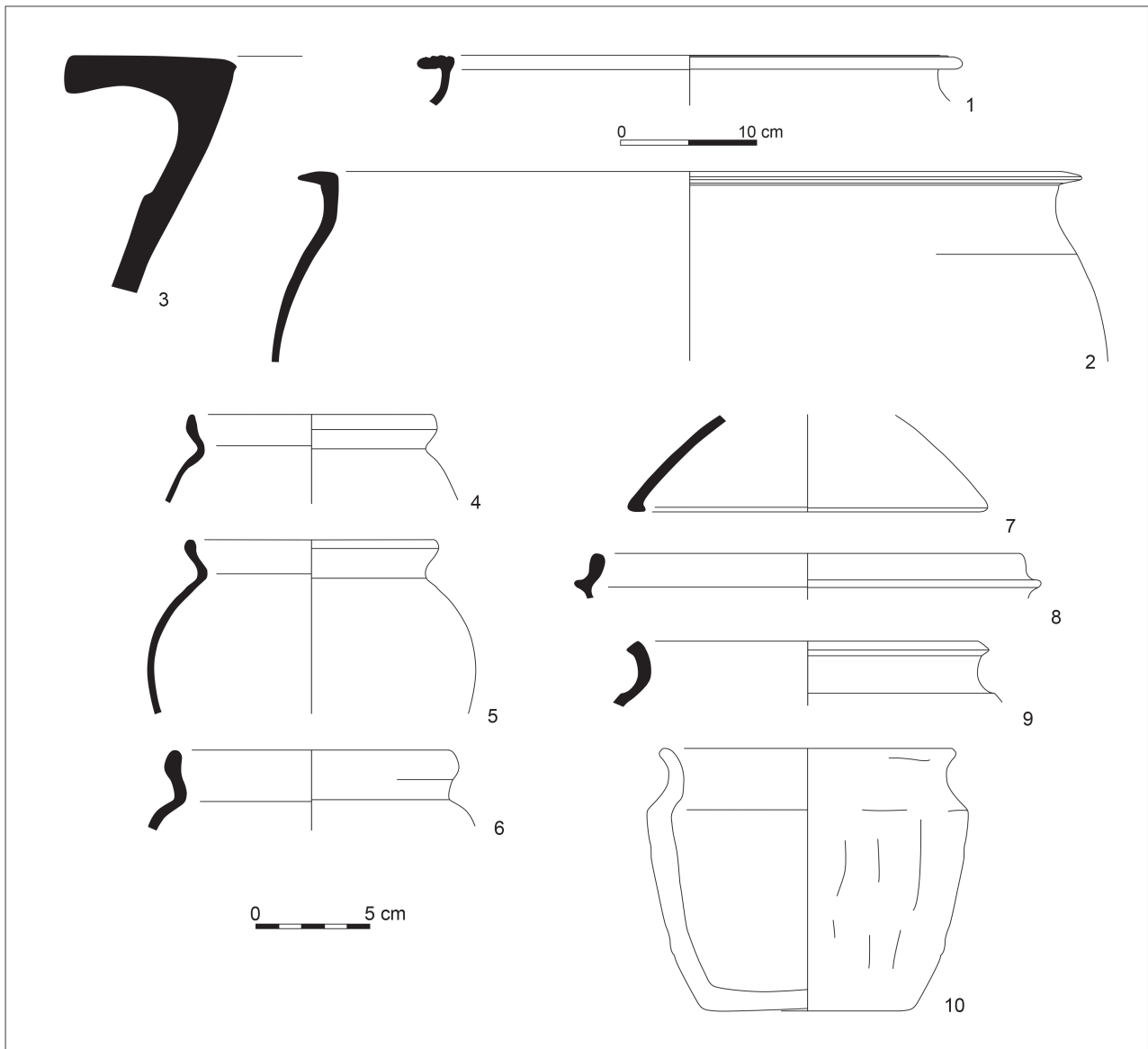
La céramique commune claire micacée comprend des cruches à col en corniche moulurée (Fig. 37, n<sup>os</sup> 15-16), forme caractéristique des années 40-70 de n. è., ainsi qu'une grande cruche à deux anses (Fig. 37, n<sup>o</sup> 17) (SELLÈS 2001 : 198-201; COUVIN 2005 : 120-123). Un petit module d'amphore régionale du type Gauloise 2/3 (Fig. 37, n<sup>o</sup> 13), ainsi que deux pots à réserve (Fig. 37, n<sup>os</sup> 11-12) sont réalisés dans une pâte brune engobée blanc. Un troisième



**Fig. 37** - Horizon 30/40 à 90/100 ap. J.-C.; 1-4 : *terra nigra* à pâte brune; 5-6 : *terra nigra* enfumée; 7-10 : céramique à engobe rouge lustré; 11-13 : claire engobée blanc; 14 : claire à pâte calcaire; 15-17 : claire micacée; 18-19 : amphore de Bétique (DAO : F. Couvin, Inrap).



**Fig. 38** - Horizon 30/40 à 90/100 ap. J.-C.; 1 : amphore italique; 2 : amphore de Marseille; 3 : amphore de Narbonnaise; 4-17 : claire à pâte brun-orangé (DAO : F. Couvin, Inrap).



**Fig. 39** - Horizon 30/40 à 90/100 ap. J.-C. ; 1-2 : claire à pâte brun-orangé, 3 : céramique claire brute ; 4-9 : céramique commune sombre ; 10 : céramique sombre modelée (DAO : F. Couvin, Inrap).

exemplaire, muni d'anses, présente une pâte calcaire caractéristique des productions de Narbonnaise (Fig. 37, n° 14).

La céramique à pâte brun-orangé figure avec trois amphores régionales à lèvre en collerette (Fig. 38, n°s 4 et 5), un type du Val de Loire, que l'on retrouve plus fréquemment en territoire carnute et parfois au-delà sur la vallée de la Loire, depuis Nevers jusqu'à Rezé (BARTHÉLEMY, CHAMBON et COUVIN 2005 : 167-168). La forme n° 6 (Fig. 38) constitue une forme inédite, se rattachant à ce même groupe des amphores régionales à large ouverture.

Trois jattes à panse tronconique (Fig. 38, n° 9), ainsi que diverses variantes de pots à lèvre moulurée (Fig. 38, n°s 10-17), reprennent les formes du

répertoire de la céramique type Besançon. Les pots présentent systématiquement un engobe micacé sur la lèvre et le haut de la panse, pour peu que celui-ci soit encore conservé. Par ailleurs, la panse et la base de certains exemplaires sont visiblement modelées, alors que d'autres vases sont intégralement tournés. La seule marmite identifiée dans ce groupe présente une lèvre, épaissie et aplatie sur la panse, caractéristique des productions du secteur turon (Fig. 38, n° 8) (COUVIN 2006 : Fig. 7). Un couvercle complète ce lot (Fig. 38, n° 7). Le répertoire des *dolia* se partage entre formes à lèvre massive de type carnute (Fig. 39, n° 3) et lèvre moulurée ou plate de type turon (Fig. 39, n°s 1-2) (SELLÈS 2001 : 164-165 ; SCHWEITZ *et al.* 1986 : Fig. 20).



#### 4.1.7. La céramique commune sombre

La céramique commune sombre (mode B) reste peu développée et l'on peut supposer qu'une partie des pots en céramique à pâte brun-orangé a été utilisée comme pot à cuire. Cette catégorie comprend une majorité de pots globulaires à lèvre déversée et face interne en gouttière, forme spécifique au secteur blaisois (Fig. 39, n<sup>os</sup> 4-6) (COUVIN 2005 : Fig. 38). Une marmite tripode type Nevers (Fig. 39, n<sup>o</sup> 8), un couvercle (Fig. 39, n<sup>o</sup> 7), un pot à col court (Fig. 39, n<sup>o</sup> 9), ainsi qu'un pot trapu en céramique non tournée complètent ce lot (JOLY et MOUTON 2003 : Fig. 31, n<sup>o</sup> 86).

#### 4.1.8. Commentaires et conclusion

L'association de ces différents lots de céramiques permet de constituer un ensemble de référence pour les deuxième et troisième quarts du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (25-75 de n. è.), dans un secteur où l'on manque de référence pour cette période, hormis la publication du mobilier du site de "Glatigny" à Mer (GENTY et MOIREAU 1987 : Fig. 9 et 14) et la fouille de la *villa* de "Beaudisson" à Mer (COUVIN *et al.* 2013). L'assemblage ainsi constitué permet de mettre en évidence un prolongement du répertoire orléanais, que l'on retrouve ici de façon pratiquement intégrale et dans les mêmes proportions que sur le site urbain de l'Îlot de la Charpenterie à Orléans (COUVIN 2002 ; 2005). Il souligne également la présence de quelques éléments plus spécifique au répertoire du Blaisois ou encore plus clairement turon et provenant donc ici d'une circulation depuis l'aval.

Pour la période concernée, on soulignera, avec 18,7 % du NMI, la forte proportion des *terra nigra* du centre de la Gaule et celle non moins négligeable de la sigillée (13,4 %, toutes origines confondues). Avec respectivement 4 % et 6 % du NMI, les catégories "engobe rouge lustré" et "paroi fine" apparaissent avec des fréquences habituelles pour ces types de mobilier. Les gobelets type Beuvray sont rares, alors que les cruches en céramique fine engobée blanc sont plus fréquentes. Avec 36 % du NMI, la catégorie à pâte brun-orangé du Val de Loire est la mieux documentée du corpus. On y trouve majoritairement des pots à réserve, pour certains également utilisés comme pot à cuire, le reste se décompose en amphores régionales et *dolia*. Quelques pots à réserve, en commune claire engobée blanc, et cruches, en commune claire micacée, complètent la catégorie commune claire. Avec 8 % du NMI, la fréquence de la céramique commune sombre reste peu développée : elle n'atteindra des proportions plus importantes qu'à partir du début II<sup>e</sup> s. Avec 5 % du NMI, les amphores du bassin méditerranéen sont bien illustrées et traduisent – et déjà antérieurement – un approvisionnement varié où le vin est majoritaire.

Les lots de céramiques étudiés dans le cadre de cette fouille sont bien conservés et fournissent une documentation de qualité pour ce secteur de l'agglomération. Ils livrent par ailleurs un éclairage inédit pour un lieu où les références restent rares.

Le répertoire identifié, pour le courant du I<sup>er</sup> s. de notre ère, se rattache au faciès sud-carnute que l'on retrouve de façon plus détaillée à Orléans, en particulier sur le site de l'Îlot de la Charpenterie (COUVIN 2002). Quelques influences du secteur blaisois et des territoires de cités en aval (Turons et Andécaves) sont par ailleurs perceptibles et les observations réalisées ici confirment leur renforcement à la fin du I<sup>er</sup> s. et surtout au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (COUVIN 2005 : 135).

On soulignera d'autre part la présence non négligeable dans les assemblages de céramiques fines importées depuis le territoire rutène (sigillée) et le centre de la Gaule (*terra nigra* et sigillée) ou encore d'amphores du bassin méditerranéen. La présence de ces importations est sans aucun doute favorisée par le contexte d'agglomération, et par la proximité immédiate de l'axe commercial que constitue la Loire.

## 4.2. Les monnaies (MB)

Deux monnaies ont été découvertes dans les parcelles d'habitat. La première, issue de la fosse dépotoir F133, est un *semis* (petite monnaie en bronze) du règne de Tibère, émise vers 12-14 ap. J.-C., à Lyon. La seconde est un potin gaulois "à la tête diabolique", daté de 80-50 av. J.-C., qui a été mise au jour dans le fossé F32 délimitant, au sud, la parcelle 1<sup>21</sup>.

Les deux dernières monnaies issues de la fouille pour la période romaine proviennent de la chaussée de la voie gallo-romaine au nord. Il s'agit d'un sesterce d'Hadrien (117-138 ap. J.-C.), trouvé dans l'épaisseur de la chaussée et d'un probable *dupondius* du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. 3.1.1, Fig. 9).

## 4.3. Le petit mobilier

Au total, 381 restes d'objets ont été exhumés des vestiges attachés aux parcelles d'habitat (celliers, puits, fosses et fossés) et de la voie. Les objets en fer sont en nombre prépondérant (338 restes), parmi lesquels se trouvent 80 % de clous, tiges, fragments d'anneaux, de crochets et de plaques indéterminés. Si l'on excepte ces derniers, les 55 objets restant se rapportent essentiellement à des activités culinaires, au domaine du mobilier et de l'immobilier (éléments d'architecture, de foyer, de meubles, serrurerie, huisserie), et aux objets personnels (parure et toilette). La

21. Identification des monnaies réalisée par M. Barret (2008).

CATEGORIE DE CLASSEMENT	IDENTIFICATION	Alliage cuivreux	Bronze	Fer	Os	Terre cuite	Verre	TOTAL
Activité culinaire	Couteaux			2				2
	Manche de couteau ?				1			1
	Manche de louche ou de poêle			1				1
	Manche de louche ou pelle			1				1
Foyer	Chenet					6		6
Immobilier/huisserie	Charnière			1				1
Immobilier/architecture	Cylindre					1		1
	Brique demi-ronde					1		1
Immobilier/serrurerie	Clef			1				1
	Clef lève-loquet			1				1
Mobilier	Bouton de meuble	1						1
	Ferrure coffre/tonneau			1				1
	Ferrure de coffre	1						1
Non classé	Applique de vase	1						1
	Bouchons?					2		2
	Fil de verre						1	1
	Tige de bronze	1						1
	Bracelet ou poignée de coffre ?		1					1
Objet personnel	Fibule	1		1				2
Objet personnel/parure	Épingle				1			1
	Perle						1	1
Objet personnel/toilette	Miroir		1					1
Objet personnel/vêtement	Clous de chaussure			1				1
Production agricole/outillage	Faucille			1				1
	Manche d'outil agricole			3				3
	Serpette			1				1
Production artisanale/ébauche	Ébauche objet en os				1			1
Production artisanale/production	Pesons					6		6
	Scories			2				2
Vaisselle	Vaisselle en verre						10	10
TOTAL		5	2	17	3	16	12	55

Fig. 40 - Tableau de répartition des objets par domaines et par matière (exprimés en NMI) aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

part de l'outillage agricole reste minime, ainsi que celle relative aux activités artisanales. La majorité du corpus se réfère donc à un contexte d'habitat domestique, quant à lui relativement bien documenté, même si la vision demeure incomplète du fait de la fouille partielle du secteur (Fig. 40).

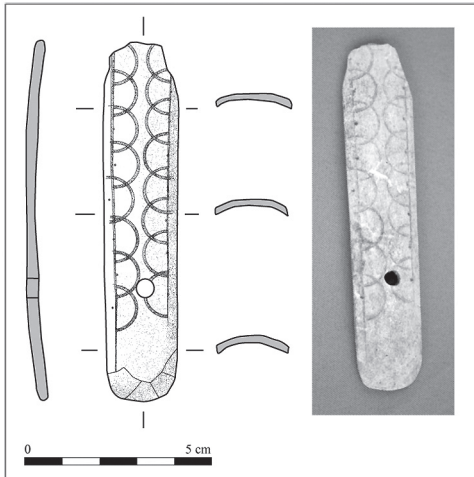
L'*instrumentum* de Suèvres n'a pas fait l'objet d'études approfondies ni de synthèse dans le cadre du rapport de fouille, même si l'ensemble du petit mobilier a été décrit, identifié, et en grande partie dessiné et photographié. Sa présentation est donc axée ici sur un premier classement, qui se réfère aux travaux réalisés dans d'autres contextes d'habitat gallo-romains de la région Centre, comme à Prasville

(LUSSON 2010) ou Ymonville (ROUX 2010), ainsi qu'à partir des travaux de J.-P. Guillaumet (2003).

#### 4.3.1. Les activités domestiques

Quinze objets se rapportent à la préparation et la présentation des repas, au même titre que la plupart de la céramique, déjà examinée. La vaisselle en verre en représente la plus grande part (10 individus), parmi laquelle trois coupes ont été identifiées. Le verre est généralement bleuté (couleur naturelle) et parfois décoré. Les autres objets associés à la préparation culinaire sont peu nombreux, comme les couteaux

(3 NMI), qui peuvent également être utilisés pour d'autres tâches. Ils proviennent du puits F47 et du fossé parcellaire F66. On relève également un manche de couteau en os décoré d'ocelles, issu du comblement

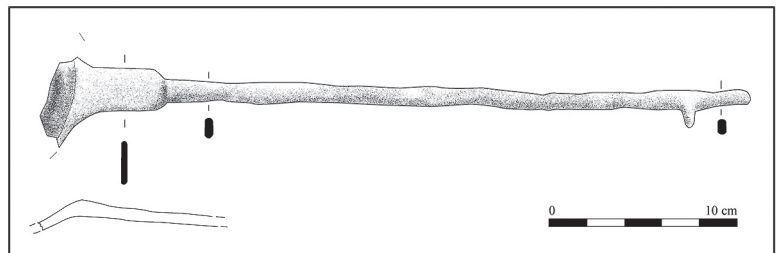


**Fig. 41** - Activités domestiques. Manche de couteau en os décoré d'ocelles (dessin : J. Arquille, Inrap).

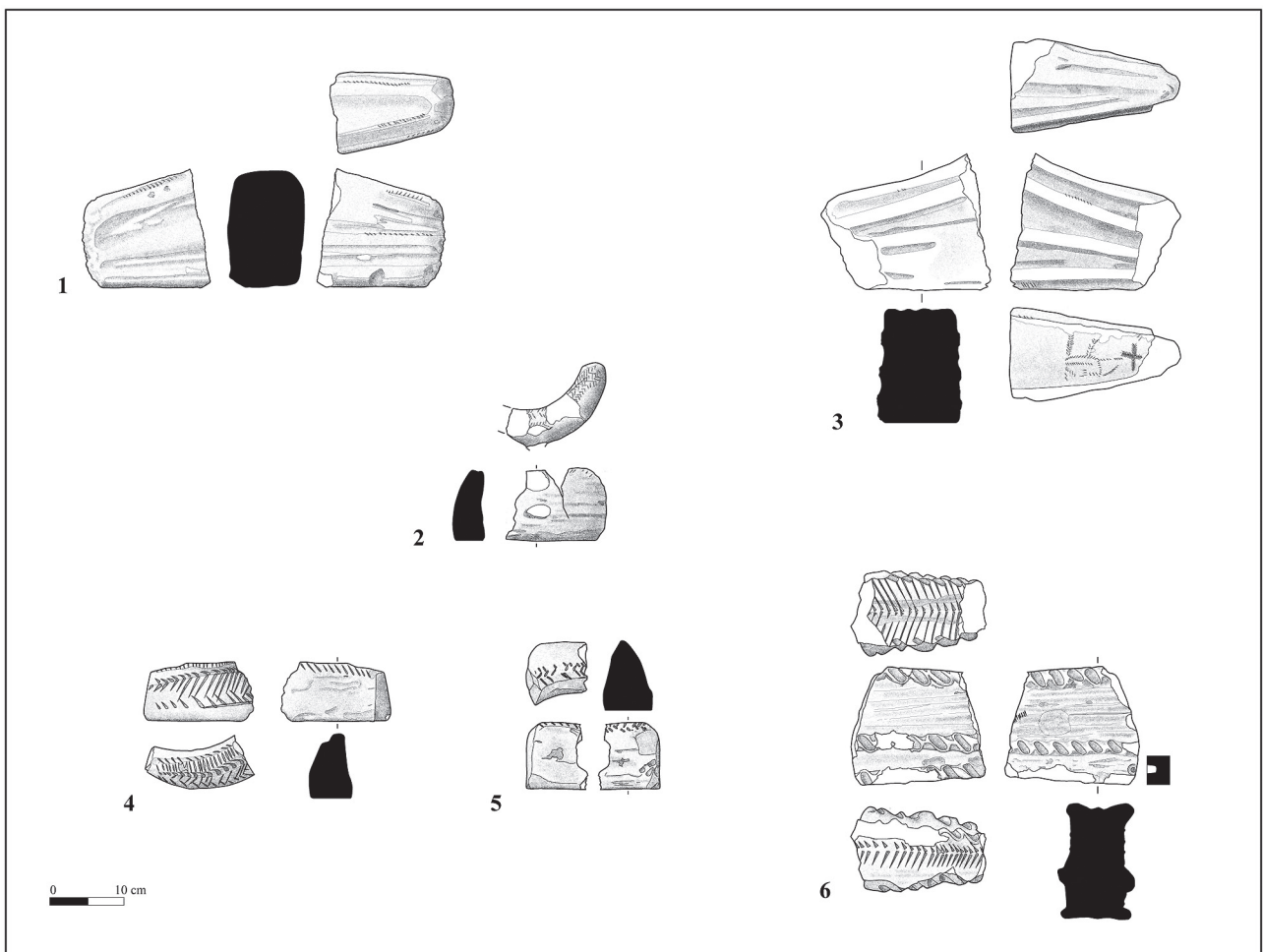
du cellier F167 (Fig. 41), ainsi qu'un manche d'une petite pelle en fer ou de louche provenant du comblement de la cave F135 (Fig. 42).

#### 4.3.2. Le mobilier et l'immobilier

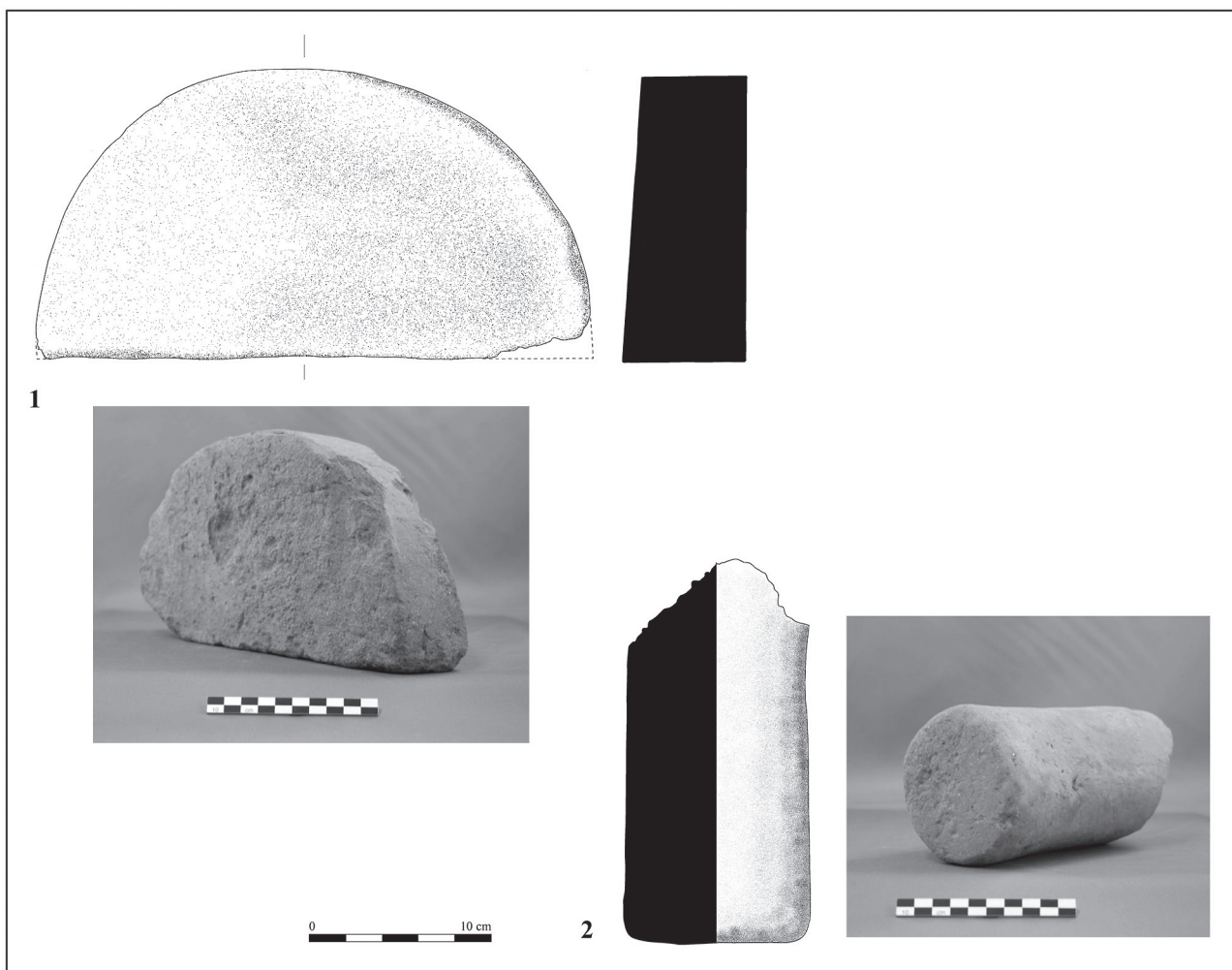
Six fragments de chenets ont été exhumés du cellier F217, de la fosse F231 et du puits F33, ce qui constitue, en nombre, une découverte plutôt rare dans la région. Ils proviennent ici de la partie basse des



**Fig. 42** - Mobilier et immobilier. Fragment de louche ou de pelle en fer (dessin : J. Arquille, Inrap).



**Fig. 43** - Mobilier et immobilier. Fragments de chenets en terre cuite issus des comblements du puits F33 (1 à 3), de la fosse F231 (4 et 5) et du cellier F217 (6) (dessins : J. Arquille, Inrap).



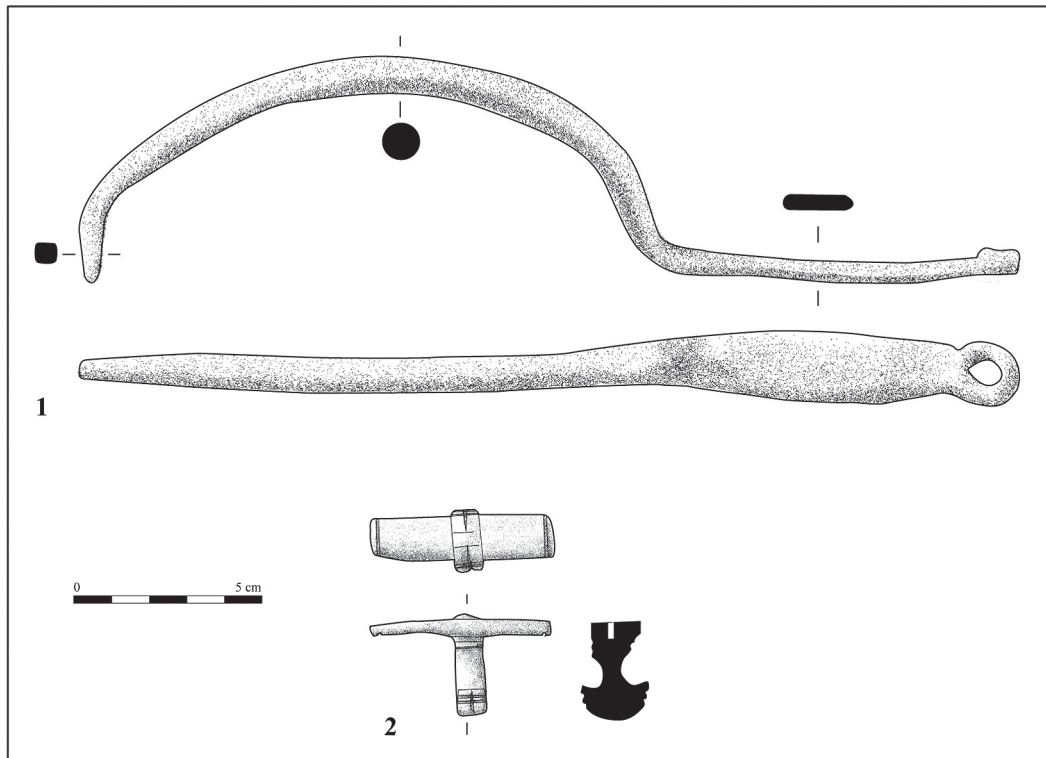
**Fig. 44** - Mobilier et immobilier. Éléments de décor architectural en terre cuite provenant du comblement du puits F33 (dessins : J. Arquille; cliché : M. Barret, Inrap).

chenets et présentent des décors de lignes ou de bourrelets incisés (Fig. 43). Sur le site de “la Charpenterie” à Orléans dans le Loiret, où une cinquantaine de fragments ont été mis au jour, des têtes de bélier et d’animaux non identifiés ont pu être reconnues comme des fragments hauts de chenets (GARDAIS et ROCHE 1999 : 17-18). Deux autres éléments en terre cuite ont été exhumés du puits F33 : une brique demi-ronde de 30 cm de diamètre et de 6 cm d’épaisseur (Fig. 44, 1), ainsi qu’un cylindre de 10 cm de diamètre, conservé sur une hauteur de 20 cm (Fig. 44, 2). Façonnés dans le même type de pâte, ils sont interprétés comme des éléments de colonnette, de colonne, ou de pilette (?), participant au décor architectural des habitations. D’autres fragments d’objets en métal illustrent également le domaine du mobilier, avec une ferrure de coffre en bronze (voie romaine, Fig. 9), une clef de type lève-loquet en fer (fosse F16) (Fig. 45, 1), un bouton de meuble en alliage cuivreux (cellier F167) (Fig. 45, 2), un élément d’huissierie en fer (charnière

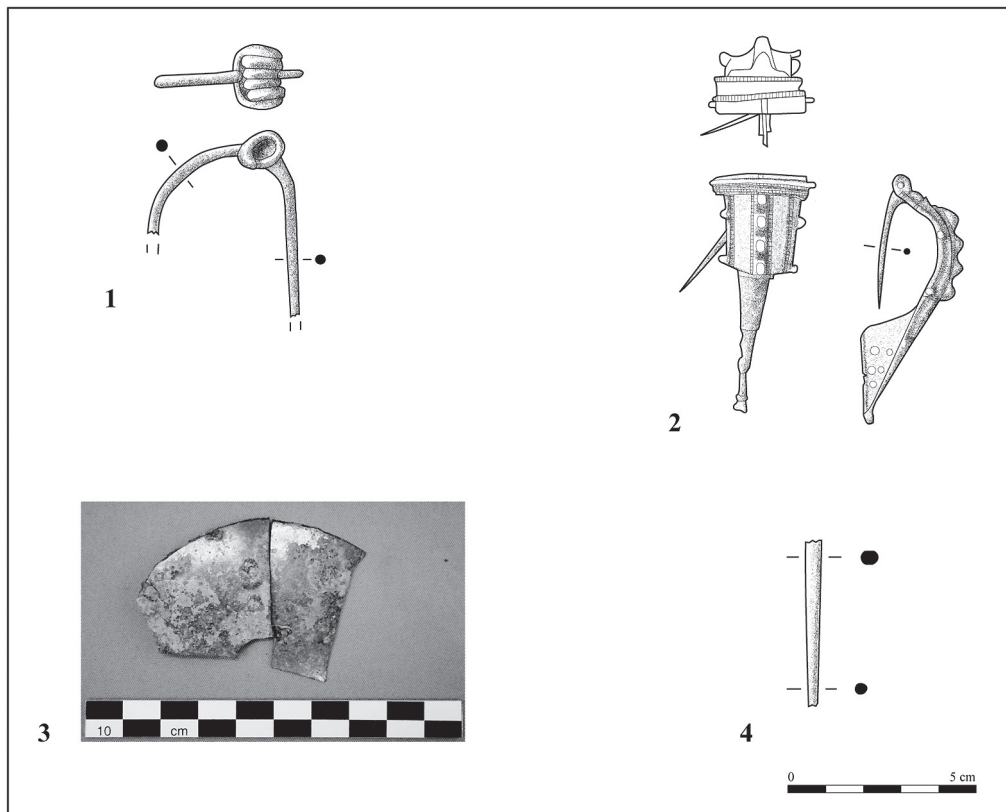
de fenêtre issue de la fosse F231), ainsi que des fragments de clef (fosse 231).

#### 4.3.3. Les objets personnels

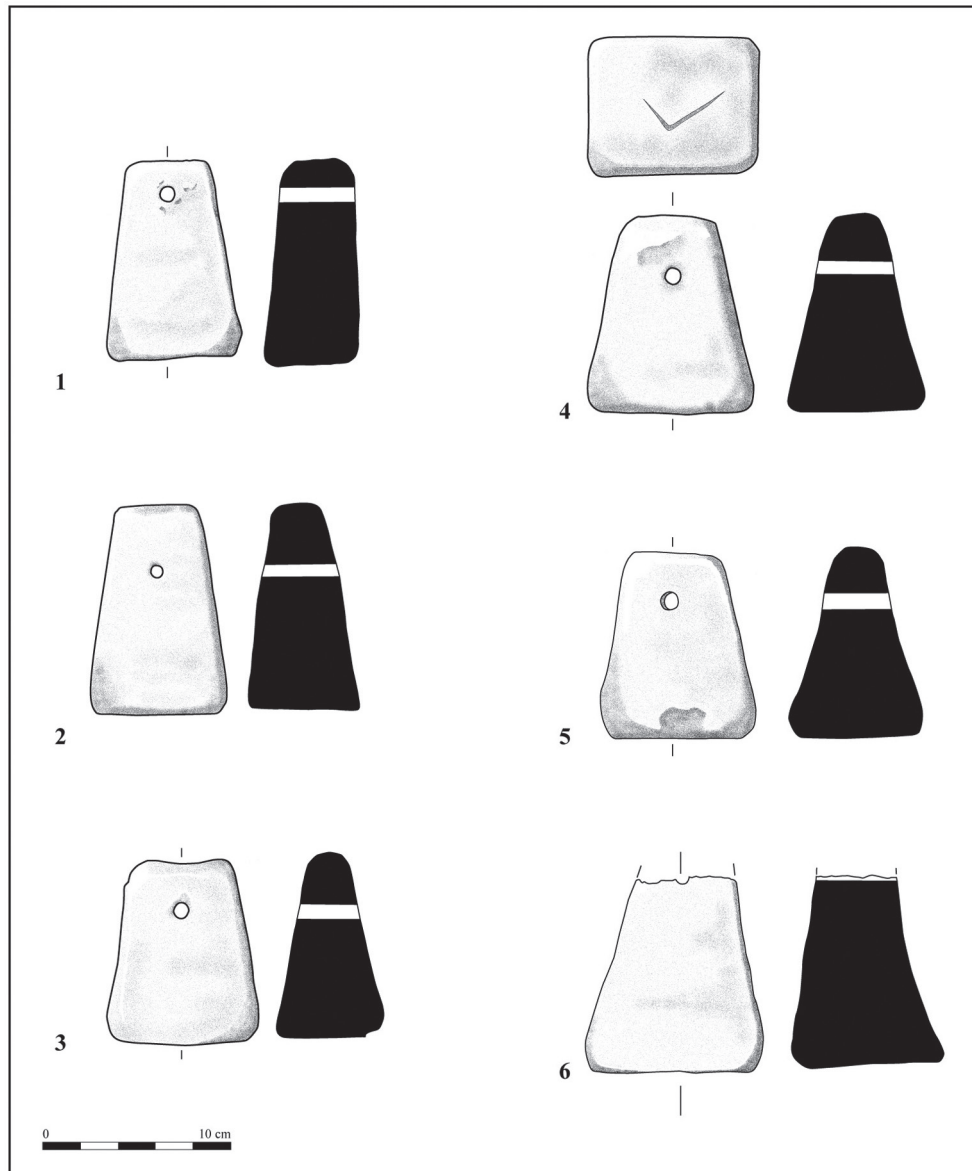
Les objets de parure, toilette ou habillement sont peu nombreux (6 objets). Une première fibule en fer, trouvée dans le comblement du cellier F89 et formée de quatre spires et d’une corde interne, s’apparente au type 4c2 de M. Feugère (1985) (Fig. 46, 1). Elle est datée de 80/60 à 20/10 av. J.-C. La seconde fibule s’apparente au type 22e de Feugère, datée des années 10/20 à 60 ap. J.-C., et caractérisée par un arc bipartite et cintré, munie de quatre pédoncules latéraux et de motifs en bossettes (Fig. 46, 2) (FEUGÈRE 1985 : 324). De datation plutôt précoce, ces deux fibules se trouvent en position résiduelle dans des contextes d’abandon un peu plus tardifs, datés par la céramique de 90 à 120 ap. J.-C. (cellier F89 et fosse F231).



**Fig. 45** - Mobilier et immobilier; 1. Clef lève-loquet en fer; 2. Bouton de meuble en alliage cuivreux (dessins : J. Arquille, Inrap).



**Fig. 46** - Objets personnels et de parure; 1. Fibule en fer, type Feugère 4c2; 2. Fibule en bronze, type Feugère 22e; 3. Fragments de miroir; 4. Épingle en os (dessins : J. Arquille; cliché : M. Barret, Inrap).



**Fig. 47** - Production artisanale. Pesons provenant des comblements de la fosse F231 (1 à 3) et des puits F47 (4) et F33 (5, 6) (dessins : J. Arquille, Inrap).

Les autres objets liés à la parure et à la toilette sont illustrés par deux fragments d'un miroir circulaire (Fig. 46, 3), une épingle à cheveux en os (Fig. 46, 4), et une perle en verre bleu foncé (fosse F231). Enfin, un clou de semelle constitue l'unique référence aux vêtements (cellier F167).

#### 4.3.4. La production

La production artisanale est représentée par six pesons qui témoignent de l'activité de tissage au sein de ces îlots (Fig. 47). La tabletterie y était également exercée, comme en témoigne l'ébauche d'un objet en os retrouvé dans le cellier F167. Deux scories de fer

attestent également des activités métallurgiques (forge ou réduction?) malheureusement non définies.

Deux outils témoignent d'activités agricoles sur le secteur ou à ses abords : une serpette retrouvée dans la fosse F231 (Fig. 48) et une faucille (puits F47). La première pouvait être utilisée pour tailler les branches des vignes, et la seconde pour moissonner les céréales et l'herbe. Les autres fragments correspondent à des manches d'outils non identifiés (fosse 231).

#### 4.4. La faune (AF)

Les restes de faune sont également nombreux (894 restes). Faute de temps et de moyens pour la

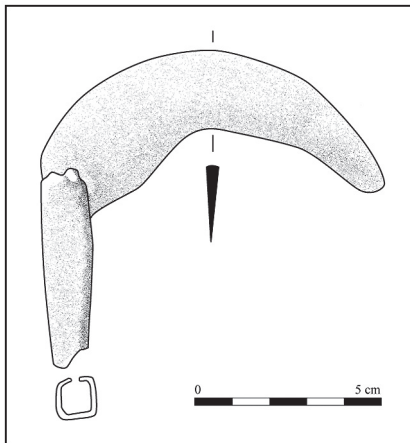


Fig. 48 - Production agricole. Serpette en fer (dessin : J. Arquille, Inrap).

LISTE DE FAUNE	N.R.D.	%N.R.D.	PdR. (g)	%PdR.	NMI
Bœuf <i>Bos taurus</i>	140	28,2	4712	38,4	2
Porc <i>Sus scrofa domesticus</i>	55	11,1	741	6,0	2
Caprinés	219	44,2	1441,5	11,8	12
Chien <i>Canis familiaris</i>	13	2,6	281	2,3	3
Equidés <i>Equus Caballus</i>	47	9,5	4987	40,6	2
Oiseaux	13	2,6	9	0,1	-
Sauvages	9	1,8	97	0,8	-
	N.R.	%N.R.	PdR. (g)	%PdR.	
Total déterminés	496	55,5	12268,5	94,4	
Total indéterminés	398	44,5	728	5,6	
Total	894	100	12996,5	100	

Fig. 49 - Tableau de répartition du nombre de restes par espèces pour la période romaine (A. Fontaine, Inrap).

phase post-fouille, l'étude a porté sur les 16 structures les mieux documentées de ce point de vue et bien datées<sup>22</sup>.

Les espèces dominantes ici sont les caprinés (majoritaires en NR, avec 44 %), le bœuf (28 %), et le porc (11 %). Le cheval et le chien sont également assez bien représentés, notamment en nombre d'individus (Fig. 49). Quelques restes d'animaux sauvages complètent le corpus, constitués de cervidé (6 fragments de bois de cervidé), de lièvre et de sanglier. Aucun reste d'oiseaux n'a été identifié. Plusieurs similitudes apparaissent entre les espèces notamment dans la sous-représentation voire l'absence des différents tronçons vertébraux et des bas de pattes, alors qu'on note une relative uniformité pour les os des membres. En définitive, une particularité se démarque très nettement pour les ossements de caprinés, avec une très forte présence de mandibules au sein de l'assemblage. On remarque également un effectif de métapodes et de tibias importants comparativement aux autres os longs. En dehors des caprinés, les ossements les plus présents correspondent en partie avec les pièces les plus nutritives (humérus et fémur notamment). Concernant l'âge d'abattage des différentes espèces représentées, seuls les caprinés et le chien ont fourni des données utilisables pour l'estimation de l'âge d'abattage, celles des caprinés permettant l'élaboration d'une courbe (Fig. 50).

La proportion inhabituelle des caprinés (chèvres et moutons), ainsi que leur âge d'abattage élevé, entre 30 à 45 mois maximum, indiquent ici un élevage plutôt destiné à des productions secondaires (lait, laine) plutôt qu'à une production de viande (HORARD-HERBIN et VIGNE 2005). Quelques traces de découpe ont été

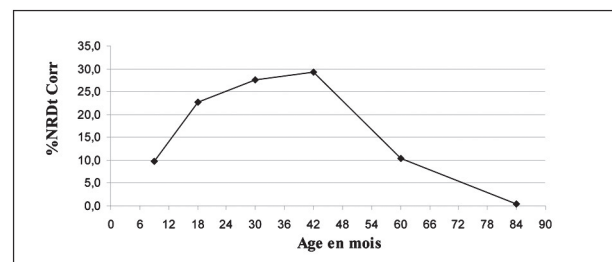


Fig. 50 - Courbe d'abattage des caprinés (NRDt = 59) (A. Fontaine, Inrap).

observées principalement sur le bœuf et sur le porc, ce qui semble en attester la consommation. Il est probable que le bœuf ait été utilisé à d'autres fins (force, traction...), comme le cheval (dont l'âge d'abattage n'est pas déterminé sur les restes examinés). Enfin, la présence d'espèces sauvages, produits de la chasse, n'a rien d'inhabituel pour cette période.

#### 4.5. Les restes carpologiques (MD)

Les échantillons carpologiques du secteur ont livré un nombre restreint de restes qui n'autorise qu'une lecture qualitative des données botaniques. Au total, 86 graines ont été décomptées pour ce secteur, issues du four de tuilier (aire de chauffe F19 et alandier F80), du puits F33, des celliers F167 et F217, et des fosses F213 et F231. Ce corpus n'atteint donc pas, de loin, les 541 individus requis pour être statistiquement valable (VAN DER VEEN 1985).

La densité des macrorestes par litre de sédiments prélevés est comprise entre 0,1 et 1,5 reste par litre, et aucun dépôt de graine n'est recensé. Les graines issues d'échantillons à faible densité sont généralement considérées comme un bruit de fond ayant enregistré les plantes les plus fréquemment utilisées dans l'établissement sur une longue période. Le couloir de chauffe du four de tuilier F80 n'entre pas dans ce cas

22. Fosses d'extraction F15 et F31; fossés parcellaires F32 et F66; puits F33, F47 et F166; four de tuilier (chambre de chauffe) F79; celliers F89, F167 et F217; cave F135; fosses F133, F213, F231 et F250.

		F80	F167	F213	F231	F217	Total
<b>PLANTES CULTIVEES</b> <i>Céréales caryopses</i>	<i>Cerealia</i>	2	21	2		2	27
	<i>Triticum sp.</i>		2	22	6	4	34
	<i>Hordeum vulgare</i>			1	1	9	11
	<i>Triticum aestivum/durum</i>			1	2	1	4
	<i>Fabacée cultivée ind.</i>			1			1
<b>ADVENTICES RUDERALES</b>	<i>Galium aparine</i>	1		2			3
	<i>Vicia hirsuta/tetrasperma</i>		1				1
	<i>Astaeracée ind.</i>			1			1
<b>FRUITIERS</b>	<i>Prunus spinosa</i>			1			1
<b>PLANTES CONDIMENTAIRES</b>	<i>Foeniculum vulgare</i>			1			1
<b>PLANTES SAUVAGES</b>	<i>Festuca rubra</i>					1	1
<b>PLANTES AU STATUT INDETERMINE</b>	<i>Avena / Bromus sp.</i>				1		1
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>86</b>

Fig. 51 - Tableau de répartition par taxons des restes carpologiques (M. Derreumaux, CRAVO).

de figure; en effet, il ne s'agit pas d'une simple structure en creux qui a pu piéger les macrorestes, mais d'une structure à fonction spécifique. La présence dans cette structure de deux grains de céréales et d'une semence de gaillet gratteron laisse penser que des résidus de traitement des récoltes ont pu être utilisés comme combustible, probablement en petite quantité ou au démarrage, afin de lancer le feu. Les fragments de rachis et les petites mauvaises herbes sensibles à la carbonisation seraient alors complètement consommés, ce qui expliquerait leur absence dans le foyer.

Les espèces consommées ici sont essentiellement des céréales : froment et orge vêtue. Le froment est un marqueur de la culture romaine, tout comme la présence du fenouil, également consommé ici. Les restes carpologiques attestent également la consommation d'un fruit sauvage, la prunelle. L'état de conservation de l'unique cotylédon de fabacée cultivée n'a pas autorisé l'identification de cette légumineuse (Fig. 51).

La quantité restreinte de macrorestes botaniques, notamment liés à l'alimentation humaine sur le secteur, pose la question de la gestion des déchets de cuisine qui ne semblent pas être rejetés dans une quelconque fosse fouillée ici.

## CONCLUSION

L'occupation gallo-romaine du secteur des "Sables" à Suèvres constitue l'exemple inédit d'un ensemble d'habitats du 1<sup>er</sup> s. localisés le long de la voie supposée romaine Tours-Orléans, en bordure d'une agglomération secondaire antique. Située à 750 m à l'ouest du bourg actuel, cette zone permet de fournir de nouveaux éléments sur les formes d'habitat de l'agglomération antique de Suèvres-*Sodobria*, dont on connaît peu de choses, notamment du point de vue de l'organisation, de la chronologie ou de l'extension.

L'habitat des "Sables" est un ensemble de trois parcelles assez lâche, de 900 à 1 500 m<sup>2</sup> de superficie minimale chacune, orienté en fonction des principaux axes de communications. Chaque parcelle regroupe un ou deux vestiges d'habitations : celliers, cave, puits, dépotoirs ainsi qu'un four de tuilier localisé le long de la voie. L'organisation de ces vestiges à l'intérieur des parcelles ne répond à aucun schéma particulier, même s'il est vrai que toute trace des habitations a disparu et qu'il est impossible de restituer la position des bâtiments, ainsi que leur emprise au sol. L'imbrication de ces parcelles les unes à l'intérieur des autres induit également une succession chronologique dans leur installation ou leur extension, qui n'a pu être datée par les seuls éléments mobiliers ou stratigraphiques. Mais dans tous les cas, elle est de courte durée, vu la brièveté de l'occupation du secteur (40 à 120 ap. J.-C.).

On n'observe, sur l'aire étudiée, aucun module parcellaire régulier prévalant habituellement dans les agglomérations secondaires antiques situées le long d'un axe. On est loin en effet de la trame urbaine raisonnée et cohérente des sites routiers comme on l'observe à Saint-Germain-la-Gâtine (MORIN *et al.* 2001) ou à Allaines (SELLÈS *et al.* 1999), qui, établis au bord de la voie romaine Chartres-Dreux et Orléans-Chartres, obéissent à un véritable plan d'urbanisme. Ce schéma très structuré se retrouve également dans l'agglomération antique de Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher) (SALÉ *et al.* 2004), à Chauceaux-sur-Choisilles, en Indre-et-Loire (DOYEN *et al.* 2006) ou encore à Beaune-la-Rolande (Loiret) le long de la voie Orléans-Sens (CRIBELLIER 2015 : 319-326). Ici, le schéma n'est ni régulier, ni structuré, avec des parcelles de dimensions variables, mais il s'organise en fonction de la trame viaire (voie au nord et chemin à l'ouest), du moins en ce qui concerne l'orientation des vestiges. Les liens avec le centre de l'agglomération étaient certainement quotidiens et réguliers,



comme en témoignent la quantité, la diversité et la qualité du mobilier retrouvé dans ces habitats. La présence de la voie au nord et de la Loire au sud permettait ces échanges et facilitait les déplacements. D'autre part, on peut raisonnablement penser qu'une partie de la production des tuiles produites ici était destinée à l'agglomération. Ces activités prennent fin au début du II<sup>e</sup> s., lorsque le secteur est définitivement abandonné ; cette période marque peut-être déjà la rétraction de l'agglomération gallo-romaine, ce qui est tôt par rapport à ce qui est généralement observé sur les autres agglomérations secondaires antiques.

Quant à cette forme d'habitat, plusieurs questions demeurent concernant sa position par rapport à l'agglomération : s'agit-il d'un groupe d'habitat isolé, véritablement à l'écart de la trame urbaine, ou d'un noyau d'habitations dispersées le long de la voie, à la

marge de l'agglomération ? Dans la mesure où l'on ne connaît ni la réalité de l'organisation et de la structuration du tissu urbain de l'agglomération antique de Suèvres, on ne peut rester qu'au stade des hypothèses. Certaines agglomérations secondaires du Nord de la France montrent en effet un habitat périphérique plus ou moins dense, dispersé selon les principaux axes routiers, comme à Jouars-Ponchartrain (Yvelines) (BLIN 2007). D'autres recherches ont montré que certaines agglomérations sont en fait formées de plusieurs noyaux d'habitats "éclatés", comme à Famars (ROGER 2007). La fouille de ce secteur ouvre donc de nouvelles perspectives pour la connaissance de l'agglomération, d'autant que, dans la cité des Carnutes, les secteurs d'habitats périphériques aux agglomérations secondaires antiques restent mal connus et peu explorés.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAM 1984  
Adam J.-P. - *La construction romaine*, Grand Manuel Picard, Paris (3<sup>e</sup> éd. 1995).
- ANONYME 1893  
Anonyme. - Les fouilles du Clos Saint-Simon à Suèvres, *Bull. de la Soc. des Sciences et des Lettres de Loir-et-Cher*, 1 : 39-40.
- BARATIN, LEJOUR et POMPÉE 1975  
Baratin J.-F., Lejour M. et Pompée J.-C. - Une canalisation gallo-romaine à Puiseaux, Loiret (45.238.01), *Revue archéologique du nord du Loiret*, 1 : 55-58.
- BARTHÉLEMY, CHAMBON et COUVIN 2005  
Barthélemy C., Chambon M.-P. et Couvin F. - Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire, *SFECAG, Actes du Congrès de Blois* : 159-176.
- BELLET *et al.* 1999  
Bellet M.-E. (dir.), Cribellier Ch., Ferdière A. et Krausz S. - *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre* - vol. 1, 17<sup>e</sup> suppl. à la RACF, ARCHEA, FERACF, Tours.
- BET et DELOR 2000  
Bet Ph., Delor A. - La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne* : 461-484.
- BERTUCCHI 1992  
Bertucchi G. - Les amphores et le vin de Marseille (VI<sup>e</sup> avant J.-C.-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 25.
- BLANCHARD-LEMÉE 1990  
Blanchard-Lemée M. - *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II-Lyonnaise-4*, X<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, CNRS, Paris, 149 p., LXVI Pls h. t.
- BLIN 2007  
Blin O. - L'agglomération antique de Jouars-Ponchartrain (Yvelines). *Diodorum*. Évolution d'un vicus de la cité carnute, in : R. Hanoune (dir.), *Les villes romaines du Nord de la Gaule - Vingt ans de recherches nouvelles*, *Revue du Nord*, hors-série n° 10 : 187-205.
- BOUILLON *et al.* 2007  
Bouillon J., Trébuchet E., Couvin F., Di Napoli F. et Hamon T. - *Suèvres "Les Châteliers" (Loir-et-Cher 41)*, Rapport final de diagnostic archéologique, Inrap CIF, Centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).
- CAYLUS 1752-1767  
Caylus A.-C.-P. (comte de) - *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, Paris, Dessaint et Saillant (7 volumes).
- CHARLIER 2004  
Charlier F. - La pratique de l'écriture dans les tuileries gallo-romaines, *Gallia*, 61 : 67-102.
- CHEVALLIER 1997  
Chevallier R. - *Les voies romaines*, Picard, Paris.
- CHIMIER 1999  
Chimier J.-Ph. - La place du monde rural dans la répartition des sites de production d'objets manufacturés. L'exemple des cités des Turons et des Bituriges cubes, in : M. Polfer (dir.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, *Actes du colloque d'Erpeldange*, M. Mergoïl, Montagnac : 235-252 (Monogr. Instrumentum, 9).
- COUDERC *et al.* 2008  
Couderc A. (dir.), Badey S., Roy G., Liard M. et Trébuchet É. - *Suèvres "Les Sables" (Loir-et-Cher 41)*, Rapport de fouilles archéologiques, Inrap CIF, Centre de Tours, 2 vol. (consultable au SRA Centre, Orléans).
- COUDERC *et al.* 2012  
Couderc A., Gardère Ph., Irribarria R. et Livet J. - *Suèvres, Loir-et-Cher, La Croix Rouge. Diagnostic archéologique au lieu-dit La Croix Rouge*, Rapport de diagnostic, Inrap CIF, Centre de Tours, 111 p. (consultable au SRA Centre, Orléans).
- COULON 2007  
Coulon G. - *Les voies romaines en Gaule*, Errance, Paris (coll. "Promenades archéologiques").
- COUVIN 2002  
Couvin F. - *La céramique du I<sup>er</sup> s. après J.-C. de la fouille de l'Îlot-de-la-Charpenterie à Orléans (Loiret) - Typo-chronologie et sources d'approvisionnement*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol., 134 p., 66 Pl. (consultable à l'Université).
- COUVIN 2005  
Couvin F. - Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au I<sup>er</sup> s. de notre ère, au regard des fouilles récentes des secteurs d'Orléans,

- Blois et Tours, *SFECAG, Actes du Congrès de Blois*, Marseille : 99-138.
- COUVIN 2006  
Couvain F. - La céramique pré-flavienne de la fouille du Lycée Descartes à Tours (Indre-et-Loire), *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, Marseille : 559-568.
- COUVIN *et al.* 2013  
Couvain F. (dir.), Chéroux A., Delémont M., Joly S. *et al.* - *La villa de Beaudisson : Mer, Loir-et-Cher, "Beaudisson"*, Rapport de fouille, Inrap CIF, Centre de Tours, 2 vol. (259, 470 p.), 158 fig., 123 photos (consultable au SRA Centre, Orléans).
- CRIBELLIER 2015  
Cribellier C. - Beaune-La-Rolande "La Justice", in : A. Ferdière et T. Guiot (dir.), *Les sites archéologiques de l'autoroute A19 (Loiret)*, 54<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, FERACF, Tours : 319-327 (coll. "Archéologie de l'autoroute A19", 1.
- CRUZ-MERMY *et al.* 2008  
Cruz-Mermy D., Giot D., Rousset V., Delétang H., Magiorani L. et Irribarria R. - *Carte géologique de la France. Notice explicative de la feuille Bracieux au 1/50 000 (n° 429)*, BRGM, Orléans.
- DALAYEUN *et al.* 2007  
Dalayeun M.-D., Trébuchet E., Arquille J., Beck G., Bigot S., Bouillon J., Couvain F., Di Napoli F., Lang L., Mahy P., Mortreau J. et Pasquier F. - *Suèvres (Loir-et-Cher) "Le Marais de la Prasle"*, Rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Inrap CIF, Centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).
- DE BELVATA BALASY 2007  
De Belvata Balasy Ch. - *Ciron, Scoury "La Croix de Scoury" (Indre)*, Rapport de fouille, Inrap CIF, Centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).
- DESBORDES 2010  
Desbordes J.-M. - *Voies romaines en Gaule : La traversée du Limousin, (tracés, fonctions, chronologie, typologie, destinations...)*, 99<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, 196 p. (Travaux d'archéologie Limousine : suppl. n° 8).
- DELÉTANG 2001  
Delétang H. - Prospections aériennes. Loir-et-Cher, Loiret, Indre, in : *Bilan scientifique 1998*, SRA Centre, Orléans : 130-132, 2 fig.
- DELÉTANG 2003  
Delétang H. - Récentes découvertes d'archéologie aérienne en Loir-et-Cher, *L'Archéologie*, 67 : 35-38, 9 fig.
- DELÉTANG à paraître  
Delétang H. - Suèvres (Loir-et-Cher), in : *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, supplément à la *RACF*.
- DOYEN *et al.* 2006  
Doyen D., Bayle G., Couvain F., Letho-Duclos Y., Talbo C., Pilon F. et Pont-Tricoire C. - *A28 section Le Mans-Tours L3sud/L4. Rapport de fouille de sauvetage, commune de Chanceaux-sur-Choisille (37) "La Prairie de la Bourdillière" 37.054.004 AH*, Rapport de fouille, Inrap CIF (consultable au SRA Centre, Orléans).
- DUCHALAIS 1851  
Duchalais A. - Recherches sur les antiquités gauloises et gallo-romaines de la ville de Suèvres, *Mém. de la Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, I : 208-233.
- ESTIENNE 1552  
Estienne Ch. - *Le Guide des chemins de France*, Ch. Estienne, Paris, 207 p. ; in-8
- GUETTÉE 1850  
Guettée (abbé) - *Notice historique et archéologique sur l'église de Saint-Lubin à Suèvres*, H. Morard, Blois.
- FERDIÈRE 2005  
Ferdrière A. - *Les Gaules. II<sup>e</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Armand Colin, Paris, 447 p. (coll. U. Histoire).
- FERDIÈRE 2008  
Ferdrière A. - Base documentaire sur les artisanats gallo-romains en Lyonnaise et dans les cités du nord et de l'est de l'Aquitaine : Corpus de données. Présentation, *RACF*, 47 [en ligne] : <http://racf.revues.org/index1194.html>.
- FERDIÈRE 2012  
Ferdrière A. - La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ?, *RACF*, 51 [en ligne] : <http://racf.revues.org/1809>.
- FERDIÈRE, GUILLEMARD et LANOS 2012  
Ferdrière A., Guillemard T. et Lanos Ph. - Un atelier de potiers-tuiliers de la fin du Haut-Empire en forêt d'Orléans : Vrigny "Châtillon", Loiret (Fouilles 1969-1973), in : A. Ferdière (dir.), *Deux ateliers de potiers de la Loire moyenne au Haut-Empire : Vrigny (Loiret) et Amboise (Indre-et-Loire)*, 40<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, FERACF, Tours : 11-143
- FEUGÈRE 1985  
Feugère M. - *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, CNRS, Paris.
- FLORANCE 1926  
Florance E.-C. - L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher - 4<sup>e</sup> partie - âge du Fer, 1<sup>er</sup> vol., *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher*, 19 : 97-759.
- GARDAIS et ROCHE 1999  
Gardais C. (dir.) et Roche J.-L. - *Orléans (Loiret), Ilot de la Charpenterie, site n° 45-234-093-AH. Le mobilier non céramique, volume 5*, DFS, AFAN CIF (consultable au SRA Centre, Orléans), 6 vol.
- GENIN et LAVENDHOMME 1997  
Genin M. et Lavendhomme M.-O. - *Rodumna (Roanne, Loire), Le village gallo-romain, Évolution des mobiliers domestiques*, MSH, Paris d'Archéologie Française, 66.
- GENTY et MOIREAU 1987  
Genty P. et Moireau F. - Le site gallo-romain et médiéval de Glatigny (Mer, Loir-et-Cher), *RACF*, 26, 1 : 21-59.
- GINOUEZ et SANCHEZ 1998  
Ginouvez O. et Sanchez C. - Des tuyaux estampillés récemment découverts à Puisserguier (Hérault), *SFECAG, Actes du congrès d'Istres* : 247-249.
- GOULPEAU et LE NY 1989  
Goulpeau L. et Le Ny F. - Les marques digitées apposées sur les matériaux de construction gallo-romains en argile cuite, *RAO*, 6 : 105-137.
- GUILLAUMET 2003  
Guillaumet J.-P. - *Paléomanufacture métallique*, méthode d'étude, Infolios éditions, Paris (coll. Vestigia).
- HANOUNE 2007  
Hanoune R. - Les villes romaines du nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles, *Revue du Nord*, hors-série, n° 10.
- HAWKES et HULL 1947  
Hawkes C. et Hull M. - *Camulodunum, first report on the excavation at Colchester, 1930-1939*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIV, Oxford.
- HORARD-HERBIN et VIGNE 2005  
Horard-Herbin M.-P. et Vigne J.-D. (dir.) - *Animaux, environnements et sociétés*, Errance, Paris.
- IRRIBARRIA *et al.* 2008  
Irribarria R. (dir.), Deschamps S., Liard M., Hamon T. et Mercey F. - *Suèvres "Les Sables" : Néolithique et Protohistoire (Loir-et-Cher, 41)*, Rapport de fouille, Inrap CIF (consultable au SRA Centre, Orléans).
- JOLY 2007  
Joly S. - *Suèvres "Croteau" (école maternelle) 41.252.026 AH*, Rapport Final d'Opération, Évaluation archéologique, Inrap CIF, centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).

## JOLY et MOUTON 2003

Joly M. et Mouton S. - Les productions céramiques en Bourgogne Occidentale : le Nivernais au I<sup>er</sup> s. après J.-C., *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal* : 255-277.

JOSSET *et al.* 2003

Josset D. *et al.* - Suèvres "5 bis, rue Lucien Migat" (41.252.021 AH) (Loir-et-Cher), Rapport Final d'Opération, Évaluation archéologique, Inrap CIF, centre d'Orléans, 14 p. (consultable au SRA Centre, Orléans).

KILDÉA *et al.* 2007

Kildéa F., Couvin F., Landreau C., Lozahic Y. et Riquier S. - Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) : les occupations préhistorique, protohistorique et antique du "Chemin Chaussé", Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).

## LALLEMAND 1989

Lallemant V. - Orléans, 23-25 rue Tudelle, rapport de sauvetage urgent 89/32, site 45.234.040 AH, Circonscription des Antiquités Historiques du Centre, Orléans (rapport dactylographié consultable au SRA Centre, Orléans).

## LAUBENHEIMER 1985

Laubenheimer F. - La production des amphores en Gaule Narbonnaise, *Centre de Recherches d'Histoire Ancienne*, 66.

## LAURAND 1851

Laurand J. - Notice sur les débris de constructions gallo-romaines découverts à Suèvres en 1849, *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 1.

## LE NY 1988

Le Ny F. - Les fours de tuiliers gallo-romains : méthodologie, étude technologique, typologique et statistique, chronologie, Document d'Archéologie Française, 12, MSH, Paris, 142 p.

## LUSSON 2010

Lusson D. - Étude du mobilier métallique, in : Bailleur G. (dir.) *et al.* - Prasville "Vers Chesnay", "Les Fontenelles". Un établissement rural de La Tène B2 au début du III<sup>e</sup> s., Rapport de fouille, Inrap CIF, centre d'Orléans, vol. 2 : 363-442 (consultable au SRA Centre, Orléans).

MAUNÉ *et al.* 2006

Mauné S., Bourgaut R., Lescure J., Carrato C. et Santran C. - Nouvelles données sur les productions céramiques de l'atelier de Dourbie à Aspiran (Hérault) (première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas* : 157-188.

## MENEZ 1985

Menez Y. - Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, *Cahiers de Quimper Antique*, 2, 127 p., 44 pl.

## MORIN s. d.

Morin N. (abbé). - Recherches historiques et archéologiques sur la petite ville de Suèvres, ms *Soc. d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher*, 1<sup>er</sup> fascicule, s. d.

MORIN *et al.* 2001

Morin J.-M., Guiot T., Fay M.-J., Sellès H., Moret F., Fournier L. et Boyer F. - RN 154 déviation de Saint-Germain-la-Gâtine/Poisvilliers (28), sites 28.034.110 et 28.034.111 AH, DFS de fouille préventive, Inrap CIF, centre d'Orléans (consultable au SRA Centre, Orléans).

## PASSELAC et VERNHET 1993

Passelac M. et Vernhet A. - Céramique sigillée sud-gauloise, in : M. Py, *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale (VI<sup>e</sup> s. av., VII<sup>e</sup> s. après)*, Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Lattara, 6 : 569-580.

PICHON *à paraître*

Pichon I. - La fouille du "Quartier des Sables" à Suèvres (41), notice de site, in : A. Nissen-Jaubert et S. Jesset (dir.), PCR Habitat rural du Moyen Âge en région Centre, *à paraître*.

POITEVIN *et al.* 2004

Poitevin G., Bours C., David S. et Mortreau J. - Autoroute A.85, section M3, Bléré-Sublaines (37) : 37.027.004 AH-37.253.004 AH. "Le Chemin d'Espagne", Rapport de fouille d'opération archéologique préventive, Inrap CIF, centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).

## RIVARD 1958

Rivard M. - *L'antique Sodobrium, Suèvres, cité druidique*, Blois.

## ROGER 2007

Roger D. - Le vicus gallo-romain de Famars (Nord), une ville à la campagne? in : HANOUNE 2007 : 177-187

## ROUX 2010

Roux E. - Étude du petit mobilier, in : Poitevin G. (dir.) *et al.* - Ymonville, Eure-et-Loire "Les Petites Vallées", la pars rustica d'une villa antique, Rapport de fouille, Inrap CIF, Centre de Tours, vol. 1 : 243-268 (consultable au SRA Centre, Orléans).

SALÉ *et al.* 2004

Salé Ph. (dir.), Fournier L., Blanchard Ph. *et al.* - Saint-Romain-sur-Cher "Les Cormins" (Loir-et-Cher), autoroute A85, sites 25 et 26, Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).

SCAON *et al.* 2006

Scaon C., Bouillon J., Cherdo F., Couvin F. et Marsollier B. - Suèvres "Quartier des Sables" (Loir-et-Cher), document final de synthèse de diagnostic archéologique préventif, Inrap CIF, Centre de Tours (consultable au SRA Centre, Orléans).

SCHWEITZ *et al.* 1986

Schweitz D., Toulrier C. et B., Ferdière A., Fehrbach X. et Blanc P.-M. - L'atelier de potier de Mougou (Crouzilles, Indre-et-Loire), *RACF*, 25, 1 : 37-77.

SELLÈS *et al.* 1999

Sellès H., Casadei D., Cottiaux R. et Hervé D. - Une agglomération secondaire pré-romaine et romaine Allaines-Mervilliers, liaison RN154-A10 (28.002.043 AH) (Eure-et-Loir), DFS, Inrap CIF, 2 vol. (consultable au SRA Centre, Orléans).

## SELLÈS 2001

Sellès H. - Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, *Catalogue typologique, Études sur Chartres n° 1*, 16<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, ADAUC, FERACF, Chartres, Tours, 254 p.

## SOYER 1936

Soyer J. - Les voies antiques de l'Orléanais, *Mém. de la Soc. Arch. et Hist. de l'Orléanais*, XXXVII (rééd.), *Bull. de la Soc. Arch. et Hist. de l'Orléanais*, n° h. s., 1971, 184 p. [NB : les pages citées sont celles de la réédition]

TRÉBUCHET *et al.* 2013

Trébuchet E. (dir.), Bouillon J., Couvin F. et Delayeu M.-D. - Nouvelles données sur les espaces funéraires antiques de Suèvres : "Les Châteliers" et "Marais de la Prasle" (seconde moitié du II<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), in : A. Ferdière (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne-II*, 44<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, FERACF, Tours : 123-160

## VAN DER VEEN 1985

Van der Veen M. - Carbonised seeds, sample size and on-site sampling, in : N.R.J. Fieller, D.D. Gilberston et N.G.A. Ralph (dir.), *Palaeoenvironmental Investigations. Research Design, Methods and data Analysis*, BAR International Series 285, Oxford : 165-179.

## VERGNAUD-ROMAGNÉSI 1850

Vergnaud-Romagnési C.-F. - *Mémoire sur des mosaïques trouvées à Suèvres (Loir-et-Cher)*, Pagnerre, Orléans.

## VERNHET 1976

Vernhet A. - Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina*, 1 : 13-27.

